

*Transports,
Mobilité durable
et Électrification
des transports*

Québec 

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES (ÉTÉ-AUTOMNE 2016)

**PROJET DE RÉFECTION DU RÉSEAU D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT DE
LA ROUTE 368 DANS LES LIMITES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-
LAURENT-DE-L'ÎLE-D'ORLÉANS (PROJET N° 154-09-1342)**

DIRECTION DE LA CAPITALE-NATIONALE



TRUELLE ET CIE INC., SERVICES-CONSEILS EN ARCHÉOLOGIE

Mars 2017

PROJET DE RÉFECTION DU RÉSEAU D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT DE LA ROUTE 368
DANS LES LIMITES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-LAURENT-DE-L'ÎLE-
D'ORLÉANS (PROJET N° 154-09-1342)

DIRECTION DE LA CAPITALE-NATIONALE

(N° de permis de recherche archéologique au Québec : 16-CIET-02)

(N° de dossier du MTMDET : 7103-15-AD01)

Rapport présenté au :

Service de coordination des affaires autochtones, de l'archéologie et du Plan Nord
Direction de la programmation et des ressources territoriales
Direction générale des territoires
Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports

Rapport présenté par :

Truelle et Cie Inc., services-conseils en archéologie
24, rue Sainte-Ursule, app. 2
Québec (Québec)
G1R 4E2
Téléphone : 418 576-7760
Adresse de courriel : desiree_duchaine@hotmail.com

Mars 2017

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES	iii
LISTE DES TABLEAUX.....	iv
LISTE DES FIGURES	v
LISTE DES PLANS	viii
LISTE DES PHOTOGRAPHIES	ix
ÉQUIPE DE RÉALISATION.....	xii
RÉSUMÉ	xiii
1. INTRODUCTION	1
1.1 Mandat	5
1.2 Cadre méthodologique	5
1.2.1 Inventaire archéologique.....	6
1.2.2 Surveillance archéologique	7
2. CADRE GÉOGRAPHIQUE.....	9
2.1 Environnement actuel	9
2.2 Paléo-environnement	10
3. CADRE CULTUREL ANCIEN	13
4. CONTEXTE HISTORIQUE	17
5. ÉTAT DES CONNAISSANCES ARCHÉOLOGIQUES	27
6. INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES	33
6.1 Résultats.....	33
6.1.1 Chemin de contournement	33
6.1.2 Bassin 1/émissaires	72
6.1.3 Chemin Royal	92
6.2 Discussion.....	105
7. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....	109
BIBLIOGRAPHIE.....	111
ANNEXE 1 : CATALOGUE DES PHOTOGRAPHIES	117
ANNEXE 2 : INVENTAIRE DES ARTÉFACTS	135

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1.	Identification du projet de réfection du réseau d'aqueduc et d'égout de la route 368 dans les limites de la municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans.....	1
Tableau 2.	Site archéologique connu dans les limites de la municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans	29
Tableau 3.	Description des interventions archéologiques réalisées dans les limites de la municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans	29
Tableau 4.	Immeubles patrimoniaux inventoriés dans le Répertoire du patrimoine culturel du Québec et situés dans les limites de la municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans	29
Tableau 5.	Synthèse des activités – Projet n° 154-09-1342, municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans, réfection du réseau d'aqueduc et d'égout de la route 368 – Inventaire archéologique – Chemin de contournement.....	71
Tableau 6.	Synthèse des activités – Projet n° 154-09-1342, municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans, réfection du réseau d'aqueduc et d'égout de la route 368 – Inventaire et surveillance archéologiques – Émissaires et bassin 1	91
Tableau 7.	Synthèse des activités – Projet n° 154-09-1342, municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans, réfection du réseau d'aqueduc et d'égout de la route 368 – Inventaire archéologique – Chemin Royal	104

LISTE DES FIGURES

Figure 1.	Localisation générale du projet de réfection du réseau d'aqueduc et d'égout de la route 368 dans les limites de la municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans	3
Figure 2.	Géologie détaillée de la municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans (Carte tirée de SIGEOM, 1 : 500 000)	9
Figure 3.	Extrait de la carte topographique de l'île d'Orléans datant de 1920 (BAnQ, 21L/14, Québec, 1920; tirée de Ruralys 2010 : 14).	10
Figure 4.	Courbe du niveau marin moyen (NMM) de la région de Québec (Adaptée de Lamarche 2011 : 87 et tirée de Castonguay, Dandenault et associés 2016 : 15).....	11
Figure 5.	Déglaciation du sud du Québec et des terres méridionales limitrophes en milliers d'années avant aujourd'hui (Richard 2007)	11
Figure 6.	Extrait de la carte de la Nouvelle-France et du Canada de Cornelius van Wytfliet datant de 1597 (ANC, 900, NMC, 6322, Nouvelle-France, 1597)	17
Figure 7.	Extrait d'un plan de la seigneurie de l'île d'Orléans reproduisant la carte faite par Robert de Villeneuve en 1689 (Tiré de Pouliot 1984 : 175).....	18
Figure 8.	Extrait de la carte de Robert Villeneuve datant de 1689 montrant la paroisse de Saint-Paul-de-l'île d'Orléans et le lieu-dit « Moulin de l'Arbre sec » (Bibliothèque nationale de France, Département Cartes et plans, GE SH 18 PF 127 DIV 6 P 4)	19
Figure 9.	Détail d'un plan de la seigneurie de l'île d'Orléans reproduisant la carte faite par Robert de Villeneuve en 1689 montrant l'emplacement des principaux bâtiments que comprend le domaine seigneurial (Tiré de Pouliot 1984 : 175)...	19
Figure 10.	Extrait d'un plan du terrain de la Fabrique de Saint-Laurent daté du 30 septembre 1841 (BAnQ, CA, 301, S27, D122)	20
Figure 11.	Extrait d'une carte de Jacques Nicolas Bellin datant de 1744 et montrant l'île d'Orléans (BAnQ, G 3452 O72 1744 B4 CAR).....	21
Figure 12.	Première église en pierre de Saint-Laurent vers 1860 (Studio Livernois)	21
Figure 13.	Première église en pierre de Saint-Laurent vers 1864. À l'extrémité gauche de l'image, on remarque le muret de l'enceinte du cimetière (Studio Livernois)	22

Figure 14.	Vue des deux églises en pierre de Saint-Laurent qui se côtoient au début des années 1860 (Studio Livernois).....	23
Figure 15.	Extrait d'un plan d'assurance de Charles E. Goad datant de 1912. La sacristie de la première église en pierre est située à la limite du cimetière et du chemin Royal, en avant de l'église actuelle (BAnQ, P 600, S4, SS1, D57) ..	23
Figure 16.	Vue de l'arrière du presbytère de Saint-Laurent, après 1902. Collection privée (Tirée de Bélanger 1984 : 5).....	24
Figure 17.	Vue aérienne de l'église, du presbytère et du cimetière (Tirée de Roy et Ruel 1982 : 224).....	24
Figure 18.	Chapelle de procession dédiée à la Vierge Marie vers 1920 (BAnQ, P 600, S6, D5P1192).....	25
Figure 19.	Extrait d'un plan d'assurance de Charles E. Goad datant de 1912. Le cercle rouge indique l'emplacement de la chapelle de procession dédiée à la Vierge Marie (BAnQ, P 600, S4, SS1, D57)	25
Figure 20.	Carte de localisation des sites archéologiques connus sur l'île d'Orléans (Tirée de Ruralys 2010 : 25).....	28
Figure 21.	Localisation du site archéologique connu et des interventions archéologiques réalisées dans les limites de la municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans (Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports du Québec)	31
Figure 22.	Séquence stratigraphique type observée dans la zone 1 du chemin de contournement, à la hauteur du chaînage 20+776.....	45
Figure 23.	Séquence stratigraphique type observée dans la zone 2 du chemin de contournement, à la hauteur du chaînage 20+720.....	49
Figure 24.	Séquence stratigraphique type observée dans la zone 3 du chemin de contournement, à la hauteur du chaînage 20+667.....	51
Figure 25.	Séquence stratigraphique type observée dans la zone 4 du chemin de contournement, à la hauteur des chaînages 30+020, 30+500 et 30+960.....	56
Figure 26.	Séquence stratigraphique type observée dans la zone 5 du chemin de contournement, à la hauteur du chaînage 31+650.....	59
Figure 27.	Séquence stratigraphique type observée dans la zone 6 du chemin de contournement, à la hauteur du chaînage 50+245.....	62

Figure 28.	Séquence stratigraphique type observée dans la zone 7 du chemin de contournement, à la hauteur du chaînage 20+454.....	65
Figure 29.	Séquence stratigraphique type observée dans la zone 9, à la hauteur du chaînage 10+241	69
Figure 30.	Séquence stratigraphique type observée dans l'emprise du bassin 1, à la hauteur du chaînage 60+320	75
Figure 31.	Séquence stratigraphique type observée dans l'emprise de l'émissaire 6, à la hauteur des chaînages 106+064, 106+066, 106+068, 106+071 et 106+073.....	79
Figure 32.	Séquence stratigraphique type observée dans l'emprise de l'émissaire 11, à la hauteur du chaînage 111+020.....	90
Figure 33.	Séquence stratigraphique type observée dans le secteur 5, à la hauteur du chaînage 1+122 du chemin Royal	94
Figure 34.	Séquence stratigraphique type observée dans le secteur 6, à la hauteur du chaînage 1+392 du chemin Royal	97
Figure 35.	Séquence stratigraphique type observée dans le secteur 7, à la hauteur du chaînage 1+762 du chemin Royal	100
Figure 36.	Coupe schématique transversale au bas de la falaise modifiée de Allard (1981) montrant la correspondance entre les environnements naturels et les secteurs d'intervention de 2016 (zones 1 et 2 du chemin de contournement, chemin Royal, émissaires et bassin 1).....	105

LISTE DES PLANS

Plan 1.	Vue d'ensemble des secteurs d'intervention (division des feuillets).....	35
Plan 2.	Localisation des secteurs d'intervention et des sondages archéologiques (feuille 1).....	36
Plan 3.	Localisation des secteurs d'intervention et des sondages archéologiques (feuille 2).....	37
Plan 4.	Localisation des secteurs d'intervention et des sondages archéologiques (feuille 3).....	38
Plan 5.	Localisation des secteurs d'intervention et des sondages archéologiques (feuille 4).....	39
Plan 6.	Localisation des secteurs d'intervention et des sondages archéologiques (feuille 5).....	40
Plan 7.	Localisation des secteurs d'intervention et des sondages archéologiques (feuille 6).....	41
Plan 8.	Localisation des vestiges mis au jour dans l'emprise des émissaires 6 et 7	83

LISTE DES PHOTOGRAPHIES

Photo 1.	Vue générale de la zone 1, à la hauteur du chaînage 20+820, vers le nord-ouest (MTQ-1342-2016-001).....	43
Photo 2.	Paroi sud d'un sondage réalisé dans la zone 1, à la hauteur du chaînage 20+776, vers le sud (MTQ-1342-2016-006)	44
Photo 3.	Artéfacts historiques mis au jour dans l'ancien niveau de labour observé dans la zone 1, entre les chaînages 20+760 à 20+840 (MTQ-1342-2016-243) ..	46
Photo 4.	Vue générale de la zone 2, à la hauteur du chaînage 20+750, vers le nord-ouest (MTQ-1342-2016-007).....	47
Photo 5.	Paroi est d'un sondage réalisé dans la zone 2, à la hauteur du chaînage 20+720, vers le nord-est (MTQ-1342-2016-013)	48
Photo 6.	Vue générale de la zone 3, à la hauteur du chaînage 20+700, vers le nord-ouest (MTQ-1342-2016-016).....	50
Photo 7.	Paroi sud d'un sondage réalisé dans la zone 3, à la hauteur du chaînage 20+667, vers le sud-ouest (MTQ-1342-2016-018)	52
Photo 8.	Vue générale de la zone 4, à la hauteur du chaînage 30+020, vers le sud (MTQ-1342-2016-021)	53
Photo 9.	Vue générale de la zone 4, à la hauteur du chaînage 30+480, vers le sud (MTQ-1342-2016-023)	53
Photo 10.	Vue générale de la zone 4, à la hauteur du chaînage 30+960, vers le sud (MTQ-1342-2016-054)	54
Photo 11.	Paroi nord d'un sondage réalisé dans la zone 4, à la hauteur du chaînage 30+500, vers le nord (MTQ-1342-2016-029)	55
Photo 12.	Vue générale de la zone 5, à la hauteur du chaînage 31+650, vers le nord (MTQ-1342-2016-148)	57
Photo 13.	Paroi ouest d'un sondage réalisé dans la zone 5, à la hauteur du chaînage 31+650, vers le sud-ouest (MTQ-1342-2016-149)	58
Photo 14.	Vue générale de la zone 6, à la hauteur du chaînage 50+050, vers le sud (MTQ-1342-2016-057)	60

Photo 15.	Paroi ouest d'un sondage réalisé dans la zone 6, à la hauteur du chaînage 50+245, vers le nord-ouest (MTQ-1342-2016-066).....	61
Photo 16.	Vue générale de la zone 7, à la hauteur du chaînage 20+454, vers le nord (MTQ-1342-2016-192)	63
Photo 17.	Paroi est d'un sondage réalisé dans la zone 7, à la hauteur du chaînage 20+454, vers le nord-est (MTQ-1342-2016-193)	64
Photo 18.	Vue générale de la zone 8, à la hauteur du chaînage 20+080, vers l'est (MTQ-1342-2016-201)	66
Photo 19.	Vue générale de la zone 9, à la hauteur du chaînage 10+260, vers l'est (MTQ-1342-2016-208)	67
Photo 20.	Paroi nord d'un sondage réalisé dans la zone 9, à la hauteur du chaînage 10+241, vers le nord (MTQ-1342-2016-210).....	68
Photo 21.	Vue générale de la zone 10, à la hauteur du chaînage 10+310, vers l'ouest (MTQ-1342-2016-206)	70
Photo 22.	Vue générale de l'emprise du bassin 1, à la hauteur du chaînage 60+320, vers le sud-est (MTQ-1342-2016-075).....	73
Photo 23.	Vue générale de l'emprise de l'émissaire 3, à la hauteur du chaînage 103+120, vers le sud (MTQ-1342-2016-082)	73
Photo 24.	Paroi sud d'un sondage réalisé dans l'emprise du bassin 1, à la hauteur du chaînage 60+320, vers le sud (MTQ-1342-2016-078).....	74
Photo 25.	Vue générale de l'emprise de l'émissaire 6, à la hauteur du chaînage 106+000, vers le sud (MTQ-1342-2016-092)	76
Photo 26.	Paroi est de la tranchée excavée dans l'émissaire 6, à la hauteur du chaînage 106+060, vers le sud-ouest (MTQ-1342-2016-146)	77
Photo 27.	Vue rapprochée d'un muret de pierres associé à un canal de ruissellement identifié dans l'emprise de l'émissaire 6, à la hauteur du chaînage 106+070, vers l'ouest (MTQ-1342-2016-136).....	81
Photo 28.	Vue rapprochée de l'émissaire 6 à la hauteur du chaînage 106+030. Dans la paroi est de la tranchée, on peut observer la présence d'un niveau de démolition contenant des pierres calcaires et du mortier au nord du garage, vers l'est (MTQ-1342-2016-152).....	82

Photo 29.	Vue rapprochée des planches de bois mises au jour dans l'émissaire 6, à la hauteur du chaînage 106+070, vers le nord (MTQ-1342-2016-134)	85
Photo 30.	Vue rapprochée des artefacts découverts dans l'émissaire 6, à la hauteur du chaînage 106+070, en plongée (MTQ-1342-2016-135).....	85
Photo 31.	Vue rapprochée d'un muret de pierres associé à un canal de ruissellement identifié dans l'emprise de l'émissaire 7, à la hauteur du chaînage 107+020, vers l'ouest (MTQ-1342-2016-161).....	86
Photo 32.	Bouteille d'encre Antoine en grès grossier français (MTQ-1342-2016-244)	87
Photo 33.	Vue générale de l'emprise de l'émissaire 11, à la hauteur du chaînage 111+000, vers le sud (MTQ-1342-2016-097)	88
Photo 34.	Paroi est d'un sondage réalisé dans l'emprise de l'émissaire 11, à la hauteur du chaînage 111+010, vers le nord-est (MTQ-1342-2016-099)	89
Photo 35.	Vue générale de la tranchée 1 réalisée à la hauteur du chaînage 1+119 du chemin Royal, face à la chapelle de procession, vers le sud-est (MTQ-1342-2016-118)	93
Photo 36.	Paroi sud de la tranchée 1 réalisée à la hauteur du chaînage 1+119 du chemin Royal, face à la chapelle de procession, vers le sud (MTQ-1342-2016-117)	93
Photo 37.	Vue générale du secteur 6, à la hauteur du chaînage 1+446 du chemin Royal, vers l'ouest (MTQ-1342-2016-173)	96
Photo 38.	Paroi ouest de la tranchée 1 réalisée dans le secteur 6, à la hauteur du chaînage 1+365 du chemin Royal, vers l'ouest (MTQ-1342-2016-164)	96
Photo 39.	Vue générale du secteur 7, à la hauteur du chaînage 1+825 du chemin Royal, vers le nord-ouest (MTQ-1342-2016-187)	98
Photo 40.	Paroi ouest de la tranchée 4 réalisée dans le secteur 7, à la hauteur du chaînage 1+793 du chemin Royal, vers l'ouest (MTQ-1342-2016-186).....	99
Photo 41.	Vue d'ensemble de l'emprise du côté sud du chemin Royal à proximité de l'église de Saint-Laurent, vers le sud-ouest (MTQ-1342-2016-224).....	101
Photo 42.	Paroi ouest d'un sondage réalisé du côté sud du chemin Royal, près de l'église de Saint-Laurent, vers le sud-ouest (MTQ-1342-2016-221).....	103
Photo 43.	Paroi nord d'un sondage réalisé du côté nord du chemin Royal, près de l'église de Saint-Laurent, vers le nord (MTQ-1342-2016-229).....	103

ÉQUIPE DE RÉALISATION

MINISTÈRE DES TRANSPORTS, DE LA MOBILITÉ DURABLE ET DE L'ÉLECTRIFICATION DES TRANSPORTS

Direction de la Capitale-Nationale Services des projets

François Lessard, ingénieur et coordonnateur de projets

Direction générale des territoires Direction de la programmation et des ressources territoriales Service de coordination des affaires autochtones, de l'archéologie et du Plan Nord

Ghislain Gagnon, archéologue chargé d'activité

MUNICIPALITÉ DE SAINT-LAURENT-DE-L'ÎLE-D'ORLÉANS

Michelle Moisan, directrice générale

TRUELLE ET CIE INC., SERVICES-CONSEILS EN ARCHÉOLOGIE

Désirée-Emmanuelle Duchaine, archéologue historienne, chargée de projet et responsable d'intervention

Isabelle Duval, archéologue préhistorienne, responsable d'intervention

Nicolas Fortier, responsable d'intervention et assistant-archéologue

Michel Plourde, assistant-archéologue et technicien senior

Christine Perreault, assistante-archéologue et technicienne sénior

David Beaumier, technicien senior

Antoine Guérette, technicien junior

Olivier Lalonde, technicien senior

Roxane Lévesque, technicienne juniore

Alexandre Naud, technicien intermédiaire

Ariane Pépin, technicienne sénior

Luis Trudel-Lopez, technicien junior

ARCHÉO-CAD

Marie Fournier, cartographe

RÉSUMÉ

Entre le 7 juin et le 5 octobre 2016, des interventions archéologiques ont été réalisées dans le cadre de la réalisation de la première phase du projet de réfection du réseau d'aqueduc et d'égout de la route 368 dans les limites de la municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans. En somme, des inventaires archéologiques réalisés au moyen de sondages manuels et de tranchées mécaniques ainsi que des travaux de surveillance ont été effectués dans l'emprise de la route 368 (chemin Royal) mais également dans les limites d'émissaires perpendiculaires à la route principale ainsi que dans l'emprise d'un chemin de contournement traversant des terres agricoles localisées au nord du chemin Royal.

Aucune de ces interventions archéologiques n'a conduit à la découverte de sites archéologiques. Des niveaux de sol naturel témoignant de la présence de la terrasse de Mitis et représentant donc un potentiel archéologique concernant l'occupation du territoire au cours de la préhistoire ont tout de même été identifiés, principalement dans l'emprise des émissaires ainsi que dans les limites du chemin Royal. Quant à l'occupation historique ancienne, seuls d'anciens canaux de ruissellement ont été mis au jour dans les limites des émissaires 6 et 7 ainsi que des artefacts datant des XVIII^e et XIX^e siècles provenant soit d'anciens niveaux de labour ou de remblais identifiés dans les divers secteurs d'interventions. La découverte de ces éléments n'a toutefois pas conduit à l'attribution d'un code Borden qui désigne un site archéologique connu.

En somme, les interventions archéologiques effectuées ont donc permis de libérer les secteurs touchés par les travaux réalisés en 2016 dans le cadre de la réalisation de la première phase du projet de réfection du réseau d'aqueduc et d'égout de la route 368 dans les limites de la municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans qui concernait essentiellement la portion est du projet située entre les chaînages 1+100 et 2+400. Ces travaux ont donc pu être réalisés sans qu'il n'y ait de contrainte sur les ressources archéologiques. Par ailleurs, les travaux concernant la portion ouest du projet, qui s'étend entre les chaînages 0+000 et 1+100, seront réalisés à partir du printemps 2017. Ces derniers toucheront d'autres zones à potentiel situées de part et d'autre du chemin Royal qui, selon la firme Ruralys (2010), sont susceptibles de contenir des ressources archéologiques ayant trait à l'occupation ancienne du territoire au cours de la préhistoire et de la période historique. En conformité avec l'autorisation de travaux émise par le MCC et dans le but de limiter les impacts que pourrait avoir la réalisation de la seconde phase du projet de réfection du réseau d'aqueduc et d'égout de la municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans sur les ressources archéologiques potentielles, il est recommandé de réaliser les interventions archéologiques préalablement ou simultanément aux travaux d'excavation prévus.

1. INTRODUCTION

Ce rapport présente les résultats d'interventions archéologiques réalisées dans l'emprise du projet de réfection du réseau d'aqueduc et d'égout de la route 368 dans les limites de la municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans en vertu d'un protocole d'entente entre cette dernière et le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports du Québec (MTMDET) (tableau 1; figure 1). Ces interventions archéologiques ont été plus précisément réalisées dans le cadre de la première phase du projet qui concernait essentiellement la portion est du chemin Royal située entre les chaînages 1+100 et 2+400.

Les objectifs de ces interventions archéologiques étaient de vérifier la présence de sites archéologiques dans les limites de ce projet et, le cas échéant, de localiser, d'évaluer et d'identifier ceux-ci. Cette approche préventive appliquée par le MTMDET, qui s'inscrit dans le cadre de l'application de la loi sur le Patrimoine culturel, vise à protéger les ressources patrimoniales du Québec. De plus, le projet étant situé dans les limites du site patrimonial déclaré de l'Île-D'Orléans, le ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCC) exigeait également que des interventions archéologiques soient réalisées dans le cadre du projet décrit précédemment. Celui-ci, qui a été créé en 1970 et qui englobe toutes les municipalités de l'île, compte 3 600 bâtiments dont 19 immeubles patrimoniaux classés (MCC 2017c). En plus d'avoir été fréquentée par des populations amérindiennes au cours de la préhistoire, l'île d'Orléans est également un des premiers territoires de la région immédiate de Québec à avoir été peuplé lors de l'arrivée des premiers colons français au début du XVII^e siècle. En somme, le potentiel archéologique que revêt le secteur du projet ne fait donc nul doute. Il a d'ailleurs été confirmé par une étude de potentiel réalisée par la firme Ruralys en 2010. Celle-ci avait d'ailleurs permis de définir quatre zones à potentiel préhistorique et huit zones à potentiel historique dans une zone d'étude élargie englobant l'ensemble du projet de réfection du réseau d'aqueduc et d'égout de la route 368 dans les limites de la municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans (Ruralys 2010).

En somme, le rapport présente une description du mandat ainsi que les méthodes et techniques utilisées lors de la réalisation des interventions archéologiques. Les résultats de ces dernières sont ensuite présentés, accompagnés de tableaux, de plans, de figures et de photographies. Les interventions archéologiques ont été effectuées entre le 7 juin et le 5 octobre 2016 par une équipe constituée d'un(e) archéologue responsable de terrain, parfois d'un(e) assistant(e)-archéologue et d'un à cinq techniciens-archéologues.

Tableau 1. Identification du projet de réfection du réseau d'aqueduc et d'égout de la route 368 dans les limites de la municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans

N ^o de projet	Localisation et description	Date de réalisation	Nombre de sondages/tranchées	Résultat
154-09-1342	Municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans, route 368, projet de réfection du réseau d'aqueduc et d'égout	7 juin au 5 octobre 2016	459 sondages 13 tranchées	Négatif

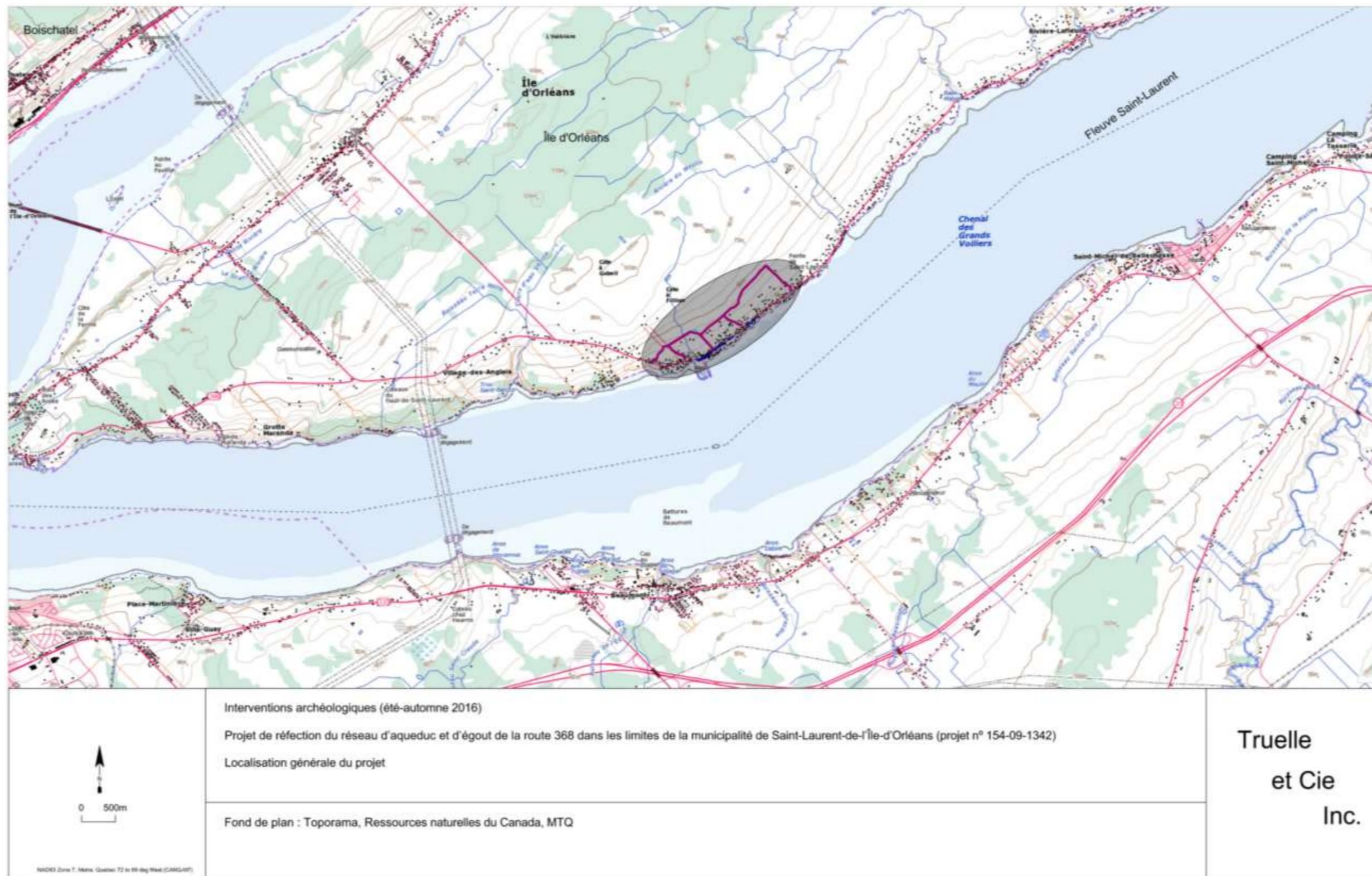


Figure 1. Localisation générale du projet de réfection du réseau d'aqueduc et d'égout de la route 368 dans les limites de la municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans

1.1 Mandat

Le mandat tel que décrit au contrat est le suivant :

- Le prestataire doit effectuer les expertises archéologiques requises par le MTMDET ainsi qu'en vertu des lois et règlements en vigueur afin d'évaluer le potentiel archéologique présent dans les limites du projet de réfection du réseau d'aqueduc et d'égout de la route 368 dans les limites de la municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans;
- Le cas échéant, le prestataire doit proposer des mesures d'intervention et de protection des données et des biens archéologiques;
- Le cas échéant, le prestataire doit effectuer les expertises requises afin de protéger les biens et les données archéologiques dans le but de réduire les impacts relatifs à la présence de patrimoine archéologique dans les limites du projet cité précédemment et de réduire les impacts du projet sur le patrimoine archéologique;
- Le prestataire doit transmettre au responsable de projet tous les biens livrables soit : un rapport d'étape pour chaque intervention sur le terrain ou lorsqu'exigé par le Ministère et un rapport de recherche par type d'expertises (inventaire et surveillance archéologiques en l'absence de site archéologique connu, fouille et surveillance archéologiques dans les limites d'un site connu, synthèse historique et étude de potentiel archéologique).

1.2 Cadre méthodologique

La méthodologie employée est conforme à celle prescrite par le MTMDET :

- Effectuer, préalablement à la réalisation de toute expertise archéologique, les recherches documentaires ayant trait à la réalisation et à la localisation d'inventaires archéologiques, à la présence de sites archéologiques préhistoriques et historiques connus à proximité et dans l'emprise d'un projet de construction devant être inventoriée;
- Effectuer, préalablement à la réalisation d'une expertise archéologique, les recherches documentaires ayant trait à la période historique, tant euro-qubécoise qu'amérindienne, aux fins de compréhension d'éventuelles mises au jour de vestiges d'occupation humaine et d'intégration du contexte culturel devant être inclus dans un rapport de recherche archéologique;
- Effectuer, préalablement à la réalisation d'une expertise archéologique, les recherches documentaires permettant la reconstitution théorique de la paléogéographie pertinente à la compréhension de l'occupation humaine ancienne du contexte du projet de construction devant être inventorié.

1.2.1 Inventaire archéologique

- Effectuer un ou des inventaires archéologiques visant à vérifier la présence ou l'absence de sites préhistoriques et historiques amérindiens ainsi qu'historiques euro-qubécois;
- Une inspection visuelle devra être effectuée sur l'ensemble de l'emprise d'un projet de construction, préalablement à la réalisation d'éventuels sondages exploratoires. L'objectif de l'inspection visuelle est d'identifier tous les secteurs où une intervention archéologique est praticable ou non praticable ainsi que des vestiges archéologiques qui pourraient être visibles à la surface du sol;
- Feront exception aux sondages archéologiques, les affleurements rocheux de surface, les pentes excessives, les zones humides, les cours et les plans d'eau ainsi que les aires où des enlèvements de matériaux meubles ou des bouleversements divers rendent inutile ou impossible la réalisation de sondages archéologiques;
- Les travaux d'inventaires archéologiques seront réalisés par inspections visuelles et sondages manuels systématiquement disposés, en alternance, à tous les dix ou quinze mètres, selon le contexte. Chaque puits de sondage archéologique devra couvrir une superficie minimale de 900 cm². L'excavation de puits de sondage sera réalisée à la pelle en vérifiant minutieusement à la truelle le contenu excavé, en déstructurant le couvert végétal et organique superficiel et en atteignant le niveau de sol considéré stérile. Dans certains cas, des tranchées excavées mécaniquement peuvent également être effectuées;
- Des sondages tests devront être effectués à tous les 500 m sur la ligne de sondages centrale ou à chaque fois que le terrain présente des différences significatives ou des particularités au niveau stratigraphique. Chaque sondage test devra avoir des dimensions de 50 cm sur 50 cm et atteindre une profondeur minimale de 80 cm. Les coupes stratigraphiques des sondages tests devront être dessinées. Enfin, les coordonnées géographiques ainsi que l'altitude de chacun d'eux devront être enregistrées;
- Lorsqu'un site archéologique est découvert ou identifié au cours d'un inventaire archéologique, celui-ci doit être localisé, délimité puis, qualitativement et quantitativement évalué;
- Lorsque des biens archéologiques sont mis au jour lors de sondages ou observés en surface, des sondages supplémentaires doivent être réalisés en périphérie à une distance maximale de cinq mètres les uns des autres afin de déterminer l'étendue et de procéder à l'évaluation du site archéologique identifié;
- Les sondages supplémentaires réalisés en périphérie d'un sondage positif devront être de 50 cm sur 50 cm et être excavés à la pelle;
- Les biens archéologiques identifiés dans les sondages devront être localisés par rapport au niveau de sol de référence;

- Toutes les mesures, plans et relevés stratigraphiques et photographiques nécessaires à la compréhension des biens archéologiques seront prises;
- Tous les sondages positifs devront être précisément localisés en fonction de l'arpentage existant ou sinon arpentés sur le terrain à partir d'un point de référence identifiable et tous les sondages effectués devront être comptabilisés; sondages archéologiques positifs et négatifs différenciés;
- Dans le cas de l'implantation d'un quadrillage ou d'alignements de sondages, un plan de référence devra être préparé et joint au rapport;
- Tous les sondages archéologiques devront être obligatoirement remblayés;
- Tout aménagement, structure ou organisation de l'espace, de nature anthropique, à l'état de vestige autre qu'archéologique, devra être l'objet d'une description détaillée, d'un relevé cartographique à l'échelle du plan de construction, d'un croquis et d'un relevé photographique;
- Chaque site archéologique identifié devra être évalué en tenant compte de son intégralité physique et une description de son contexte environnemental devra être complétée;
- Le cas échéant, le prestataire devra proposer des mesures de protection, de sauvetage, de fouille et de mise en valeur du patrimoine archéologique identifié dans l'emprise d'un projet de construction, en fonction des caractéristiques des sites archéologiques éventuellement identifiés ainsi que de la menace appréhendée par la réalisation des travaux devant être effectués par le Ministère ou pour le compte de celui-ci.

1.2.2 Surveillance archéologique

- La surveillance archéologique est effectuée simultanément à l'excavation mécanique des tranchées nécessaires à la réalisation du projet décrit précédemment;
- Dans le cas où des vestiges archéologiques immobiliers (vestiges architecturaux) ou mobiliers (artéfacts) sont observés au cours des travaux, ces derniers sont alors interrompus afin que ces vestiges soient évalués;
- À la suite de cette évaluation visant à déterminer la valeur des vestiges ainsi découverts, des recommandations sont alors émises quant à la nature de l'intervention devant être effectuée. Dans l'éventualité de la découverte de sols archéologiques en place, une fouille manuelle peut compléter les travaux d'excavation;
- Les artéfacts, les échantillons de sols et les écofacts sont prélevés;
- L'enregistrement des données recueillies au cours de l'intervention comprend la prise de photographies ainsi que de notes faisant notamment état des interprétations préliminaires,

la réalisation de croquis en plan et en coupe et la récolte d'artéfacts s'il y a lieu. Ces données archéologiques sont consignées dans un carnet de fouille, sous forme de résumés de lots et de structures, dans un carnet d'arpentage et dans un catalogue photographique;

- Dans le cas où aucun vestige archéologique n'est mis au jour au cours de l'intervention, certaines données ayant trait notamment à la déposition stratigraphique des sols sont tout de même enregistrées. En somme, les parois stratigraphiques de toutes les tranchées qui sont excavées sont photographiées et les plus significatives d'entre elles sont dessinées;
- Bien que le Ministère privilégie l'approche préventive préalable au déroulement des travaux, certains projets possèdent des caractéristiques ne permettant par la réalisation d'expertises archéologiques préventives. Lorsqu'un prestataire de services se voit confier un mandat de surveillance archéologique, il doit prévoir un programme de travail permettant aux travaux de demeurer les plus fluides possibles. Il doit alors circonscrire au maximum le secteur d'intervention et doit appliquer une méthodologie limitant les temps d'arrêt des chantiers, le tout en conformité avec les exigences de la Loi sur le patrimoine culturel (chapitre P-9.002);
- En tout temps, le programme d'intervention proposé doit prendre en compte les contraintes de l'entrepreneur responsable du chantier et proposer des solutions adaptées à celles-ci. La méthodologie proposée par un prestataire de services doit favoriser une surveillance de courte durée dans la mesure où il est possible d'arrimer la solution proposée au programme de l'entrepreneur responsable;
- Toute recommandation émise doit favoriser les solutions préventives pouvant être mises en œuvre avant les travaux. La surveillance archéologique doit demeurer une solution d'exception.

L'équipe de recherche s'est conformée à l'ensemble des exigences méthodologiques applicables en vertu des caractéristiques de l'intervention réalisée.

2. CADRE GÉOGRAPHIQUE

2.1 Environnement actuel

D'une longueur de 34 km et d'une largeur de 8 km, l'île d'Orléans constitue une des plus grandes îles du fleuve Saint-Laurent. Située en aval de Québec, elle revêt la forme d'une plateforme allongée et bombée aux bords plutôt abrupts. Elle fait partie de la région écologique de la « plaine du Saint-Laurent » qui couvre une grande partie de la vallée du Saint-Laurent, entre Saint-Hyacinthe à l'ouest et Saint-Pascal à l'est (Gosselin 2005). L'île est caractérisée par des coteaux, à la topographie douce et régulière et recouverts de dépôts littoraux marins principalement sableux, dont l'altitude moyenne est généralement assez basse, mais dont les sommets peuvent culminer à une altitude de 150 m. Une certaine proportion de graviers et de cailloux est observable dans ces dépôts (Gosselin 2005). Constitué en grande partie de mudstone, de quartzite, de grès et de conglomérat, le socle rocheux, qui est généralement lié à la province géologique des Appalaches, est complexe et très plissé (figure 2). Le secteur d'intervention se situe pour sa part entre 0 et 50 m d'altitude.

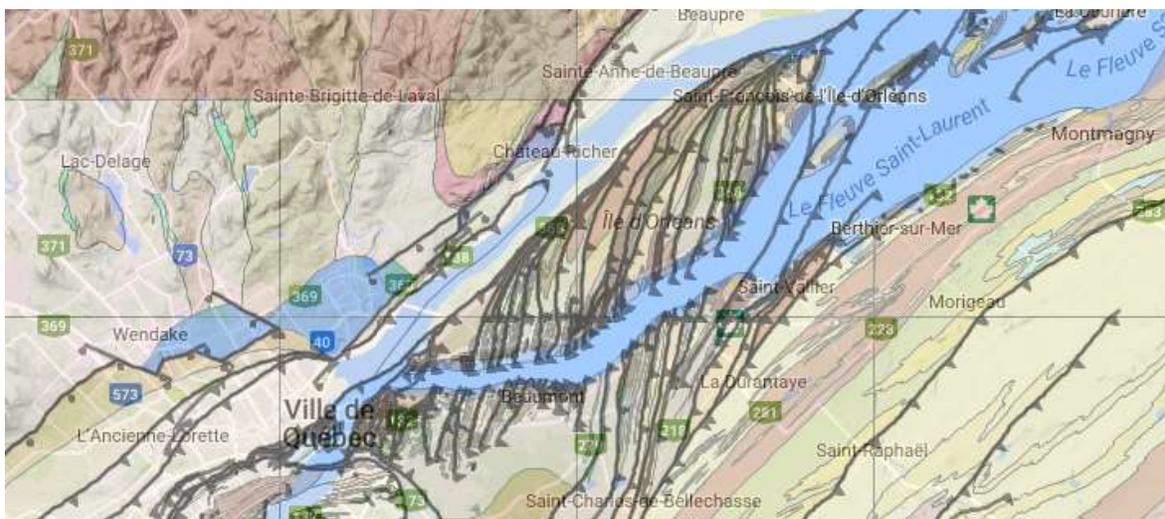


Figure 2. Géologie détaillée de la municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans (Carte tirée de SIGEOM, 1 : 500 000)

Le climat qui domine cette île s'étend de l'estuaire du Saint-Laurent à la région des Grands Lacs. Il s'agit d'un domaine climatique de type tempéré frais. Bien qu'une grande partie de l'île soit aujourd'hui aménagée à des fins agricoles et résidentielles rurales, la végétation d'origine y est plutôt une érablière à tilleul (Gosselin 2005). En plus du fleuve Saint-Laurent qui se trouve en bordure du secteur d'intervention, l'île est drainée par un réseau hydrographique constitué de quelques petites rivières et de ruisseaux (figure 3). Aujourd'hui, le cours de plusieurs de ces cours d'eau a vraisemblablement été modifié lors de l'aménagement du territoire. Le secteur d'intervention est d'ailleurs parcouru par quelques-uns de ces ruisseaux.



Figure 3. Extrait de la carte topographique de l'île d'Orléans datant de 1920 (BANQ, 21L/14, Québec, 1920; tirée de Ruralys 2010 : 14).

2.2 Paléo-environnement

Les données relatives à la fonte du glacier wisconsinien dans la région de Québec, à l'exondation de l'île d'Orléans et à la mise en place de conditions environnementales propices à l'établissement humain sont relativement rares pour ce secteur. Toutefois, des travaux réalisés dans la région de Baie-Comeau, sur la Rive-Sud et plus récemment sur le territoire de la ville de Québec offrent néanmoins un aperçu de l'évolution du niveau des eaux à la hauteur de l'île d'Orléans (Dionne 1988 et 2001; Lamarche 2011). Selon les plus récentes recherches, la majeure partie du golfe et de l'estuaire du Saint-Laurent aurait été libérée des glaces wisconsinniennes un peu avant 13 300 ans avant aujourd'hui (AA) (Lamarche 2011). Le niveau des eaux saumâtres de la mer de Goldthwait occupe alors la vallée du Saint-Laurent à l'est de Québec (figure 4), jusqu'à une altitude d'environ 140 m dans la région de Rimouski (Lamarche 2011 : 123). Selon Lamarche (2011) et Richard (2007), la région de Québec a vraisemblablement été libérée de son couvert de glace vers 12 500 ans AA ou même un peu avant, vers 13 000 ans AA (Lamarche 2011) (figure 5). Les points les plus hauts de l'île d'Orléans émergeaient alors à peine. La déglaciation de la vallée du Saint-Laurent s'est par la suite poursuivie et a été complétée peu après 11 000 ans AA (Richard et Occhietti 2005).

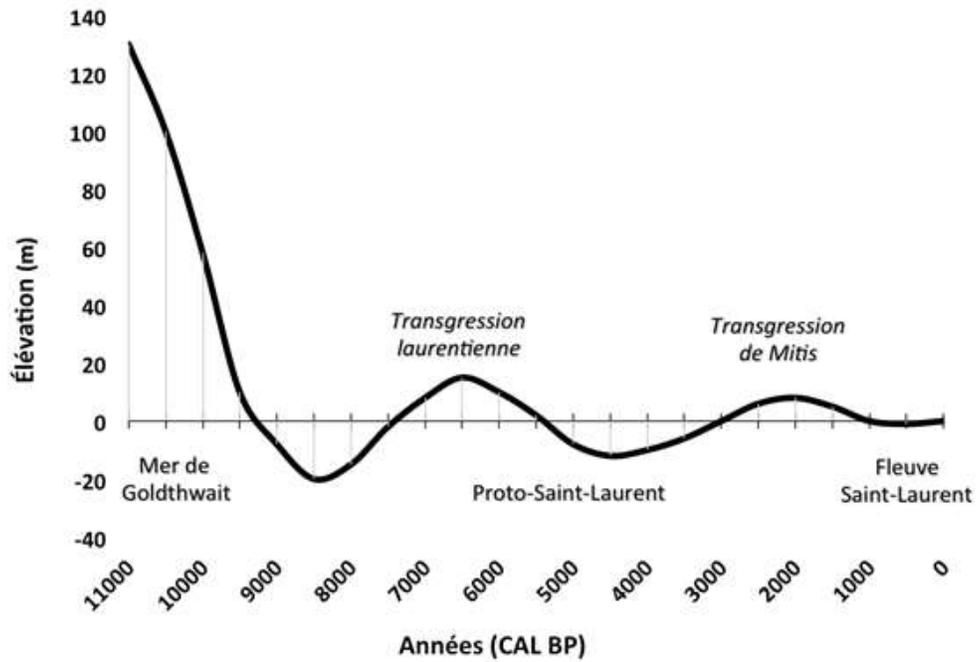


Figure 4. Courbe du niveau marin moyen (NMM) de la région de Québec (Adaptée de Lamarche 2011 : 87 et tirée de Castonguay, Dandenault et associés 2016 : 15).



Figure 5. Déglaciation du sud du Québec et des terres méridionales limitrophes en milliers d'années avant aujourd'hui (Richard 2007)

Au niveau de Québec, le dynamisme des courants suppose un environnement fluvial de fort débit, le Proto-Saint-Laurent et les fluctuations enregistrées du niveau marin résultant principalement d'effets glacio-eustatiques (Lamarche 2011 : 125). À l'ouest de Québec, le mélange des eaux de fonte et des eaux saumâtres provenant de l'ouest forme la mer de Champlain, à l'est de la mer de Goldthwait. Puis, le relèvement isostatique chassant ces dernières, la formation du lac à Lampsilis est complétée vers 9 800 ans AA (Richard et Occhietti 2005). À l'est de Québec, il n'y a pas eu cette phase lacustre. En effet, l'abaissement du niveau de surface de la mer de Goldthwait et la canalisation des eaux dans une vallée de plus en plus étroite se sont poursuivis très tardivement (Lamarche 2011). Morneau (1989) attribue d'ailleurs la formation des terrasses de 5, 10 et 15 m, visibles dans la région de Québec ainsi qu'en de nombreux endroits le long de la vallée du Saint-Laurent, à la régression progressive, mais néanmoins irrégulière de la mer. À la suite d'un épisode de bas niveau marin qui a fait descendre les eaux du fleuve à une altitude d'environ 10 m en dessous du niveau actuel vers 7 000 ans AA, une remontée subséquente du niveau marin moyen (NMM) est survenue. Cet événement, qui a connu son paroxysme vers 5 600 ans AA, alors que le niveau marin moyen atteignait 10 à 15 m au-dessus du niveau actuel du fleuve (Dionne 2001; Lamarche 2011), porte le nom de Transgression laurentienne. Par la suite, le niveau du fleuve Saint-Laurent s'est à nouveau abaissé pour atteindre un niveau plus bas que l'actuel un peu après 3 000 ans AA (Dionne 2001). Une dernière transgression, nommée la Transgression de Mitis, a ensuite fait remonter le niveau marin jusqu'à environ 5 à 8 m d'altitude autour de 2 000 ans AA (Dionne 2002; Lamarche 2011). Quant au niveau actuel du fleuve, il a été atteint il y a environ 1000 ans.

3. CADRE CULTUREL ANCIEN

L'occupation préhistorique du Québec méridional est découpée en trois grandes périodes : le Paléoindien, l'Archaïque et le Sylvicole.

Le Paléoindien (12 000 à 8 000 ans AA)

Dès le début du retrait glaciaire sur le territoire québécois, des populations provenant de régions australes commencent à y circuler suivant la migration du caribou (Chapdelaine 2007). La sous-période ancienne du Paléoindien s'étend de 12 000 ans à environ 10 000 ans AA alors que la phase récente se termine vers 8 000 ans AA.

Au Québec, les premiers occupants ont atteint la région du lac Mégantic durant le Paléoindien ancien (Chapdelaine 2007). L'industrie lithique associée à ces groupes est exclusivement taillée et se caractérise par de gros outils bifaciaux ainsi que par des pointes lancéolées à cannelure de type Neponset/Michaud. En plus d'une série d'outils unifaciaux comme des grattoirs, des racloirs et des perçoirs, la boîte à outils des Paléoindiens est complétée avec des éclats retouchés (Chapdelaine 2007). Le recours à des matières premières lithiques de première qualité est caractéristique de cette phase ancienne (Plourde 2009). Étant très mobile, il leur était facile de récupérer des matériaux lors de leurs nombreux déplacements.

Quant au site CeEt-657, qui est situé à l'embouchure de la rivière Chaudière à une altitude variant de 40 m à 50 m, et à quelques kilomètres seulement du secteur à l'étude (Ruralys 2010 : 17), il est caractérisé par la taille de pointes de type Nicolas/Holcombe (Pintal 2002). Le site CeEt-657 a été daté entre 10 000 ans et 9 000 ans AA et est caractérisé par des pointes foliacées ou triangulaires à base concave, oblique ou rectiligne. Cette datation le place donc au début du Paléoindien récent.

Également attribuables à cette période, des sites associés à la culture Plano ont été découverts sur de hauts plateaux et des enclaves marines dans la vallée du fleuve Saint-Laurent (Laliberté 1992; Dumais 1988 et 2000; Pintal 2006; Benmouyal 1987; Chalifoux 1999) ou profondément à l'intérieur des terres en Abitibi ou en Estrie (Côté 1998; Graillon 2011). Cette culture se distingue par la fabrication de pointes lancéolées à enlèvements étroits et parallèles (Plano ou Sainte-Anne/Varney) servant à la chasse aux mammifères terrestres et marins et par la taille de forêts et de grattoirs en forme de goutte. La diète alimentaire des Planos comprenait de petits mammifères et des poissons (Chalifoux 1999).

L'Archaïque (10 000 à 3 000 ans AA)

L'Archaïque se démarque du Paléoindien par le développement de nouvelles technologies. L'augmentation de la population et le rétrécissement des territoires poussent à recourir à des matières premières lithiques locales aux aptitudes de taille très variables (quartz et quartzite) ou nécessitant l'utilisation du polissage pour en faire des outils (Plourde 2009). Il en a également découlé une certaine spécialisation des groupes face à leur environnement. On voit par

conséquent apparaître l'Archaïque maritime, l'Archaïque du Bouclier et l'Archaïque laurentien. La colonisation du territoire québécois se poursuit dans des conditions climatiques qui se réchauffent continuellement jusque vers 6 000 ans à 5 000 ans AA puis qui se refroidissent et s'humidifient. L'Archaïque a été subdivisé en trois sous-périodes afin de rendre compte de la variabilité des cultures : l'Archaïque ancien (10 000 à 8 000 ans AA), l'Archaïque moyen (8 000 à 6 000 ans AA) et l'Archaïque récent (6 000 à 3 000 ans AA).

Dans le sud du Québec, l'Archaïque ancien constitue une période chrono-culturelle contemporaine au Paléoindien récent. Elle s'étend environ de 10 000 ans à 8 000 ans AA. Les sites assurément attribuables à cette période sur la foi de la typologie morphologique des pointes de projectile bifurquées sont rares. On retrouve des occupations associées à cette première phase de l'Archaïque dans la région de Blanc-Sablon (Pintal 1998), à l'embouchure du Saguenay (Archambault 1995), en Estrie (Chapdelaine 2007) et dans la région de Québec (Laliberté 1992). Ces sites, découverts en bordure du fleuve Saint-Laurent, démontrent possiblement un attrait vers les ressources estuariennes ou marines. La découverte de restes fauniques, aussi bien terrestres que marines, démontre toutefois qu'on exploitait une variété d'environnements.

La période médiane de l'Archaïque (7 000 à 5 500 ans AA) n'a pas laissé de traces dans la région de Québec. Diverses composantes lui ont néanmoins été attribuées en Estrie (Graillon 1997; Chapdelaine 2007), à l'embouchure de la rivière Saguenay (Plourde 2003) et près de Blanc-Sablon (Pintal 1998). Mentionnons que la rareté des sites de cette époque est explicable par un niveau du fleuve qui se situait 10 m en dessous de l'actuel. Les sites qui devaient se trouver en bordure du fleuve ont vraisemblablement été détruits lors de la remontée des eaux. Il est également possible que des sites soient présents dans la région de Québec, mais qu'un biais de recherche n'ait jamais mené à des résultats positifs. En effet, les recherches pourraient tout simplement ne pas avoir été effectuées là où se trouvent les sites de l'Archaïque moyen. Le coffre à outils associé à cette période se compose alors d'outils unifaciaux et de pointes à pédoncule droit ou convergent de type Neville ou Stark (Boudreau 2008).

L'Archaïque récent (6 000 et 3000 ans AA) marque le début de l'occupation humaine permanente dans la région de Québec, et l'île d'Orléans n'y fait pas exception. En effet, l'occupation du territoire s'intensifie si bien que de nombreux sites datant de cette époque ont été découverts à Québec (CeEt-1, CeEt-20, CeEt-201 et CeEt-600), à Lévis (CeEt-5, CeEt-471, CeEt-565 et CeEt-622), à Saint-Augustin-de-Desmaures (CeEu-10) et à l'île d'Orléans (CfEs-1 et CfEs-16). Ce sont toujours des groupes de chasseurs-pêcheurs-cueilleurs nomades, mais moins mobiles que les groupes précédents, qui n'ont pas encore adopté la poterie ni l'horticulture (Clermont et Chapdelaine 1982). Les sites, situés à une altitude variant de 10 m à 20 m, correspondent principalement à de petits campements saisonniers qui sont localisés près des principaux cours d'eau.

L'Archaïque récent se caractérise par plusieurs phases chrono-culturelles durant lesquelles différents groupes se succèdent sur le territoire. L'île d'Orléans se situe dans la sphère d'influence de l'Archaïque laurentien, une culture qui a vu les phases Vergennes et Brewerton se succéder. Elles sont respectivement caractérisées par des pointes à encoches latérales de type Otter Creek et Brewerton taillées dans du chert Onondaga (Chapdelaine et Clermont 2006).

Une mobilité moins grande force une exploitation plus intensive des ressources. La production d'outils lithiques polis (gouges, herminettes, haches et polissoirs) et d'outils en os (grattoirs sur incisive de castor, aiguilles à chas, harpons, poinçons, etc.) se généralise par conséquent à la grandeur du Québec méridional. De plus, le cuivre natif est utilisé dans la région de l'île aux Allumettes afin d'en faire des pointes, des alènes, des barbillons, des hameçons et d'autres outils (Chapdelaine et Clermont 2006).

La diète au cours de l'Archaïque récent en est une de diversification. Leur stratégie adaptative se tourne de plus en plus vers les ressources aquatiques et l'exploitation d'une plus grande variété de végétaux. En Outaouais, ils se nourrissent d'anguilles, de castors et de cervidés (Cossette 2003) alors qu'en Haute-Côte-Nord, ils exploitent le phoque, le béluga, le castor, l'ours, le renard ainsi que diverses espèces de poissons et d'oiseaux (Plumet et coll. 1993).

Le Sylvicole (3000 à 450 ans AA)

Il y a environ 3 000 ans, les groupes amérindiens méridionaux adoptent une technologie qui a révolutionné leur manière de vivre : la poterie. Le Sylvicole a également été divisé en trois sous-périodes qui ont à leur tour été fractionnées en de multiples épisodes. Ces dernières ont principalement été faites en se basant sur l'évolution de la morphologie des poteries ainsi que des décors présents sur celles-ci, mais également sur l'observation des changements technologiques, économiques et sociologiques (Gates St-Pierre 2010).

Dans la région de Québec, le Sylvicole inférieur (3 000 à 2 400 ans AA) est défini par l'arrivée de la culture Meadowood. Cette dernière est caractérisée par le débitage d'un chert Onondaga, une matière première provenant du nord de l'Ontario, et par la fabrication de poterie de type Vinette 1. La production de support prenant la forme de lames de cache et servant de support à une panoplie d'autres outils (pointes triangulaires, grattoirs, forets, etc.) est commune à cette époque. L'utilisation du polissage mène à une diversité de plus en plus grande d'outils et d'autres objets : gorgerins, pierres aviformes, pipes tubulaires, etc. Le cuivre, qui servait à faire des outils dans le sud-ouest de la province à la période précédente, est désormais utilisé lors de la conception d'ornements (perles ovoïdes ou rondes) (Clermont 1978 et 1990). La poterie présente une forme plutôt fuselée, conique ou en ogive, et elle est traitée avec un battoir recouvert de fibres (Plourde 2006). Le nomadisme est toujours la stratégie adaptative préconisée malgré l'accroissement incessant de la population. Dans la région de Québec, les sites du Sylvicole inférieur (CeEt-601, CeEt-660, CeEt-857, CeEu-12, etc.) se retrouvent généralement entre 6 et 19 m d'altitude. Aucun site de cette époque n'est attesté sur l'île d'Orléans (Ruralys 2015b : 14-16)

Ce n'est qu'au Sylvicole moyen (2 400 à 1 000 ans AA) que les groupes amérindiens tendent vers une certaine sédentarisation saisonnière. L'abandon des lames de cache et des changements morpho-stylistiques apparents sur les poteries (empreintes ondulantes sur la paroi extérieure des vases) dénotent une transition culturelle (Arkéos 2000). Toutefois, bien que la forme des pointes soit plutôt pentagonale, l'aménagement d'encoches demeure toutefois commun. À la fin de cette sous-période, avec une sédentarisation de plus en plus accrue et un accroissement de la population s'accroissant, l'horticulture se développe et prend de

l'importance dans l'alimentation. La diète des occupants de la région de Pointe-du-Buisson est en grande partie constituée de poisson. Des sites de cette époque, situés entre 5 et 20 m d'altitude, ont été identifiés en divers lieux de la région de Québec, dont l'île d'Orléans (CgEq-3, CgEq-26 et CgEr-9) (Ruralys 2015b : 14-16)

Au Sylvicole supérieur (1 000 à 460 ans AA), la partie occidentale de la vallée du Saint-Laurent est occupée par des groupes iroquoïens. Bien que la chasse et la pêche continuent d'être des moyens de subsistance populaires, l'économie de ces derniers repose de plus en plus sur l'horticulture comme en fait foi la culture du maïs, du haricot, de la courge, du tournesol et du tabac. La poterie est désormais caractérisée par la présence de parements et de crestellations au sommet des vases et les décors sont de plus en plus complexes. En raison de relations belliqueuses avec les groupes algonquiens, certains villages iroquoïens sont désormais palissadés afin de se protéger contre les attaques ennemies. Les sites attribués à cette époque sont situés sur des terrasses localisées entre 5 et 45 m d'altitude. Bien qu'on en retrouve plusieurs dans la région de Québec, seul le site CgEr-9 a été découvert sur l'île d'Orléans (Ruralys 2015b : 14-16).

La période amérindienne historique (1500 à 1899 de notre ère)

Le contact entre les Amérindiens et les Européens a débuté dès l'arrivée de ces derniers en Amérique. Dans la région de Québec, les sites témoignant de cet épisode se retrouvent principalement dans la réserve indienne de Wendake. Toutefois, les sites de Place-Royale (Clermont *et al.* 1989) et de la Maison des Jésuites situés à Québec, constituent des établissements amérindiens qui ont été largement documentés par les archives mais également par les interventions archéologiques qui y ont été effectuées. Jacques Cartier a pour sa part observé la présence du village iroquoïen de Stadaconé lors de son second voyage en Nouvelle-France (1535-1536). Ce dernier n'a d'ailleurs toujours pas été découvert. À la même époque, Jacques Cartier écrit à propos de l'île d'Orléans :

« Parmi les îles, il y en a une grande [île d'Orléans] qui a environ dix lieues de long et cinq de large, où demeurent des gens qui y font grande pêcherie de tous les poissons qui sont dans ledit fleuve, selon les saisons, de quoi sera fait ci-après mention. » (Cartier 1977 : 87-88; Biggar 1924)

Bien qu'il semble que l'île d'Orléans était toujours occupée par les Amérindiens à l'arrivée des Européens, ni les écrits anciens ni les données archéologiques n'ont démontré une occupation amérindienne soutenue du territoire au début de la période historique. À l'arrivée de Champlain en Nouvelle-France au début du XVII^e siècle, les Iroquoïens, qui ont quitté la région de Québec, sont remplacés par des groupes d'affiliation algonquienne. Plus tard au XVII^e siècle, les Hurons-Wendat, ayant été défaits par des Iroquois en Ontario, ont été accueillis dans la région de Québec. Tout d'abord établis dans la Haute-Ville, ils se voient forcés par les autorités françaises de déménager sur l'île d'Orléans en raison du nombre grandissant de réfugiés. Une petite colonie se forme alors près de Sainte-Pétronille entre les années 1651 et 1656 (Trigger 1976).

4. CONTEXTE HISTORIQUE

L'origine de l'appellation de l'île d'Orléans

En 1534, le navigateur Jacques Cartier explore ce secteur du fleuve Saint-Laurent. Ce dernier désigne d'abord l'île d'Orléans comme « l'île de Bacchus » en raison des vignes sauvages qui y poussent à cette époque (Ruralys 2010 : 53). Cette appellation apparaît d'ailleurs sur certaines cartes datant du XVI^e siècle (figure 6). Deux ans plus tard, Jacques Cartier lui attribue le nom d'île d'Orléans, en l'honneur du duc d'Orléans, François 1^{er}.



Figure 6. Extrait de la carte de la Nouvelle-France et du Canada de Cornelius van Wyfliet datant de 1597 (ANC, 900, NMC, 6322, Nouvelle-France, 1597)

L'établissement de la seigneurie de l'île d'Orléans

Au début du XVII^e siècle, l'île d'Orléans fait encore partie du Domaine du roi puisqu'elle n'a toujours pas été concédée en seigneurie. Elle est néanmoins bien connue des marins puisqu'elle offre aux navires la protection d'un havre naturel. Il faut attendre les années 1630 pour que l'ensemble de son territoire soit concédé à la Compagnie des Cent-Associés qui détient, à cette époque, les droits sur un grand nombre de seigneuries en Nouvelle-France. Les premiers colons s'y établissent vers 1648. « L'extrémité sud-ouest de l'île accueille d'abord quelques familles, puis des colons s'établissent sur le territoire de la paroisse de Sainte-Famille » (Ruralys 2010 : 54). À partir de 1661, Monseigneur de Laval, 1^{er} évêque de Québec, se porte acquéreur de la seigneurie (Lessard 1998 : 58). Cette même année, il y fonde d'ailleurs la paroisse de Sainte-Famille. Il la gardera moins d'une quinzaine d'années et la cèdera ensuite au sieur Michel-François Berthelot. En 1679, quatre nouvelles paroisses sont officiellement établies à l'île d'Orléans (Ruralys 2010 : 54) (figure 7).

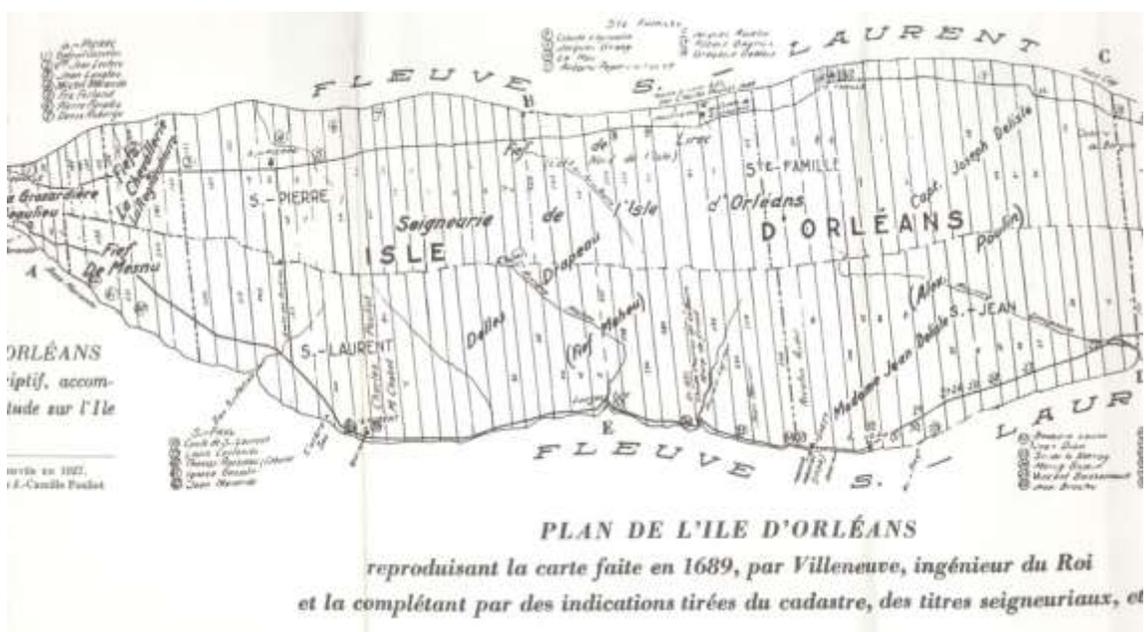


Figure 7. Extrait d'un plan de la seigneurie de l'île d'Orléans reproduisant la carte faite par Robert de Villeneuve en 1689 (Tiré de Pouliot 1984 : 175)

L'une de ces paroisses, Saint-Paul-de-l'île d'Orléans, correspond à l'actuelle municipalité de Saint-Laurent. L'un des premiers colons à s'y établir est l'ancêtre de la famille Pouliot qui possède encore aujourd'hui les terres ancestrales à Saint-Laurent sur lesquelles passe d'ailleurs le chemin de contournement. À cette époque, le domaine seigneurial est établi sur une terre s'étendant sur six arpents de front qui était située à l'ouest de l'actuelle église de Saint-Laurent. Il comprend un manoir, un moulin à vent ainsi qu'une chapelle en bois (Ruralys 2010 : 56). Selon la carte du sieur de Villeneuve datant de 1689 (figures 8 et 9), ces bâtiments auraient été situés dans la portion est du domaine seigneurial, soit dans le secteur de l'actuelle église de Saint-Laurent.



Figure 8. Extrait de la carte de Robert Villeneuve datant de 1689 montrant la paroisse de Saint-Paul-de-l'île d'Orléans et le lieu-dit « Moulin de l'Arbre sec » (Bibliothèque nationale de France, Département Cartes et plans, GE SH 18 PF 127 DIV 6 P 4)

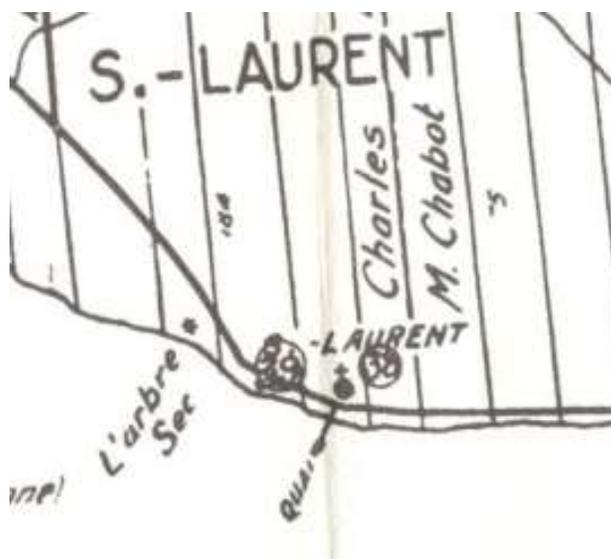


Figure 9. Détail d'un plan de la seigneurie de l'île d'Orléans reproduisant la carte faite par Robert de Villeneuve en 1689 montrant l'emplacement des principaux bâtiments que comprend le domaine seigneurial (Tiré de Pouliot 1984 : 175)

Au début du XVIII^e siècle, le seigneur Berthelot cède un terrain à Fabrique de Saint-Laurent dont l'emplacement correspond approximativement à celui de l'actuel cimetière de la paroisse (Ruralys 2010 : 58). Ce terrain servira officiellement à établir l'enclos paroissial qui comprend les principaux éléments ayant trait aux institutions religieuses : l'église, le presbytère et le cimetière. Un plan du terrain de la Fabrique réalisé en 1841 indique l'emplacement des bâtiments de l'enclos paroissial construits au XVIII^e siècle (figure 10). « L'église longe le cimetière tandis qu'un presbytère, une grange et une écurie sont érigés à l'ouest, autour d'un jardin à l'usage de la maison curiale » (Ruralys 2010 : 61).

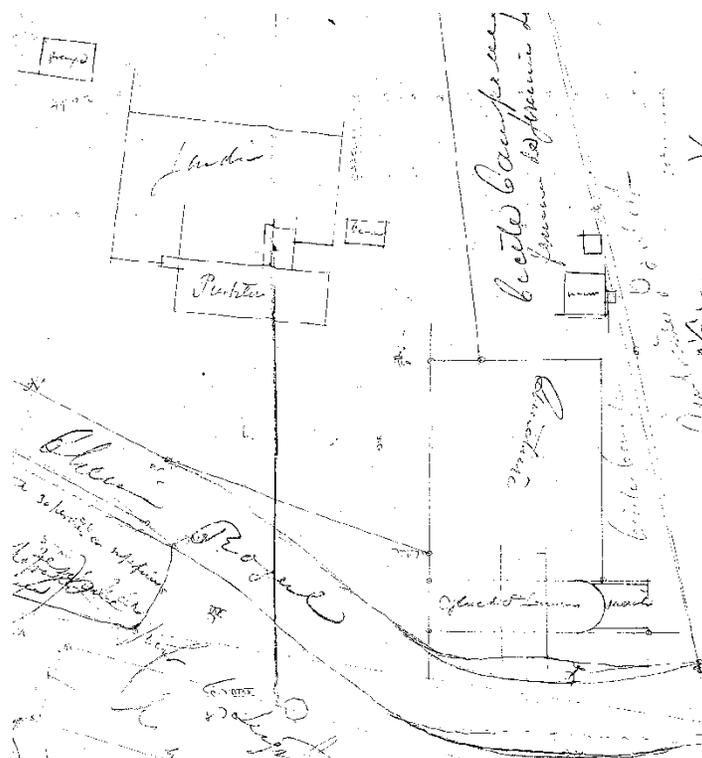


Figure 10. Extrait d'un plan du terrain de la Fabrique de Saint-Laurent daté du 30 septembre 1841 (BAnQ, CA, 301, S27, D122)

En 1697, une première église en pierre est construite à la limite sud du cimetière et au nord de l'actuel chemin Royal afin d'y accueillir les 300 habitants que compte alors la paroisse (figure 11) tandis qu'un premier presbytère est aménagé l'année suivante à l'ouest du cimetière. Il faudra toutefois attendre deux années avant que la paroisse de Saint-Laurent accueille son premier prêtre résidant. Cette église mesurait 16,25 m de longueur sur 7,8 m de largeur. Entre les années 1707 et 1710, l'édifice est notamment agrandi d'environ 6 m. Au cours de la seconde moitié du XVIII^e siècle, divers travaux furent entrepris, principalement l'ajout d'une sacristie en 1766 (Ruralys 2010 : 60) (figure 12).



Figure 11. Extrait d'une carte de Jacques Nicolas Bellin datant de 1744 et montrant l'île d'Orléans (BAnQ, G 3452 O72 1744 B4 CAR)



Figure 12. Première église en pierre de Saint-Laurent vers 1860 (Studio Livernois)

En 1736, un second presbytère est érigé sur le même site que le premier. Quant au cimetière, il semble qu'il ait toujours été situé à l'est du presbytère. Celui-ci était délimité par un muret en pierre (Ruralys 2010 : 61) (figure 13).

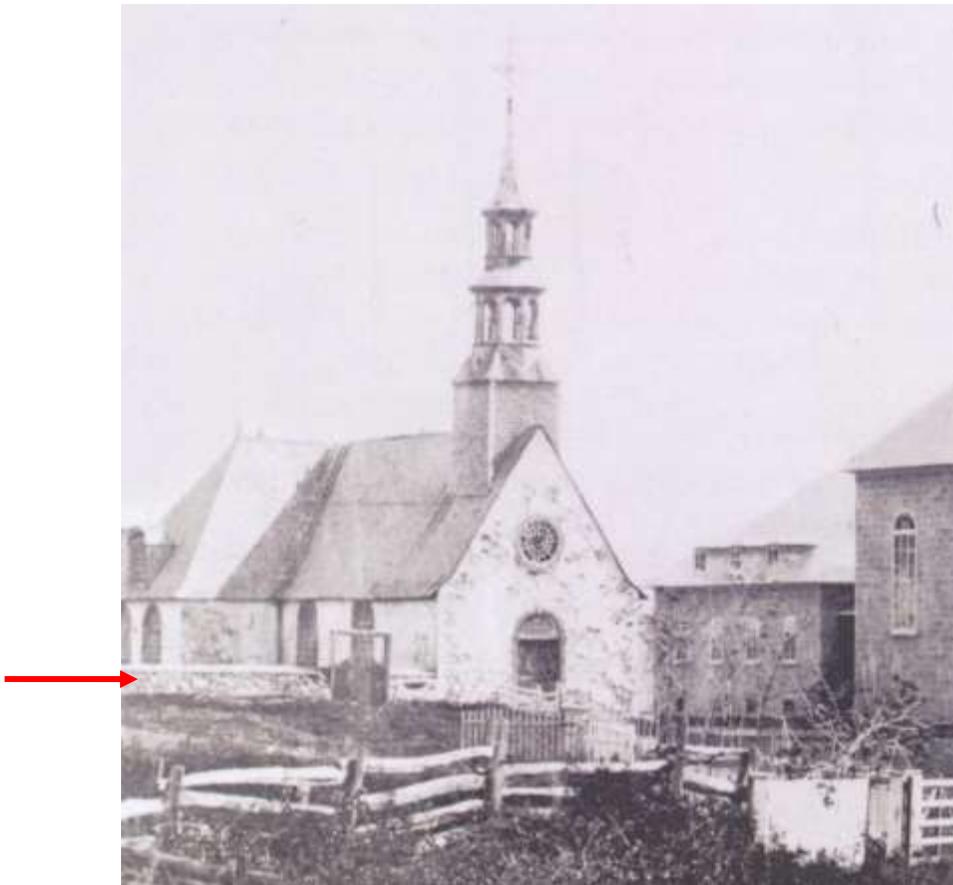


Figure 13. Première église en pierre de Saint-Laurent vers 1864. À l'extrémité gauche de l'image, on remarque le muret de l'enceinte du cimetière (Studio Livernois)

Une seconde église en pierre est construite en 1860 au sud du chemin Royal, en remplacement de la vieille église qui ne peut accueillir plus de 500 habitants alors que la paroisse en compte 877 (Ruralys 2010 : 68) (figure 14). Quelques années plus tard, la première église est démolie à l'exception de sa sacristie qui est reconvertie en salle paroissiale (Ruralys 2010 : 63). Celle-ci apparaît d'ailleurs sur un plan d'assurance de Goad datant de 1912 (figure 15). Elle sera finalement détruite au début du XX^e siècle. Au milieu du XIX^e siècle, on procède également à la construction d'un troisième presbytère (Ruralys 2010 : 69) (figures 16 et 17).



Figure 14. Vue des deux églises en pierre de Saint-Laurent qui se côtoient au début des années 1860 (Studio Livernois)

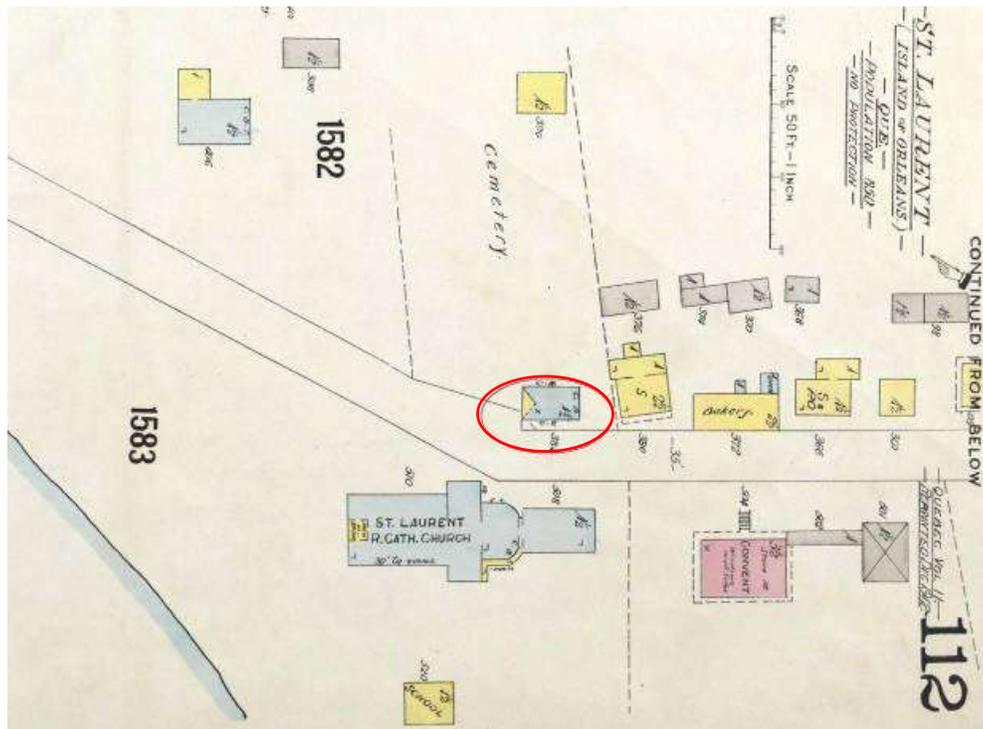


Figure 15. Extrait d'un plan d'assurance de Charles E. Goad datant de 1912. La sacristie de la première église en pierre est située à la limite du cimetière et du chemin Royal, en avant de l'église actuelle (BANQ, P 600, S4, SS1, D57)



Figure 16. Vue de l'arrière du presbytère de Saint-Laurent, après 1902. Collection privée (Tirée de Bélanger 1984 : 5)



Figure 17. Vue aérienne de l'église, du presbytère et du cimetière (Tirée de Roy et Ruel 1982 : 224)

Par ailleurs, il semble que la paroisse de Saint-Laurent comptait également deux chapelles de procession dès le début du XVIII^e siècle. Celles-ci sont toujours présentes au XIX^e siècle comme en témoigne le recensement de 1851. «La première, dédiée à Sainte-Anne, est située

dans le haut de la paroisse, sur l'ancienne terre de Gabriel Gosselin et la seconde, dédiée à la Vierge Marie, se trouve au village, sur la terre ancestrale de Jean Chabot » (Gagné 1979 : 17). « Vraisemblablement reconstruites plusieurs fois sur les mêmes sites, la chapelle de Sainte-Anne en pierre est érigée pour la dernière fois en 1859. Vers les années 1950, cette dernière est reculée de quelques mètres en raison de l'élargissement du chemin Royal » (Ruralys 2010 : 64) (figures 18 et 19).



Figure 18. Chapelle de procession dédiée à la Vierge Marie vers 1920 (BAnQ, P 600, S6, D5P1192)

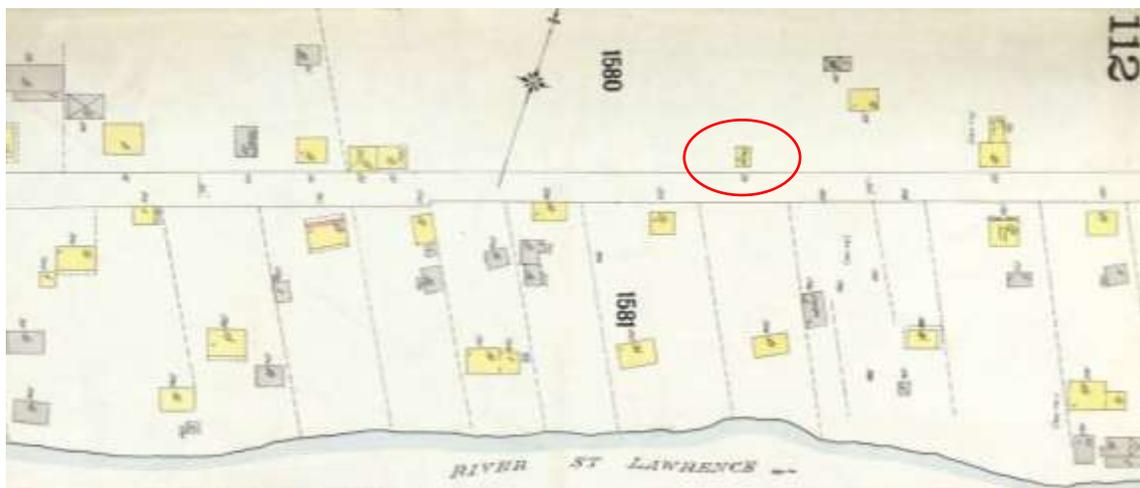


Figure 19. Extrait d'un plan d'assurance de Charles E. Goad datant de 1912. Le cercle rouge indique l'emplacement de la chapelle de procession dédiée à la Vierge Marie (BAnQ, P 600, S4, SS1, D57)

5. ÉTAT DES CONNAISSANCES ARCHÉOLOGIQUES

Selon le registre de l'Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ) du ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCC 2017a), 37 sites archéologiques sont actuellement connus sur l'ensemble du territoire de l'île d'Orléans (figure 20). Six d'entre eux sont associés à une occupation amérindienne préhistorique ou historique (CfEr-9, CfEs-1, 9 et 16, CgEq-3 et 26). Ces sites sont uniquement situés aux extrémités de l'île. Ils ont été découverts sur des terrasses reposant à une altitude inférieure à 20 m (Ruralys 2010 : 24). Quant aux sites historiques qui y ont été mis au jour au nombre de 31, ils témoignent d'une occupation domestique, militaire, religieuse ou encore technologique datant du XVII^e au XX^e siècle. Cependant, un seul de ces sites, désigné par le code Borden CfEs-10, est situé dans les limites de la municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans, plus précisément sur la propriété des Pouliot (tableau 2; figure 21). Celui-ci témoigne d'une occupation qui daterait du Régime français, soit de la période s'étendant de 1608 à 1759. Le moulin à vent seigneurial dénommé le « moulin de l'Arbre sec » y aurait été construit. Bien qu'un sondage y ait été réalisé à la fin des années 1970, aucun vestige architectural lui étant associé n'avait alors été mis au jour. Le site a tout de même livré quelques artefacts issus d'une possible fosse à déchets datant du Régime français (Plourde 1979).

D'autre part, la consultation du registre cartographique des sites et zones d'interventions archéologiques du Québec tenu par le MCC révèle qu'une trentaine d'interventions archéologiques a été réalisée sur l'île d'Orléans (MCC 2017b). Celles-ci ont été réalisées notamment dans le cadre de travaux de reconnaissances archéologiques, de projets de réfection routière du ministère des Transports du Québec et de réfection du réseau d'aqueduc et d'égout (ISAQ 2017a). En 2014, la firme Ruralys a réalisé des travaux de surveillance archéologique dans le cadre de la réalisation d'une phase préparatoire au projet de réfection du réseau d'aqueduc et de d'égout de la municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans (figure 21). Ces travaux concernaient trois principaux secteurs : la côte Leclerc, le chemin du Quai et le chemin de la Chalouperie. L'intervention archéologique avait conduit à la découverte, dans le secteur du chemin de la Chalouperie, de vestiges, la plupart en béton, associés notamment aux anciens quais de Saint-Laurent et à l'ancien chantier maritime de Saint-Laurent mis en place au début du XX^e siècle (Ruralys 2015a). Enfin, en 2008, l'archéologue Jean-Yves Pintal a réalisé un inventaire archéologique au moyen d'une inspection visuelle et de sondages manuels dans le cadre du projet de remplacement d'un mur de soutènement le long de la route 368, près de l'extrémité ouest de la municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans (Pintal 2011h : 24) (tableau 3).

Enfin, le Répertoire du patrimoine culturel du Québec (RPCQ) indique que trois biens culturels immobiliers sont localisés dans les limites de la municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans (tableau 4). Ils correspondent tous à des immeubles patrimoniaux.

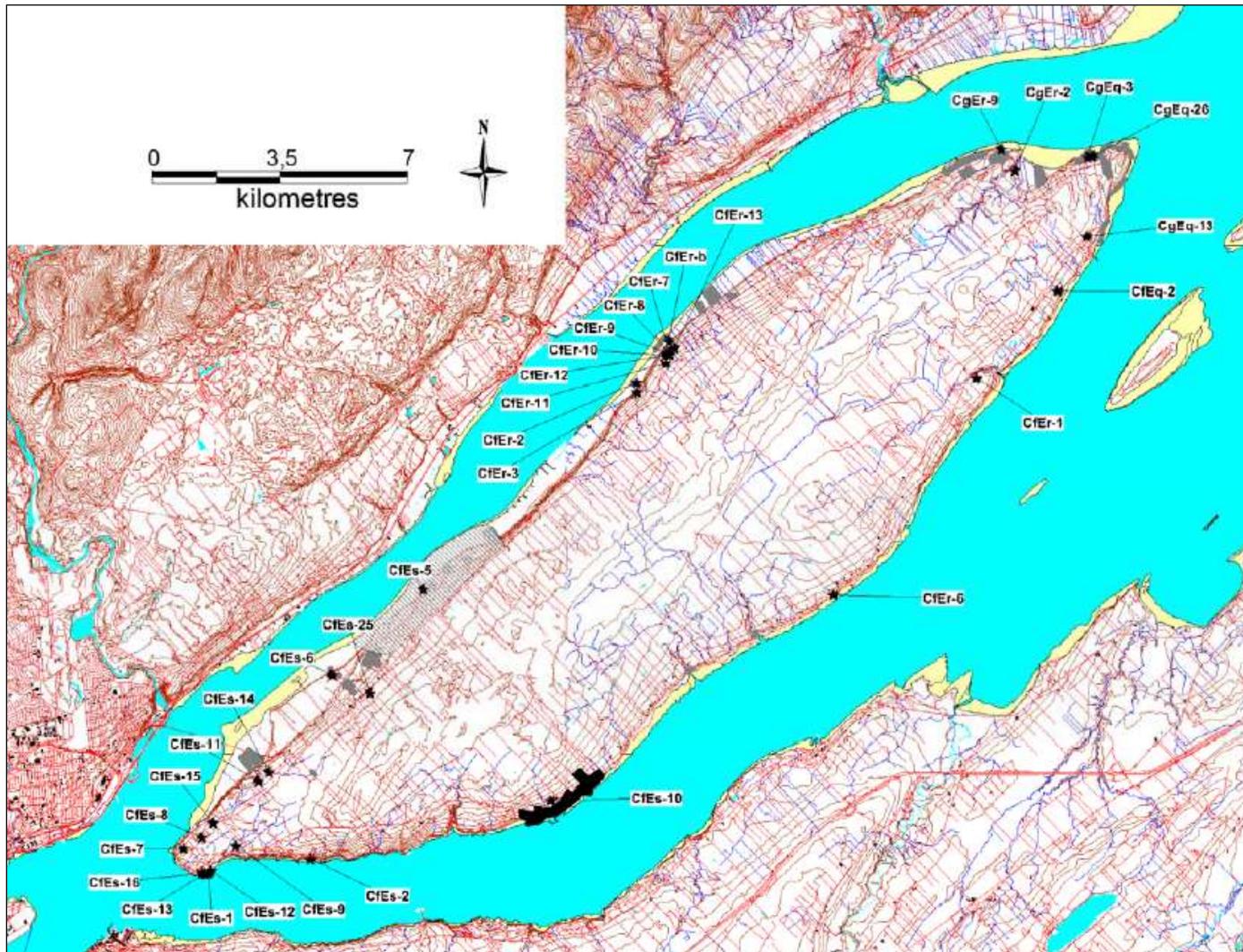


Figure 20. Carte de localisation des sites archéologiques connus sur l'île d'Orléans (Tirée de Ruralys 2010 : 25)

Tableau 2. Site archéologique connu dans les limites de la municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans

Code Borden	Appartenance culturelle	Fonction du site	Localisation	Distance du site vs projet	Référence (Source ISAQ)
CfEs-10	Euro-qubécois 1608-1759	Domestique	Propriété des Pouliot	En dehors de l'emprise du projet	LaRoche, D. 1978; Lacombe, M. 1978; Bernier, A. 1976 et Dufresne, M. 1976

Tableau 3. Description des interventions archéologiques réalisées dans les limites de la municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans

Firme	Localisation	Nature du projet	Type d'intervention	Résultats	Référence (Source ISAQ)
Jean-Yves Pinal	Route 368, à l'extrémité ouest de la municipalité	Remplacement d'un mur de soutènement	Inventaire archéologique (inspection visuelle et sondages manuels)	Négatif	Pinal, J.-Y. 2011h
Ruralys	Côté Leclerc, chemins du Quai et de la Chalouperie	Réfection du réseau d'égout et d'aqueduc	Surveillance archéologique	Positif	Ruralys 2015a

Tableau 4. Immeubles patrimoniaux inventoriés dans le Répertoire du patrimoine culturel du Québec et situés dans les limites de la municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans

Bien culturel	Statut	Année de construction	Localisation
Chalouperie Godbout	Immeuble patrimonial	1835-1840	120, chemin de la Chalouperie (site de l'ancien chantier maritime de Saint-Laurent)
Maison Gendreau	Immeuble patrimonial	1720-1730	2387, chemin Royal
Maison Louis-Pouliotte (Maison Poitras)	Immeuble patrimonial	1759	960, chemin Royal



Figure 21. Localisation du site archéologique connu et des interventions archéologiques réalisées dans les limites de la municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans (Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports du Québec)

6. INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

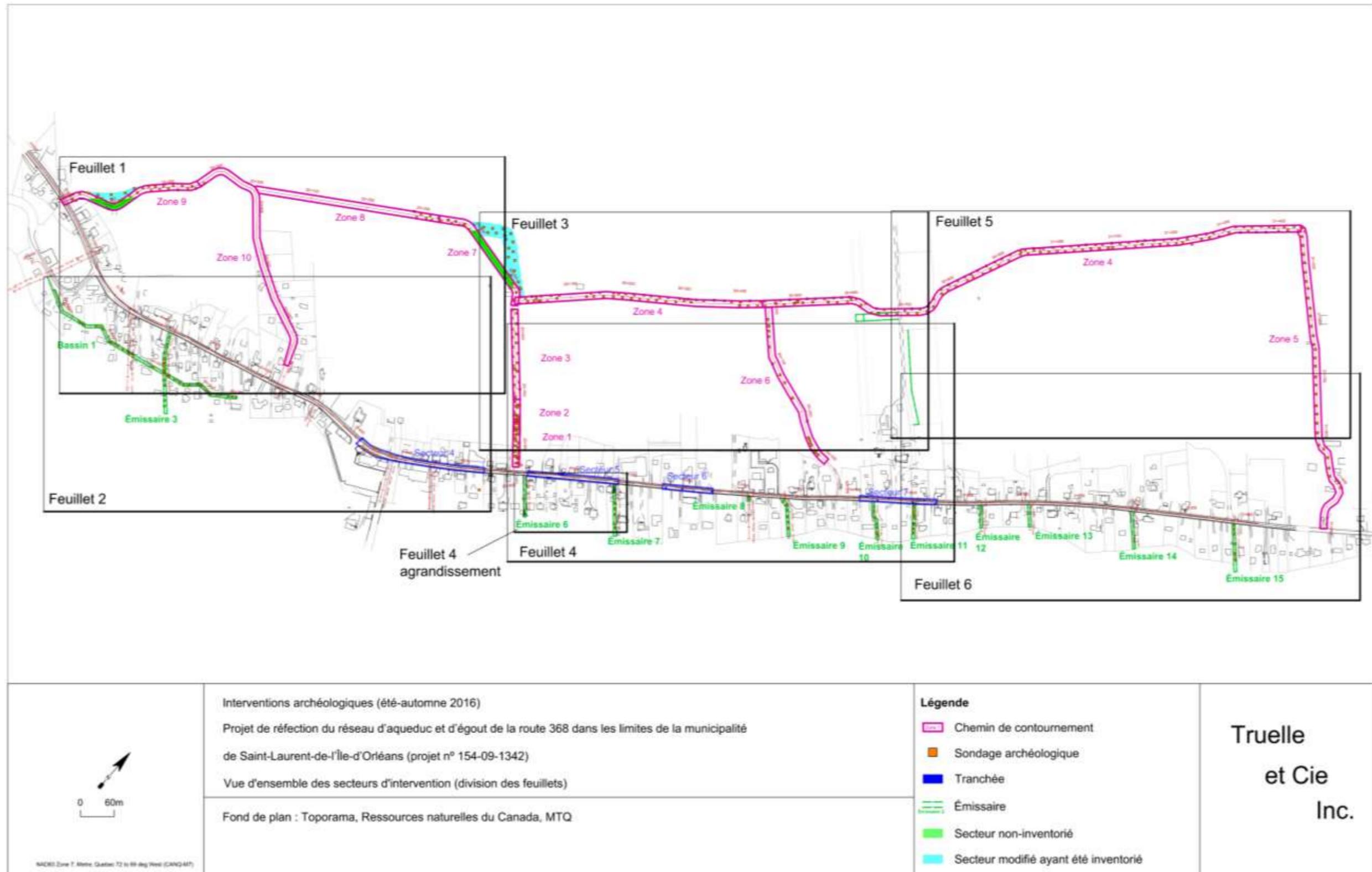
6.1 Résultats

Des travaux d'inventaire et de surveillance archéologique ont été réalisés dans l'emprise du projet n° 154-09-1342 visant la réfection du réseau d'égout et d'aqueduc de la route 368 dans la municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans (plans 1 à 7). En somme, les emprises d'un chemin de contournement, d'émissaires et du chemin Royal ont fait l'objet d'inventaires au moyen de sondages manuels et de tranchées mécaniques et d'une surveillance archéologique. Par ailleurs, ces interventions ont été effectuées entre le 7 juin et le 5 octobre 2016 sous le permis de recherche archéologique n° 16-CIET-02.

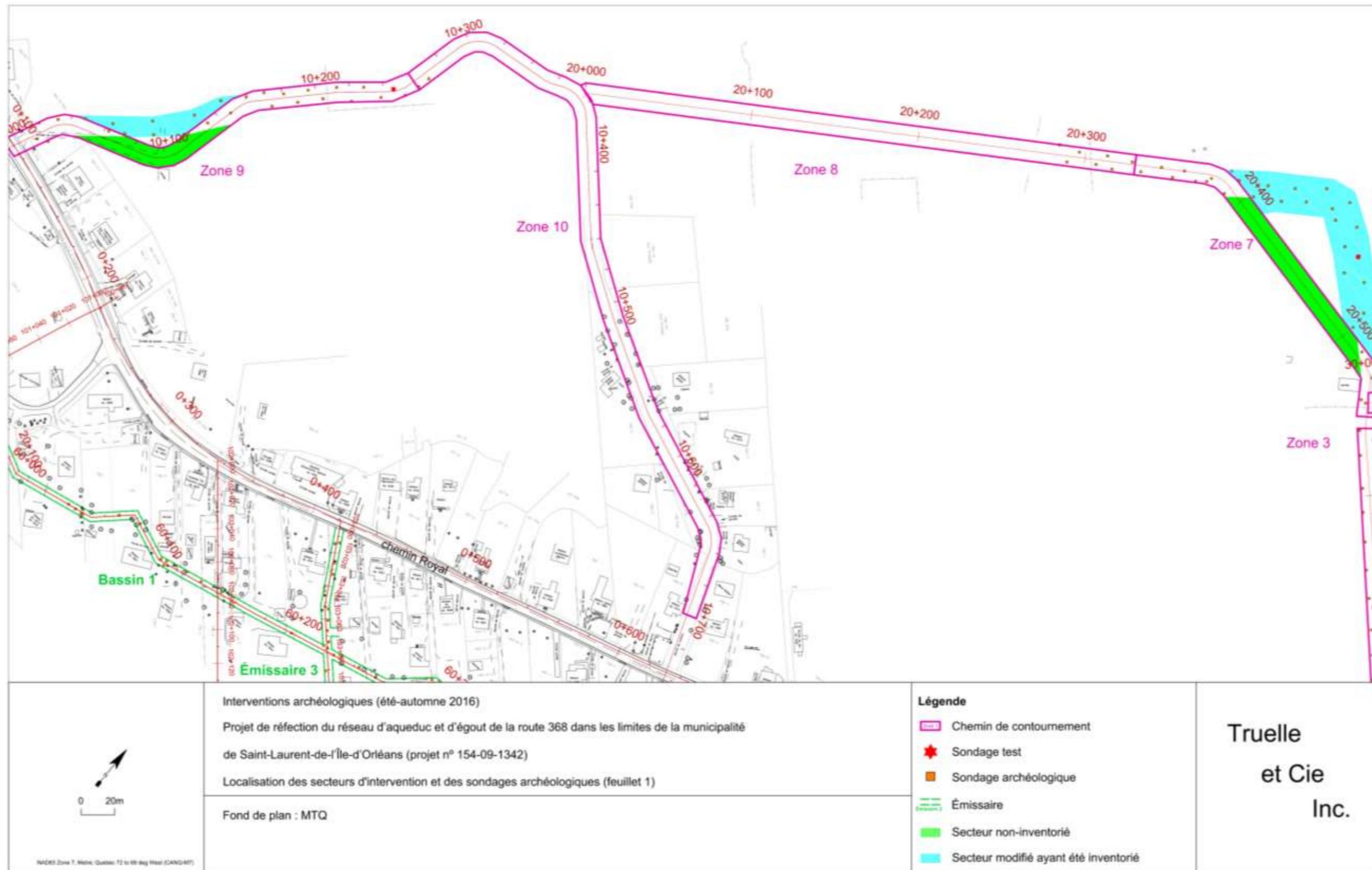
6.1.1 Chemin de contournement

L'emprise globale du chemin de contournement, incluant les trois montées, a été divisée en dix zones en fonction des caractéristiques observées sur le terrain (plans 1 à 7). De manière générale, la largeur de l'emprise du chemin de contournement était de 12 m. En raison du potentiel préhistorique que présentait le secteur qu'il traversait, des sondages manuels ont donc été réalisés aux 10 à 15 m sur deux alignements distancés l'un de l'autre d'environ 6 m de manière à couvrir la totalité de l'emprise. Notons que cet inventaire fait suite aux recommandations émises par la firme Ruralys en 2014 (Ruralys 2015a : 77). En effet, bien que située à l'extérieur de la zone évaluée par l'étude de potentiel¹ de Ruralys (2010), l'emprise du futur chemin de contournement présentait tout de même un potentiel archéologique puisqu'elle traversait en partie une ancienne terrasse qui aurait pu être occupée par des groupes amérindiens au cours de la préhistoire. Le tracé du futur chemin de contournement était également situé à proximité du site CfEs-10 qui témoigne d'une occupation domestique datant du Régime français (1608-1759). Celui-ci est plus précisément localisé sur la propriété des Pouliot qui est notamment traversée par une des montées reliant le chemin Royal au futur chemin de contournement. En somme, l'aménagement de ce dernier étant susceptible d'avoir des impacts sur des ressources archéologiques potentiellement présentes, une inspection visuelle préalable était donc requise. De plus, par mesure préventive, le MTMDET a inclus au mandat la réalisation de sondages manuels systématiques.

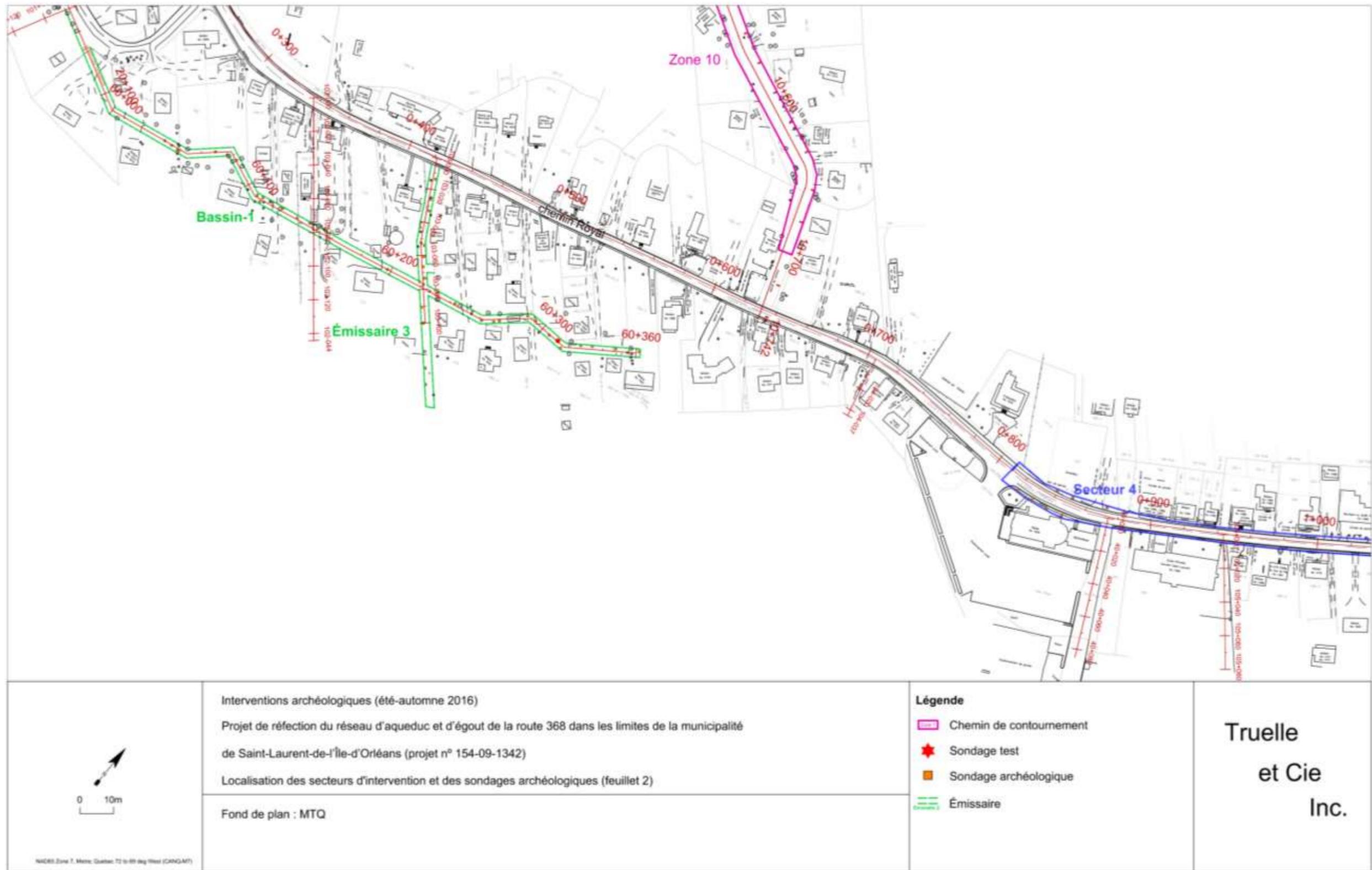
¹ Il s'agit de l'étude de potentiel concernant uniquement la municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans.



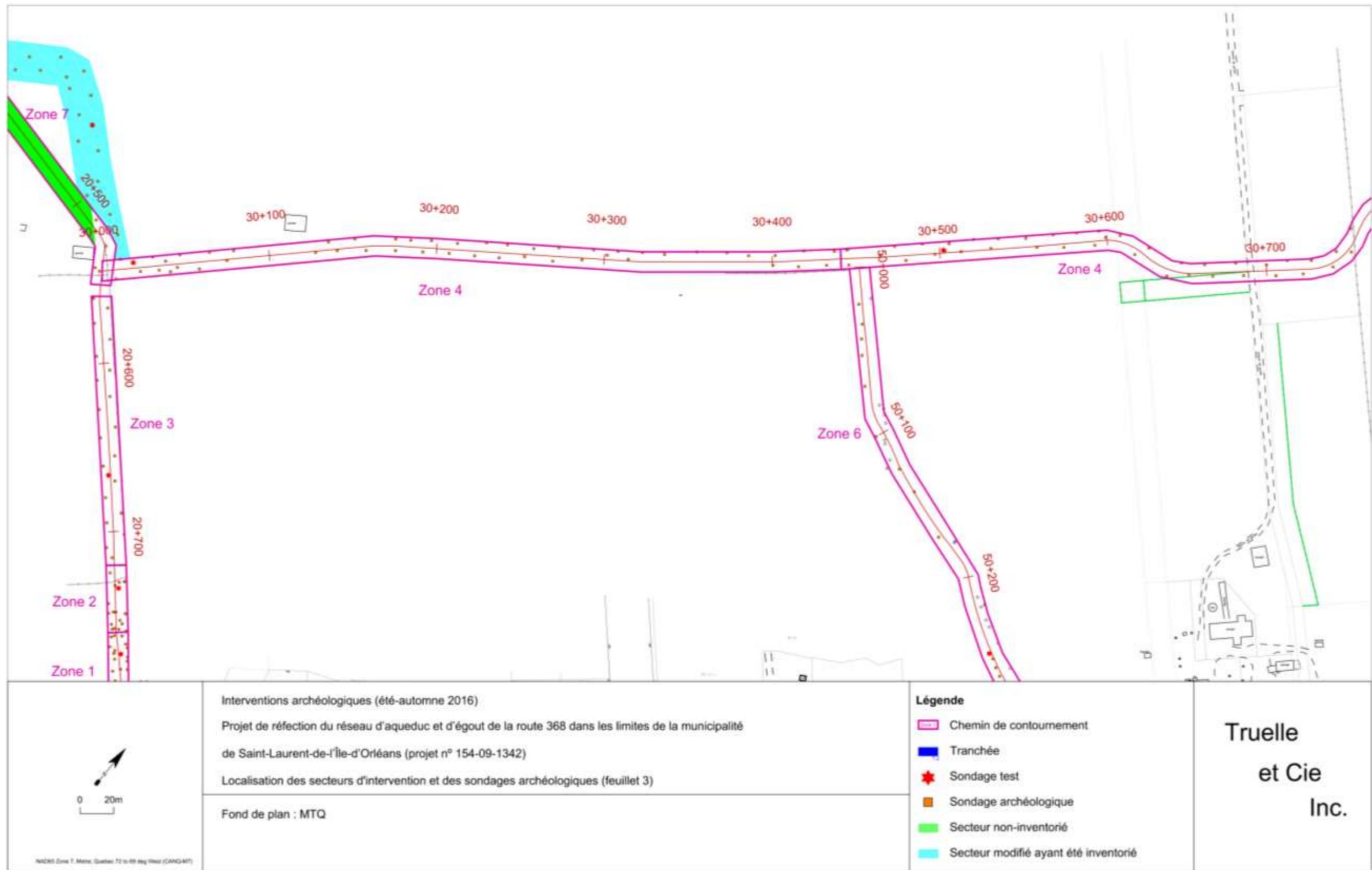
Plan 1. Vue d'ensemble des secteurs d'intervention (division des feuillets)



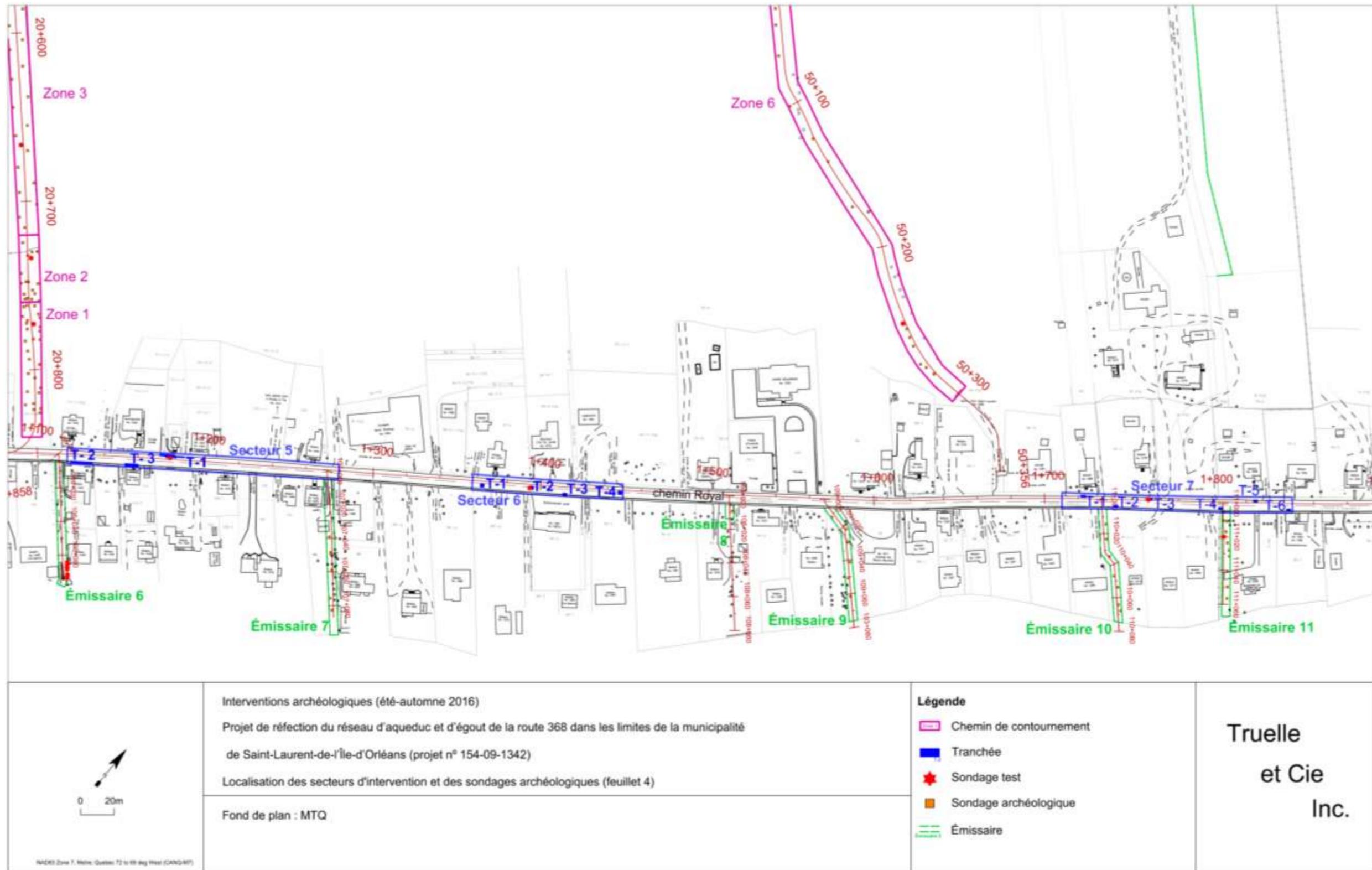
Plan 2. Localisation des secteurs d'intervention et des sondages archéologiques (feuille 1)



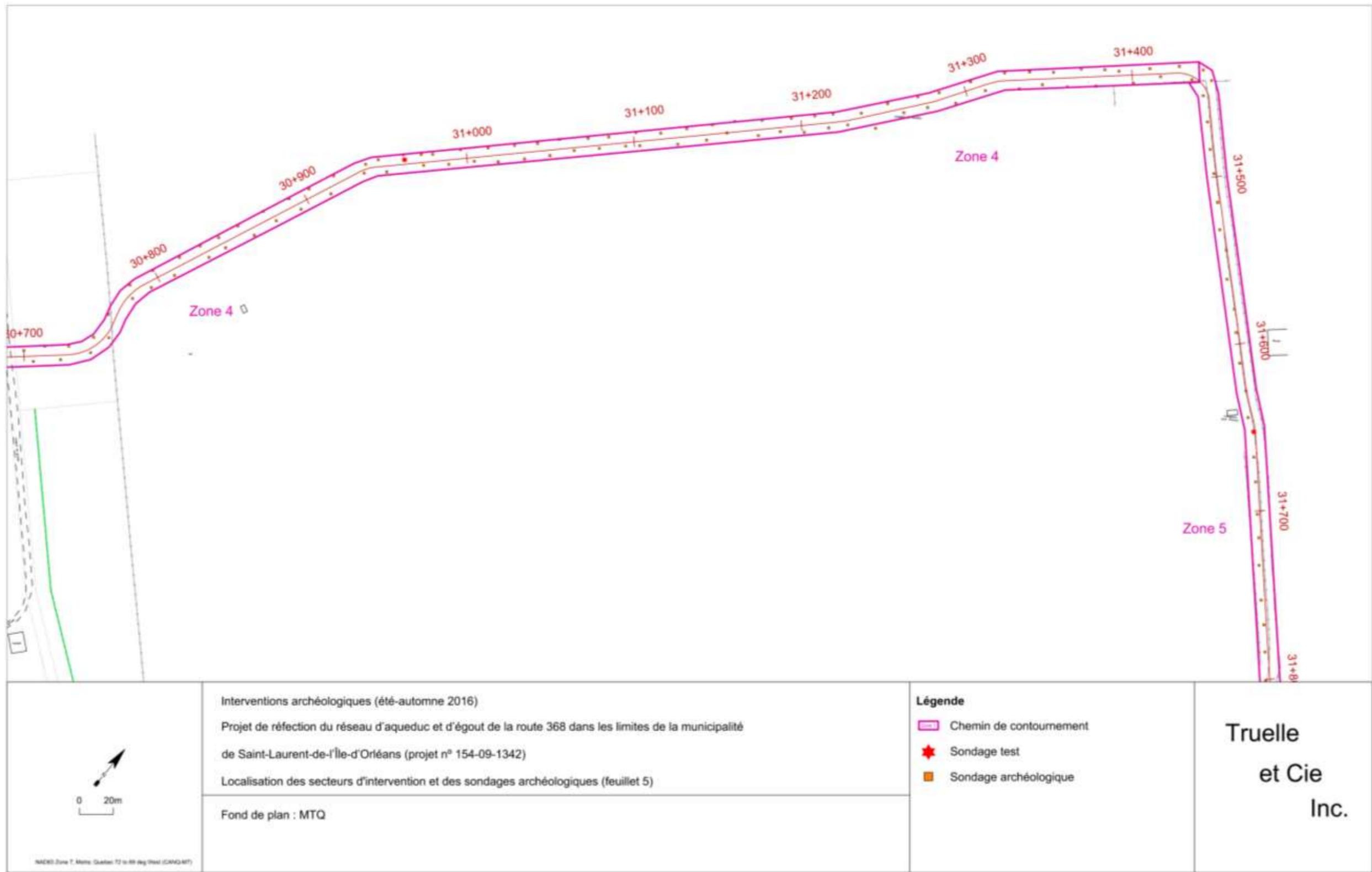
Plan 3. Localisation des secteurs d'intervention et des sondages archéologiques (feuille 2)



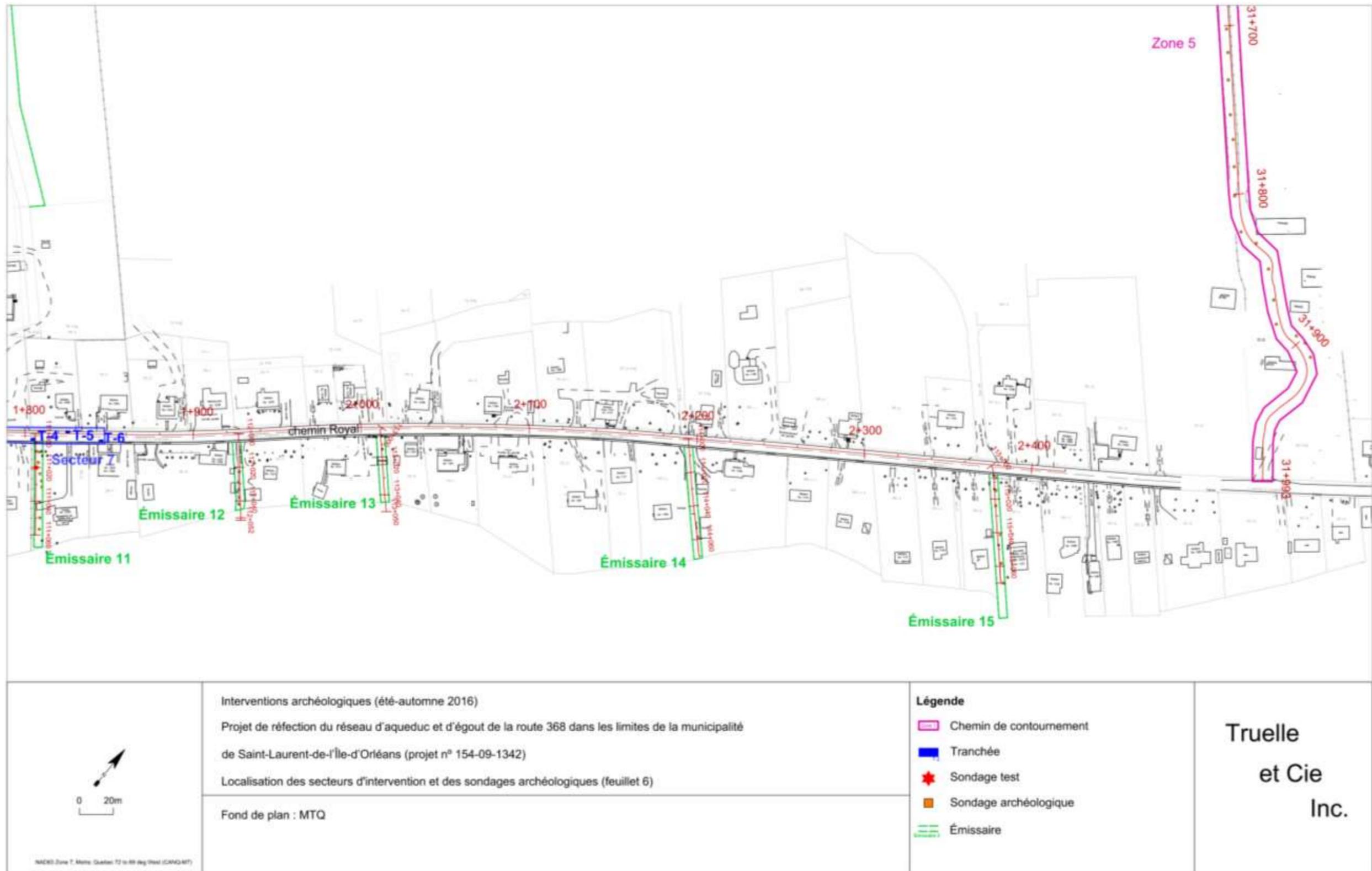
Plan 4. Localisation des secteurs d'intervention et des sondages archéologiques (feuille 3)



Plan 5. Localisation des secteurs d'intervention et des sondages archéologiques (feuille 4)



Plan 6. Localisation des secteurs d'intervention et des sondages archéologiques (feuille 5)



Plan 7. Localisation des secteurs d'intervention et des sondages archéologiques (feuille 6)

Zone 1

Localisée entre les chaînages 20+760 et 20+840, la zone 1 correspond à la presque totalité de la montée située au centre-ouest du chemin de contournement et permettant l'accès à ce dernier à partir du chemin Royal (plans 1, 4 et 5; tableau 5). Située au nord de ce dernier et à l'est du numéro civique 6954 (anciennement 1458), elle s'étend sur une longueur de 80 m et sur une largeur de 12 m, pour une superficie totale approximative de 960 m². De manière générale, celle-ci traverse un champ en friche recouvert de hautes herbes (photo 1). Un fossé rectiligne parallèle à l'emprise et dans les limites duquel s'écoule un ruisseau situé à l'extrémité est de la zone 1. Ce ruisseau s'écoule à ciel ouvert sur la roche-mère et est canalisé jusqu'au fleuve Saint-Laurent. Le relief de ce terrain, qui repose à une altitude variant de 9 à 11 m, est généralement régulier et présente une faible pente vers le sud. En somme, la zone 1 s'est révélée relativement peu perturbée à l'exception des traces laissées par le passage régulier d'un tracteur dans la moitié ouest de l'emprise. À proximité du chemin Royal, sur une distance d'environ 15 m, des travaux récents d'excavation mécanique semblent y avoir été effectués comme en témoignent les nombreux débris de roche-mère (shale rouge et vert) qui ont été identifiés en surface.



Photo 1. Vue générale de la zone 1, à la hauteur du chaînage 20+820, vers le nord-ouest (MTQ-1342-2016-001)

Au total, 33 sondages ont été réalisés dans les limites de la zone 1. La séquence stratigraphique type observée dans les limites de cette dernière est généralement constituée d'un niveau humique contenant beaucoup de radicelles (0,04 m) (niveau 1) reposant sur un niveau d'argile limono-sableuse brun rougeâtre, moyennement compacte, contenant quelques galets de shale, des inclusions de charbon de bois et parfois des artefacts historiques (0,31-0,36 m) (niveau 2) (annexe 2). Ce dernier niveau repose à son tour sur un sable graveleux brun rougeâtre, meuble, contenant des galets de shale vert, rouge, brun et gris de 0,005 à 0,07 m de diamètre (60%) (0,40-0,47 m) (niveau 3). En somme, les niveaux 2 et 3 correspondent respectivement à un sol labouré et à une ancienne plage naturelle de galets non perturbée (photo 2; figure 22).



Photo 2. Paroi sud d'un sondage réalisé dans la zone 1, à la hauteur du chaînage 20+776, vers le sud (MTQ-1342-2016-006)

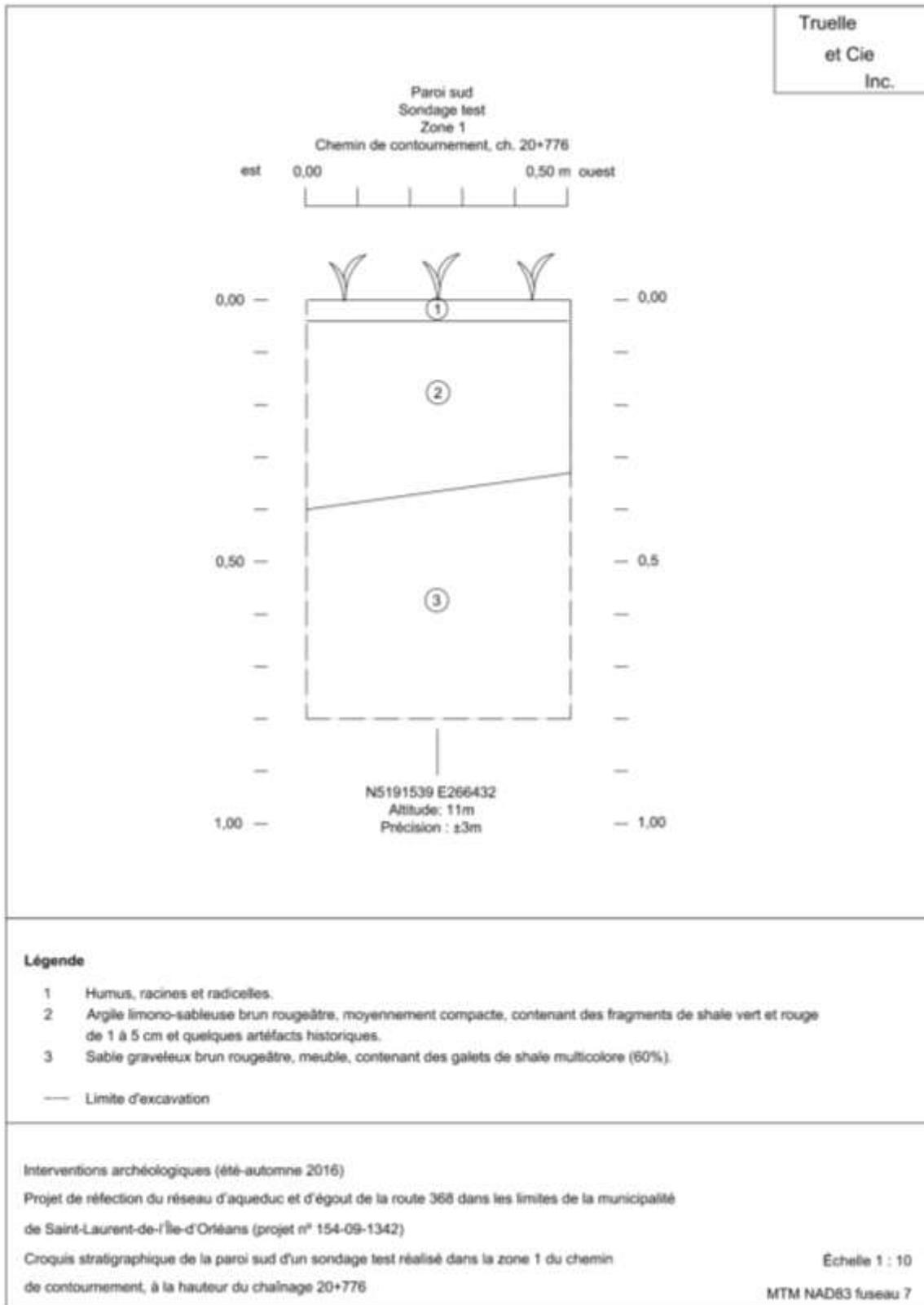


Figure 22. Séquence stratigraphique type observée dans la zone 1 du chemin de contournement, à la hauteur du chaînage 20+776

Par ailleurs, quelques artefacts historiques témoignant de l'occupation du secteur au cours des XVIII^e, XIX^e et XX^e siècles ont été mis au jour dans l'ancien niveau de labour (niveau 2), entre les chaînages 20+760 à 20+840, soit dans la portion sud de la zone 1 située à proximité du chemin Royal. Il s'agissait de tessons de terre cuite grossière locale, de terre cuite fine blanche avec décor de type *Willow blue*, de terre cuite fine jaune, de fragments de tuyaux de pipe et de clous forgés (photo 3) (annexe 2). Des sondages supplémentaires effectués aux 7 m ont donc été réalisés, combinés à une inspection visuelle approfondie du secteur. Ces efforts n'ont pas permis d'identifier des vestiges immobiliers anciens dans cette portion de la zone 1.



Photo 3. Artéfacts historiques mis au jour dans l'ancien niveau de labour observé dans la zone 1, entre les chaînages 20+760 à 20+840 (MTQ-1342-2016-243)

Zone 2

Localisée entre les chaînages 20+720 et 20+760, la zone 2 est située immédiatement au nord de la zone 1 et correspond à la portion centrale de la montée centre-ouest du chemin de contournement (plans 1, 4 et 5; tableau 5). Cette zone s'étend sur une longueur de 40 m et sur une largeur de 12 m, pour une superficie totale approximative de 480 m². Elle correspond à une falaise rocheuse située à proximité de la cascade d'un ruisseau. Il s'agit en fait d'un terrain boisé recouvert d'érables matures traversé par un sentier pédestre (photo 4). Enfin, la zone 2, qui accuse une pente abrupte dont l'altitude varie de 11 à 20 m, s'est révélée peu perturbée.



Photo 4. Vue générale de la zone 2, à la hauteur du chaînage 20+750, vers le nord-ouest (MTQ-1342-2016-007)

La zone 2 a fait l'objet de sept sondages réalisés principalement en bas et en haut de la falaise. Un sondage test réalisé au sommet de cette dernière a permis d'observer une séquence stratigraphique généralement constituée d'une litière de feuilles et d'un humus brun foncé contenant beaucoup de racines et de radicelles (0,05 m) (niveau 1) reposant sur un limon sablo-argileux brun rougeâtre, moyennement compact, contenant des fragments de shale gris, rouge et vert (20%) et beaucoup de racines (0,55 m) (niveau 2). Ce dernier niveau repose à son tour sur un sable graveleux brun rougeâtre, meuble, contenant également des galets de shale vert, rouge, brun et gris de 0,005 à 0,07 m de diamètre (60%) (0,10 m) (niveau 3). Les niveaux 2 et 3 correspondent respectivement à une accumulation de sol (niveau 2) et à un sol résultant de la décomposition de la roche-mère (niveau 3). Au sommet de la falaise, la roche-mère a été atteinte à une profondeur de 0,70 m et se présente comme un shale rouge désagrégé (photo 5; figure 23).



Photo 5. Paroi est d'un sondage réalisé dans la zone 2, à la hauteur du chaînage 20+720, vers le nord-est (MTQ-1342-2016-013)

Dans le bas de la falaise, les sondages qui y ont été réalisés ont permis d'identifier la présence d'une zone d'accumulation de déchets d'origine organique ayant livré quelques os de boucherie ainsi qu'un rond de poêle en métal ferreux. Il pourrait s'agir d'une zone de dépôt. Selon M. Pouliot, le propriétaire de la terre, un four à chaux aurait été construit au pied de cette falaise. Toutefois, aucun vestige archéologique témoignant de la présence d'une telle structure n'a été mis en évidence lors de l'inspection visuelle ou de la réalisation des sondages manuels.

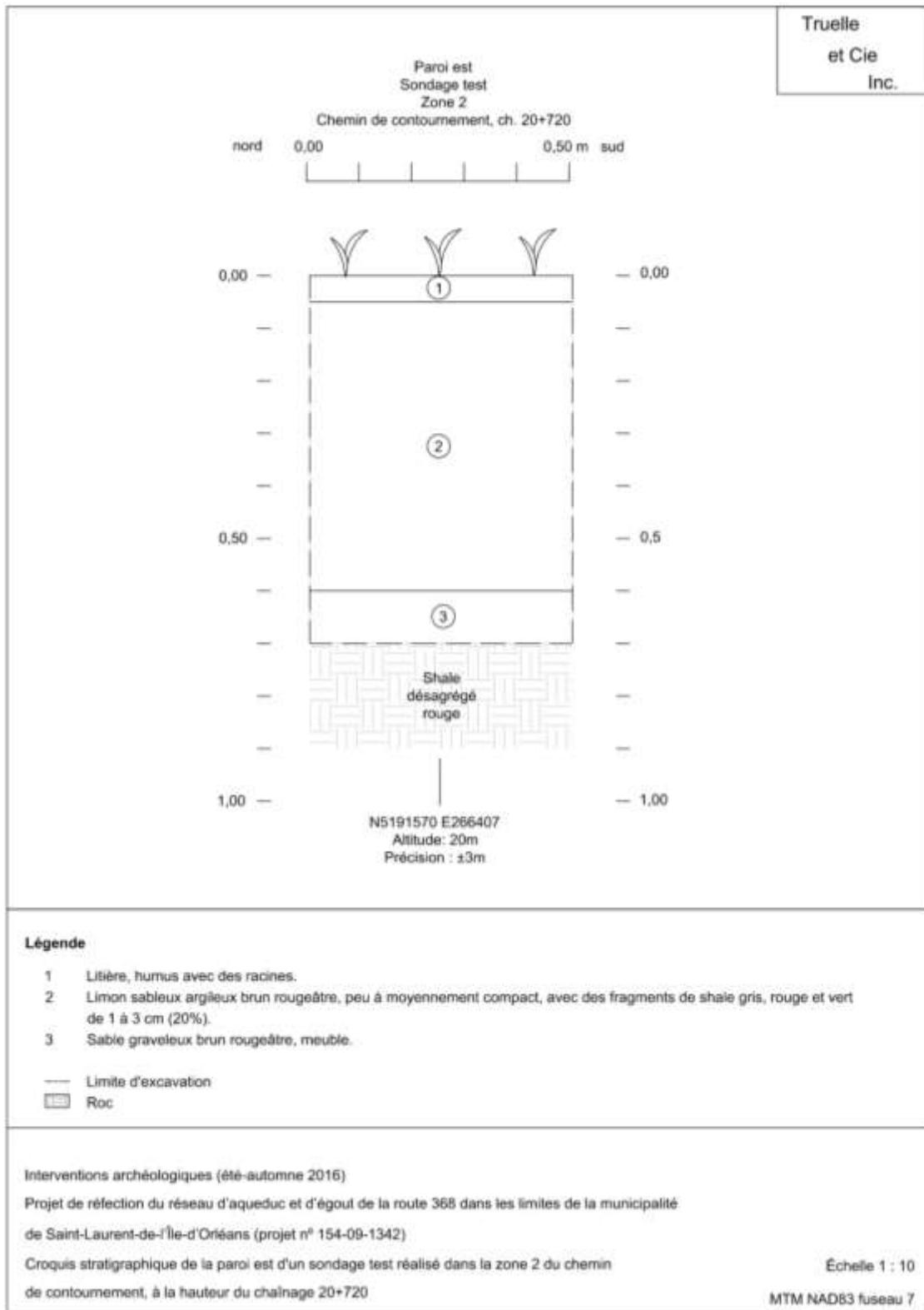


Figure 23. Séquence stratigraphique type observée dans la zone 2 du chemin de contournement, à la hauteur du chaînage 20+720

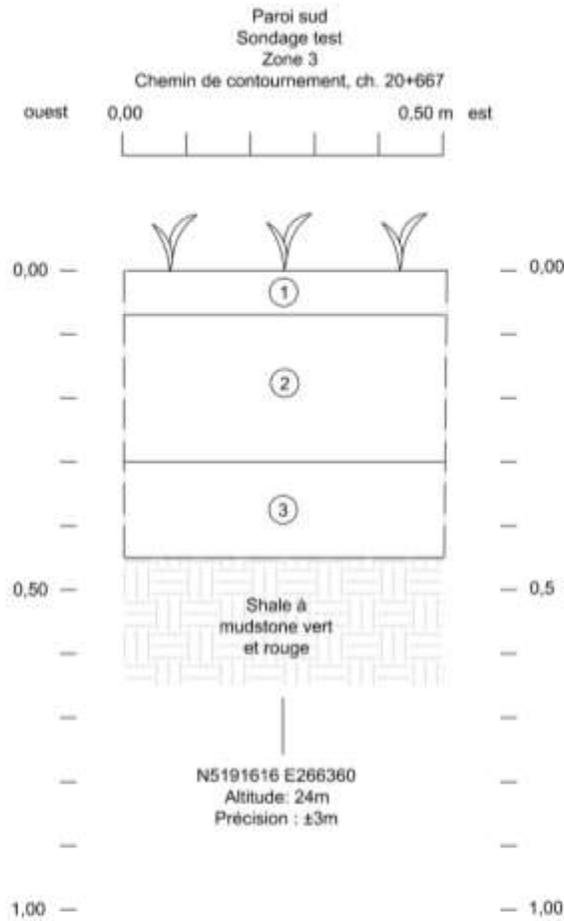
Zone 3

La zone 3 est localisée entre les chaînages 20+540 et 20+720 et correspond à l'extrémité nord de la montée centre-ouest du chemin de contournement (plans 1, 2, 4 et 5; tableau 5). Elle s'étend sur une longueur de 180 m et sur une largeur de 12 m, pour une superficie totale approximative de 2 160 m². Elle accuse une légère pente revêtant la forme de paliers irréguliers dont l'altitude varie de 20 à 31 m. La zone 3 est traversée par un champ en friche recouvert notamment d'arbustes tels que de l'aubépine (photo 6). Un canal de ruissellement creusé dans la roche-mère est présent à l'extrémité est de la zone 3. De plus, la roche-mère affleure par endroits. Par ailleurs, aucune perturbation anthropique récente n'a été observée dans cette zone.



Photo 6. Vue générale de la zone 3, à la hauteur du chaînage 20+700, vers le nord-ouest (MTQ-1342-2016-016)

Au total, 43 sondages ont été réalisés dans la zone 3. Ils ont permis d'observer une séquence des sols similaire à celle identifiée dans la zone 2 (figure 24; photo 7). Sous le niveau de surface correspondant à un humus brun foncé rougeâtre, compact, contenant beaucoup de racines et de radicelles (0,07 m) (niveau 1), on y retrouve un limon argileux organique brun foncé, friable à très compact, contenant des gros fragments de mudstone vert (0,05-0,15 m de diamètre) (10%) (0,23 m) (niveau 2). Ce dernier niveau repose à son tour sur une argile grise très compacte (0,10-0,15 m) (niveau 3). Les niveaux 2 et 3 correspondent respectivement à un sol labouré (niveau 2) et à une argile marine (niveau 3). Quant à la roche-mère, elle a été atteinte à une profondeur moyenne de 0,40 m et se présente comme une alternance de shale rouge et de mudstone vert.



Légende

- 1 Humus avec des radicelles.
- 2 Limon argileux brun foncé, friable à très compact, avec racines et gros fragments de shale vert.
- 3 Argile limoneuse gris brunâtre, très compacte.

— Limite d'excavation
 Roc

Interventions archéologiques (été-automne 2016)

Projet de réfection du réseau d'aqueduc et d'égout de la route 368 dans les limites de la municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans (projet n° 154-09-1342)

Croquis stratigraphique de la paroi sud d'un sondage test réalisé dans la zone 3 du chemin de contournement, à la hauteur du chaînage 20+667

Échelle 1 : 10

MTM NAD83 fuseau 7

Figure 24. Séquence stratigraphique type observée dans la zone 3 du chemin de contournement, à la hauteur du chaînage 20+667



Photo 7. Paroi sud d'un sondage réalisé dans la zone 3, à la hauteur du chaînage 20+667, vers le sud-ouest (MTQ-1342-2016-018)

Zone 4

La zone 4 est localisée entre les chaînages 30+000 et 31+440 du chemin de contournement orienté selon un axe est-ouest (plans 1, 4 et 6; tableau 5). Cette zone s'étend sur une longueur de 1 440 m et sur une largeur de 12 m, pour une superficie totale approximative de 17 280 m². Elle est située sur le rebord des hautes terres, à la hauteur de la partie centre-est du village. Cette zone, qui correspond à des champs labourés ou en culture, est caractérisée par une topographie revêtant la forme d'un faux-plat qui s'élève entre 31 et 41 m d'altitude (photos 8 à 10).



Photo 8. Vue générale de la zone 4, à la hauteur du chaînage 30+020, vers le sud (MTQ-1342-2016-021)



Photo 9. Vue générale de la zone 4, à la hauteur du chaînage 30+480, vers le sud (MTQ-1342-2016-023)



Photo 10. Vue générale de la zone 4, à la hauteur du chaînage 30+960, vers le sud (MTQ-1342-2016-054)

Au total, 164 sondages ont été effectués dans la zone 4. La séquence des sols observée est assez constante pour l'ensemble de la zone (photo 11; figure 25). À l'extrémité ouest de cette dernière, on y a observé un niveau de surface correspondant à un limon argileux brun rougeâtre, compact, contenant des fragments de shale rouge et vert (0,30 m) (niveau 1) reposant successivement sur une argile limoneuse brun foncé rougeâtre (0,10 m) (niveau 2) devenant plus sableuse en profondeur (0,40 m) (niveau 3). À l'extrémité est de la zone 4, la séquence des sols observée est plutôt constituée d'un limon argilo-sableux brun rougeâtre (0,25 m) (niveau 4) reposant sur un sable limono-argileux brun rougeâtre contenant des fragments de schiste rouge et vert (0,50 m) (niveau 5). Enfin, notons que la roche-mère, qui a été atteinte dans plusieurs sondages, s'est révélée très fluctuante.



Photo 11. Paroi nord d'un sondage réalisé dans la zone 4, à la hauteur du chaînage 30+500, vers le nord (MTQ-1342-2016-029)

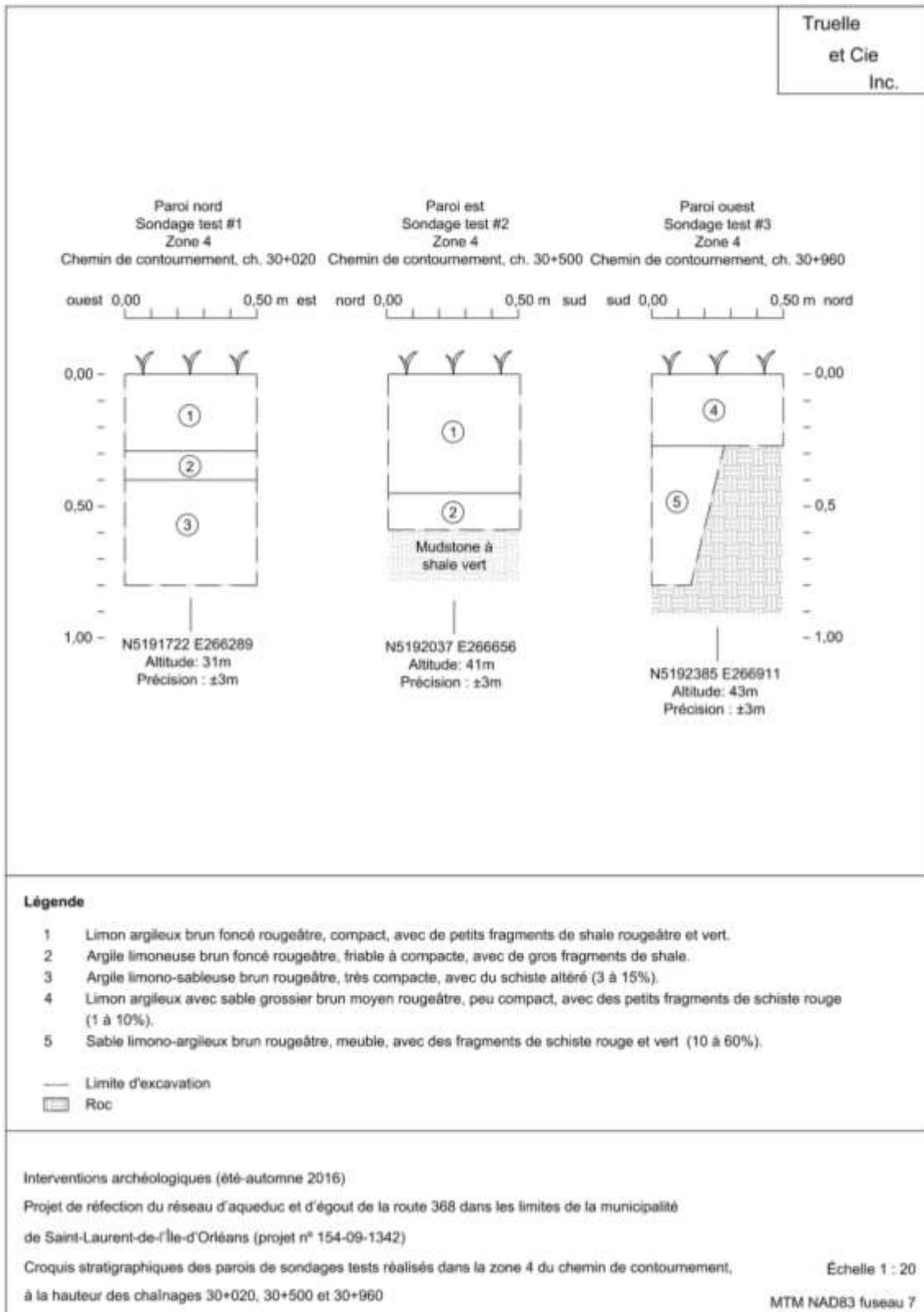


Figure 25. Séquence stratigraphique type observée dans la zone 4 du chemin de contournement, à la hauteur des chaînages 30+020, 30+500 et 30+960

Zone 5

Localisée entre les chaînages 31+440 à 31+993, la zone 5 correspond à la montée reliant l'extrémité est du chemin de contournement au chemin Royal (plans 1, 6 et 7; tableau 5). Elle s'étend sur une longueur de 553 m et sur une largeur de 12 m, pour une superficie totale approximative de 6 636 m². Cette zone correspond à la montée située la plus à l'est et est localisée à l'est du village de Saint-Laurent dans un secteur de bâtiments agricoles. L'emprise correspond à des champs en friche traversés par une route empruntée par des tracteurs dans la moitié nord et à des installations agricoles avec une route en gravier dans la moitié sud (photo 12). Le relief de ce terrain est plutôt irrégulier, accusant une faible pente variant de 5° à 15° d'inclinaison et comportant quelques replats. Quant à la partie sud de la zone 5, elle est occupée par des terrains aménagés et gazonnés sur lesquels des bâtiments modernes ont été construits ainsi que par une route en gravier.



Photo 12. Vue générale de la zone 5, à la hauteur du chaînage 31+650, vers le nord (MTQ-1342-2016-148)

Au total, 39 sondages ont été effectués dans le secteur 5. Ces derniers ont permis d'observer une séquence des sols assez homogène constituée d'une argile limoneuse brun rougeâtre compacte (0,10 m) (niveau 1) reposant sur un niveau identique contenant des graviers schisteux (10%) en profondeur (0,30 m) (niveau 2). Enfin, ce dernier niveau repose sur un limon argileux également brun rougeâtre, moyennement compact, contenant plus de graviers schisteux (60%) (niveau 3) (photo 13; figure 26).



Photo 13. Paroi ouest d'un sondage réalisé dans la zone 5, à la hauteur du chaînage 31+650, vers le sud-ouest (MTQ-1342-2016-149)

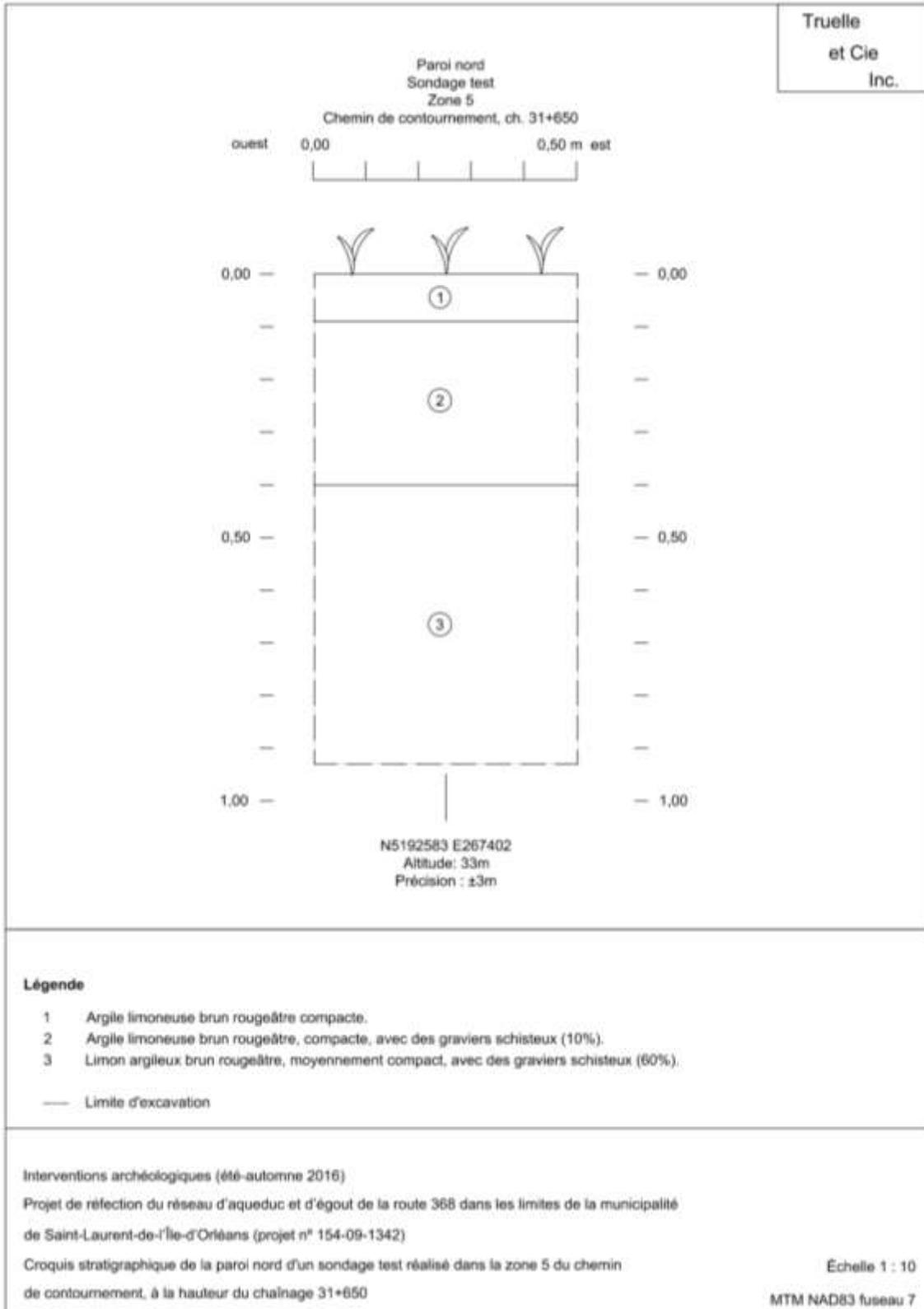


Figure 26. Séquence stratigraphique type observée dans la zone 5 du chemin de contournement, à la hauteur du chaînage 31+650

Zone 6

Localisée entre les chaînages 50+000 à 50+300, la zone 6 correspond à la montée située au centre-est du chemin de contournement et permettant l'accès à ce dernier à partir du chemin Royal (plans 1, 4 et 5; tableau 5). Elle s'étend sur une longueur de 300 m et sur une largeur de 12 m, pour une superficie totale approximative de 3 600 m². Cette zone correspond à l'emprise d'une montée parfois boisée, localisée au centre du village, qui traverse des aménagements agricoles et résidentiels. Un chemin en gravier bordé à l'ouest par un large fossé traverse la zone 6 du sud au nord (photo 14). De plus, un ruisseau traverse l'emprise au centre de la montée. Au nord de la pente forte de la falaise (chaînage 50+200), la topographie est plutôt irrégulière, soit en faible pente avec quelques replats. Quant à l'extrémité sud de la zone 6, son emprise est totalement aménagée par le raccordement du chemin en gravier au chemin Royal.



Photo 14. Vue générale de la zone 6, à la hauteur du chaînage 50+050, vers le sud (MTQ-1342-2016-057)

Au total, 17 sondages ont été réalisés dans la zone 6. Ces derniers ont permis d'observer une séquence des sols assez homogène constituée d'un limon argilo-sableux brun moyen, peu compact, contenant par endroits quelques traces de brique (0,35 m) (niveau 1) reposant sur un sable limono-graveleux brun orangé, peu compact, contenant des fragments de shale (60%) (0,45 m) (niveau 2). Par ailleurs, le niveau 2 repose sur la roche-mère qui a été atteinte dans la majorité des sondages (photo 15; figure 27).



Photo 15. Paroi ouest d'un sondage réalisé dans la zone 6, à la hauteur du chaînage 50+245, vers le nord-ouest (MTQ-1342-2016-066)

Zone 7

La zone 7 est localisée entre les chaînages 20+340 à 20+550 du chemin de contournement (plans 1, 2 et 4; tableau 5). Elle s'étend sur une longueur de 210 m et sur une largeur de 12 m, pour une superficie totale approximative de 2 520 m². Cette zone correspond à un ancien champ en friche relativement plat accusant une légère pente (photo 16). On y note également la présence d'un ancien verger qui daterait d'une période antérieure à 1759. Selon M. Pouliot, le propriétaire de la terre, d'anciens bâtiments agricoles se trouvaient également dans ce secteur.



Photo 16. Vue générale de la zone 7, à la hauteur du chaînage 20+454, vers le nord (MTQ-1342-2016-192)

Au total, 36 sondages ont été réalisés dans la zone 7. Ces derniers ont permis d'observer une séquence des sols semblable à celle identifiée dans la zone 5. En somme, sous la tourbe et l'humus de surface, correspondant à une argile limoneuse brun rougeâtre, très compacte, contenant des racines et des radicelles (0,05-0,08 m) (niveau 1), on y retrouve successivement une argile brun moyen rougeâtre, moyennement à très compacte, contenant des fragments angulaires de shale rouge (10%) (0,20-0,23 m) (niveau 2) et une argile limono-sableuse brun rougeâtre, peu compacte, contenant également des fragments de shale rouge (0 à 2 cm) (25-35%) (0,55 m) (niveau 3) (photo 17; figure 28).



Photo 17. Paroi est d'un sondage réalisé dans la zone 7, à la hauteur du chaînage 20+454, vers le nord-est (MTQ-1342-2016-193)

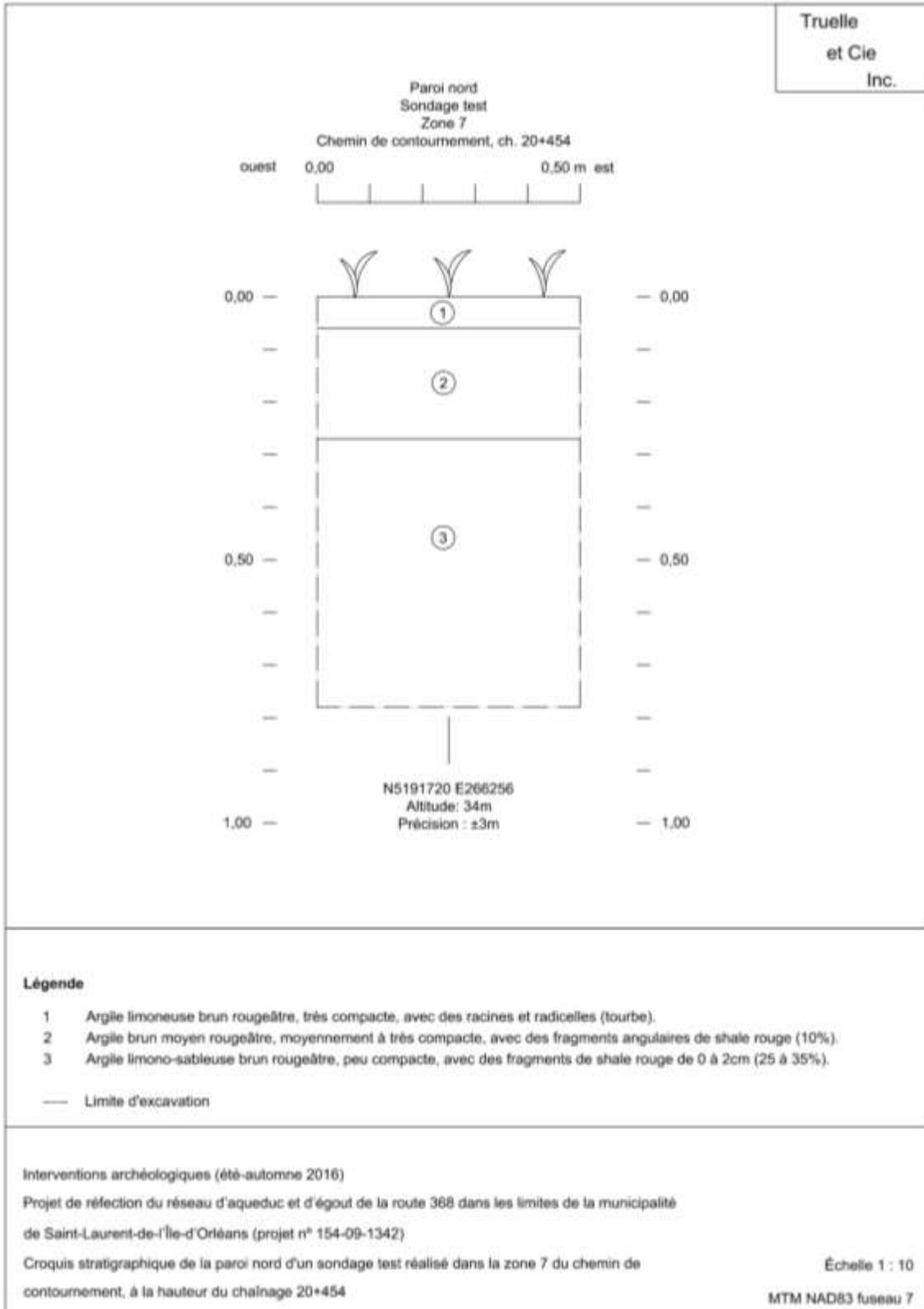


Figure 28. Séquence stratigraphique type observée dans la zone 7 du chemin de contournement, à la hauteur du chaînage 20+454

Zone 8

La zone 8 est localisée entre les chaînages 20+000 à 20+330 du chemin de contournement (plans 1 et 2; tableau 5). Elle s'étend sur une longueur de 330 m et sur une largeur de 12 m, pour une superficie totale approximative de 3 960 m². Cette zone correspond à un terrain généralement plat. Par ailleurs, celle-ci a été décapée jusqu'au roc en totalité lors de travaux d'excavation préparatoires réalisés en 2014 (Ruralys 2015a : 47) (photo 18). Aucun sondage n'a donc pu être effectué dans la zone 8. Une inspection visuelle y a tout de même été effectuée.



Photo 18. Vue générale de la zone 8, à la hauteur du chaînage 20+080, vers l'est (MTQ-1342-2016-201)

Zone 9

La zone 9 est localisée entre les chaînages 10+000 et 10+260 du chemin de contournement (plans 1 et 2; tableau 5). Elle s'étend sur une longueur de 260 m et sur une largeur de 12 m, pour une superficie totale approximative de 3 120 m². La zone 9 traverse principalement des champs cultivés caractérisés par une topographie plane (photo 19). Une inspection visuelle de la surface du sol labouré a donc été faite, en plus des sondages, sur la totalité de cette zone. Un chemin en gravier compact est également présent à l'extrémité ouest de la zone 9, à partir du chaînage 10+060 jusqu'au chemin Royal.

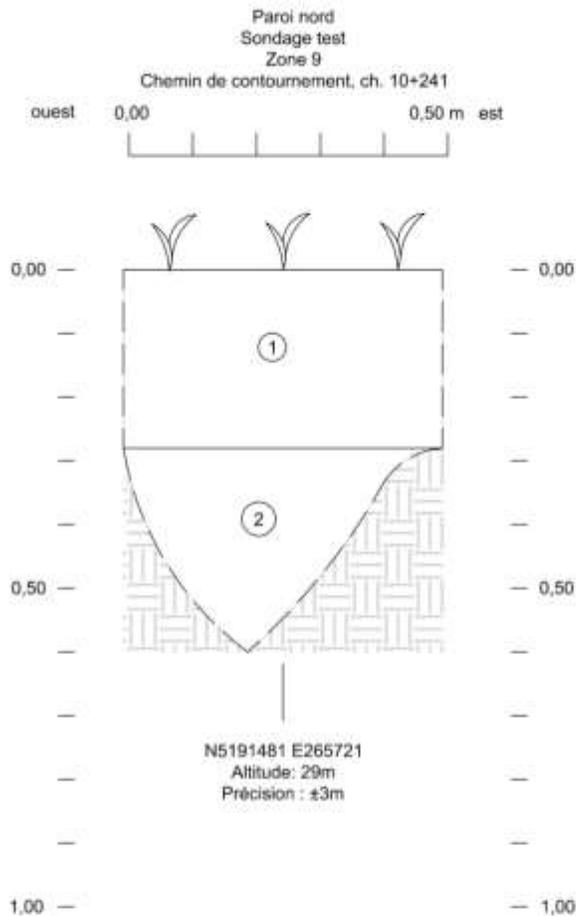


Photo 19. Vue générale de la zone 9, à la hauteur du chaînage 10+260, vers l'est (MTQ-1342-2016-208)

Au total, 28 sondages ont été réalisés dans la zone 9. La séquence des sols a généralement été observée sur une profondeur d'environ 0,60 m (photo 20; figure 31). En somme, une argile limoneuse brun foncé, moyennement à très compacte, contenant des fragments de shale (0-2 cm) (1-10%) (0,25-0,28 m) (niveau 1) repose sur un autre niveau d'argile limoneuse brune, cette fois peu compacte, contenant davantage de fragments de shale (25-35%) (0,23-0,25 m) (niveau 2). Ce dernier niveau repose sur la roche-mère (shale rouge ou vert) dont la surface est plutôt vallonneuse et qui affleure parfois à la surface, notamment dans les pentes (photo 20; figure 29). Notons que la nature argileuse des niveaux observés n'est pas étrangère au remaniement de ces sols par les labours. Par ailleurs, trois petits tessons de terre cuite fine blanche et un clou tréfilé ont été trouvés dans un sondage réalisé à la hauteur du chaînage 10+040, à l'arrière d'une grange (annexe 2).



Photo 20. Paroi nord d'un sondage réalisé dans la zone 9, à la hauteur du chaînage 10+241, vers le nord MTQ-1342-2016-210)



Légende

- 1 Argile limoneuse brun moyen foncé, moyennement compacte à très compacte, avec des fragments de shale de 0 à 2cm (1-10%).
- 2 Argile limoneuse brune, peu compacte, avec des fragments de shale (25-35%).
- Limite d'excavation

Interventions archéologiques (été-automne 2016)

Projet de réfection du réseau d'aqueduc et d'égout de la route 368 dans les limites de la municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans (projet n° 154-09-1342)

Croquis stratigraphique de la paroi nord d'un sondage test réalisé dans la zone 9 du chemin de contournement, à la hauteur du chaînage 10+241

Échelle 1 : 10

MTM NAD83 fuseau 7

Figure 29. Séquence stratigraphique type observée dans la zone 9, à la hauteur du chaînage 10+241

Zone 10

Localisée entre les chaînages 10+260 et 10+700, la zone 10 correspond à la montée reliant la portion ouest du chemin de contournement au chemin Royal (plans 1 à 3; tableau 5). Elle s'étend sur une longueur de 440 m et sur une largeur de 12 m, pour une superficie totale approximative de 5 280 m². Entre les chaînages 10+260 et 10+627, l'emprise du chemin de contournement correspond à une terrasse relativement plane reposant à une altitude de 35 m et traversée par un ruisseau. Semblablement à la zone 8, les sols de la zone 10 ont été complètement décapés jusqu'au roc en 2014 (Ruralys 2015a : 47) (photo 21). Entre les chaînages 10+345 et 10+627, un épais remblai composé à 70% de gros fragments de shale provenant de la roche-mère constitue l'assiette d'un chemin en gravier d'une largeur d'environ 11 m. De part et d'autre de ce chemin, on note la présence d'un fossé qui a également été creusé. En somme, aucun sondage n'a pu être réalisé dans les limites de la zone 10. Une inspection visuelle du talus du fossé a tout de même été faite. La situation se répète entre les chaînages 10+260 et 10+345 où l'on retrouve les côtes Leclerc et Thivierge. Les sols y ont également été décapés jusqu'au roc.



Photo 21. Vue générale de la zone 10, à la hauteur du chaînage 10+310, vers l'ouest (MTQ-1342-2016-206)

Tableau 5. Synthèse des activités – Projet n° 154-09-1342, municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans, réfection du réseau d'aqueduc et d'égout de la route 368 – Inventaire archéologique – Chemin de contournement

Identification des zones	Localisation					Nombre de sondages		Observations	
	Début	Fin	Distance (m)	Largeur max. (m)	Superficie approximative (m ²)	(+)	(-)	Topographie	Remarques
1	20+840	20+760	80	12	960	0	33	Plane	Terrain plat recouvert de hautes herbes (champs en friche). Présence d'un fossé de ruisseau à l'est. Cours arrières des maisons et emprise du chemin Royal.
2	20+760	20+720	40	12	480	0	7	Pente forte, irrégulière	Pente forte avec un boisé mature. Présence d'un sentier pédestre et d'une petite chute. Potentiel d'un four à chaux.
3	20+720	20+540	180	12	2 160	0	43	En pente faible en escalier	Pente en paliers irréguliers recouverts de hautes herbes (champs en friche).
4	30+000	31+440	1 440	12	17 280	0	164	Plane, irrégulière	Terrain plat en culture. Présence parfois d'un chemin de tracteur.
5	31+440	31+993	553	12	6 636	0	39	En pente, irrégulière	Pente faible avec replats, pente forte et talus. Espace agricole en pâturage, parfois boisé et aménagé avec du gazon. Présence constante d'un chemin en gravier. Emprise du chemin Royal aménagée.
6	50+000	50+300	300	12	3 600	0	17	En pente, irrégulière	Pente faible avec replats, pente forte et talus. Espace agricole boisé et aménagé avec du gazon. Présence constante d'un chemin en gravier, d'un large fossé et d'un ruisseau. Emprise du chemin Royal aménagée.
7	20+550	20+340	210	12	2 520	0	36	Plane, irrégulière	Terrain plat avec une légère pente, en friche. Présence d'un ancien verger. Arrière des bâtiments agricoles de M. Pouliot. Potentiel de bâtiments agricoles anciens.
8	20+330	20+000	330	12	3 960	0	0	Plane, irrégulière	Terrain plat perturbé en totalité par l'aménagement mécanique jusqu'au roc d'un chemin en 2014.
9	10+000	10+260	260	12	3 120	0	28	Plane, irrégulière	Terrain plat en culture. Cours arrières des maisons et emprise du chemin Royal.
10	10+260	10+700	440	12	5 280	0	0	En pente, irrégulière	Pente faible avec replats, pente forte et talus. Espaces domestiques aménagés. Marais. Présence constante d'un chemin en gravier et d'un large fossé (côte Leclerc). Emprise du chemin Royal aménagée.
TOTAL			3 833	12	45 996	0	367		

6.1.2 Bassin 1/émissaires

L'emprise de onze émissaires et celle d'un futur bassin de rétention des eaux usées, désigné comme le bassin 1, ont fait d'abord l'objet d'un inventaire au moyen d'inspections visuelles et de sondages manuels généralement effectués aux 15 m mais parfois aux 5 m dans certains secteurs qui se sont révélés plus propices. Par ailleurs, certains secteurs des émissaires et du bassin 1 se sont avérées impossibles à sonder manuellement car ils étaient recouverts soit d'un épais remblai très compact ou bien d'un niveau d'asphalte ou de béton. Les secteurs suivants ont donc fait l'objet d'une surveillance archéologique réalisée simultanément aux travaux d'excavation :

- Bassin 1 : entre les chaînages 60+000 et 60+030 et 60+035 et 60+070
- Émissaire 6 : entre les chaînages 106+000 et 106+075;
- Émissaire 7 : entre les chaînages 107+000 et 107+030;
- Émissaire 12 : entre les chaînages 112+000 et 112+040;
- Émissaire 13 : entre les chaînages 113+000 et 113+040;
- Émissaire 14 : entre les chaînages 114+000 et 114+070;
- Émissaire 15 : entre les chaînages 115+000 et 115+070;

Bassin 1/émissaire 3

Le bassin 1 et l'émissaire 3 sont respectivement localisés entre les chaînages 60+000 et 60+360 et 103+000 et 103+120 (plans 1, 2 et 3; photos 22 et 23; tableau 6). Perpendiculaires l'un de l'autre, ils s'étendent sur une longueur globale de 480 m et une largeur moyenne de 5 m, pour une superficie totale approximative de 2 400 m². Localisées dans la portion ouest du village de Saint-Laurent, ces zones sont situées au sud de la route 368 (chemin Royal), sur les berges du fleuve Saint-Laurent. Traversant un secteur majoritairement résidentiel, ces emprises correspondent à des terrains gazonnés au relief généralement plat comprenant quelques aménagements paysagers.

Au total, 49 sondages ont été effectués dans les emprises du bassin 1 et de l'émissaire 3. La séquence stratigraphique généralement observée est constituée, sous le niveau de tourbe et d'humus correspondant à un limon sableux brun foncé, meuble à très compact, contenant beaucoup de matière organique et quelques petits fragments de pierres angulaires (0,10-0,25 m) (niveau 1), d'un sable limono-graveleux brun foncé grisâtre, meuble, contenant des graviers de shale rouge et vert (5%) (0,42-0,60 m) (niveau 2) reposant successivement sur un sable grossier graveleux brun moyen grisâtre, meuble à friable, contenant 50% de petits galets de shale rouge, vert, brun et gris (0,30 m) (niveau 3) et sur un limon légèrement argileux gris noirâtre, meuble, ne contenant pas d'inclusion (niveau 4) (photo 24; figure 30). Outre le niveau de surface (niveau 1), qui s'est révélé passablement perturbé, les niveaux 2 et 3 correspondent à des sédiments littoraux de la terrasse de Mitis reposant sur un lambeau de sol glacio-marin (niveau 4) qui aurait été transporté dans ce secteur par un petit affluent.



Photo 22. Vue générale de l'emprise du bassin 1, à la hauteur du chaînage 60+320, vers le sud-est (MTQ-1342-2016-075)



Photo 23. Vue générale de l'emprise de l'émissaire 3, à la hauteur du chaînage 103+120, vers le sud (MTQ-1342-2016-082)



Photo 24. Paroi sud d'un sondage réalisé dans l'emprise du bassin 1, à la hauteur du chaînage 60+320, vers le sud (MTQ-1342-2016-078)

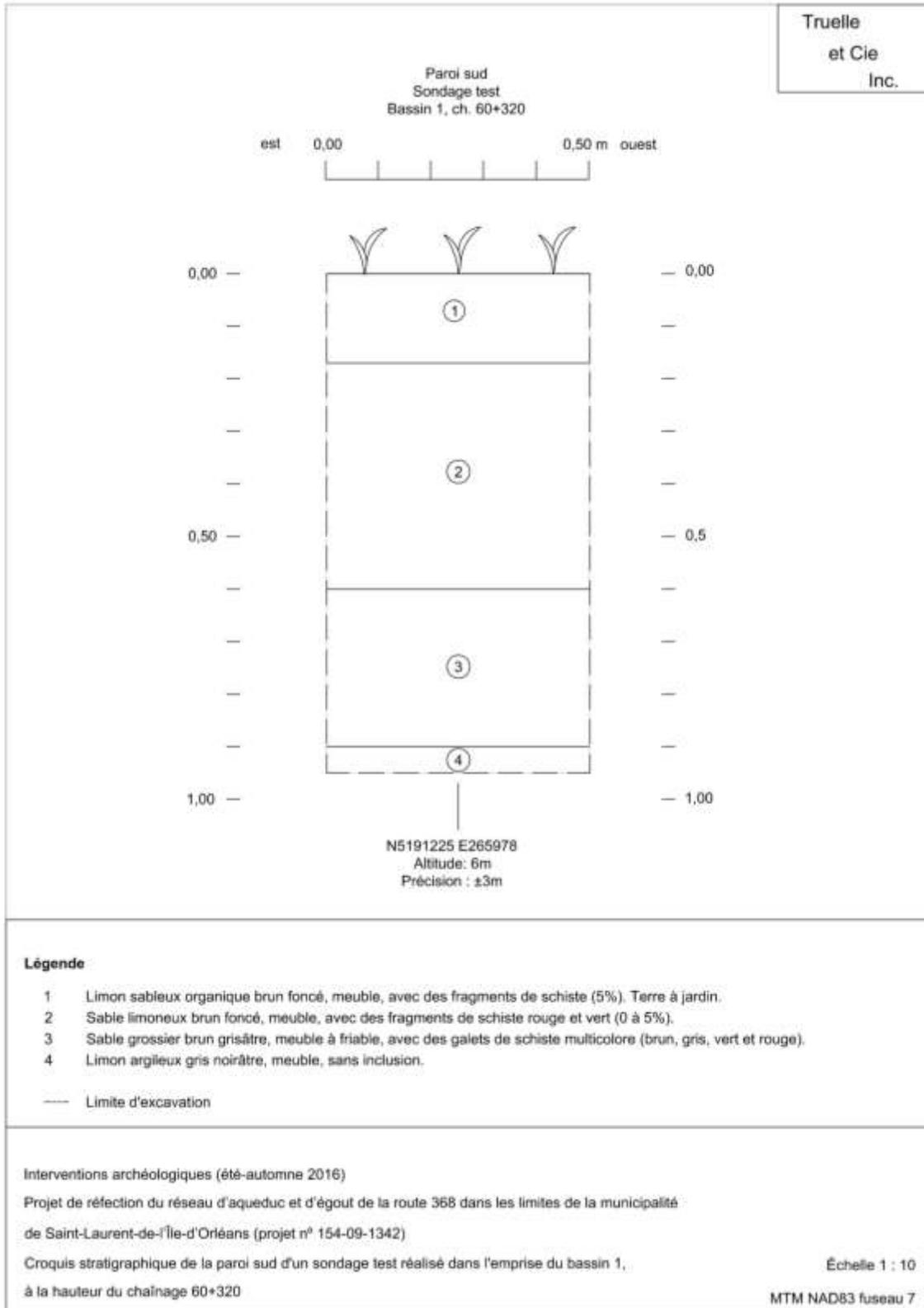


Figure 30. Séquence stratigraphique type observée dans l'emprise du bassin 1, à la hauteur du chaînage 60+320

Émissaires 6 et 7

Les émissaires 6 et 7 sont respectivement localisés entre les chaînages 106+000 et 106+067 et 107+000 et 107+075 (plans 1 et 5; photo 25; tableau 6). Ils s'étendent sur une longueur globale de 142 m et sur une largeur de 5 m, pour une superficie totale approximative de 710 m². Ces deux émissaires sont localisés au cœur du village de Saint-Laurent, au sud de la route 368 (chemin Royal), sur les berges du fleuve Saint-Laurent. Les emprises de ces émissaires correspondent principalement à des entrées résidentielles bétonnées et aménagées. Leur topographie est généralement plane ou en faible pente vers le fleuve Saint-Laurent (vers le sud). Au total, six sondages ont été effectués dans les emprises des émissaires 6 et 7 de même qu'une surveillance ponctuelle.



Photo 25. Vue générale de l'emprise de l'émissaire 6, à la hauteur du chaînage 106+000, vers le sud (MTQ-1342-2016-092)

La séquence stratigraphique observée dans l'emprise de l'émissaire 6 est complexe et reflète bien l'environnement des travaux. Sous le pavage, on observe la présence successive des niveaux suivants (photo 26; figure 31) :

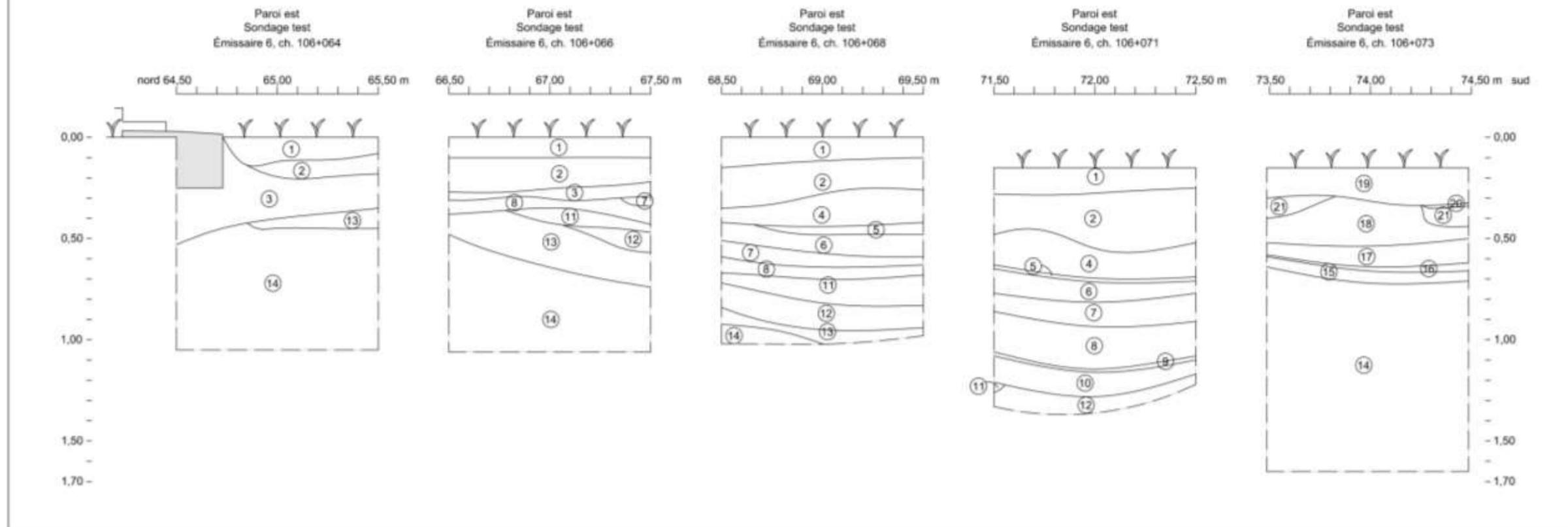
- 1- Niveau compact de pierres concassées grises (0- $\frac{3}{4}$);
- 2- Sable graveleux brun-gris, friable à peu compact, avec des cailloux subanguleux à subarrondis;
- 3- Sable moyen graveleux brun-gris foncé, meuble, avec des cailloux subanguleux à subarrondis;

- 4- Sable moyen très graveleux gris pâle, meuble, avec des cailloux subanguleux à subarrondis;
- 5- Limon sableux brun foncé, friable, avec des racines;
- 6- Sable limoneux bris-brun, friable, avec des graviers angulaires et des fragments de bois;
- 7- Sable fin à moyen gris pâle, meuble;
- 8- Sable limoneux gris-brun pâle, friable, avec des concrétions ferreuses;
- 9- Sable très limoneux brun foncé, friable;
- 10- Sable fin à moyen gris pâle, meuble, avec des fragments de brique rouge et quelques artefacts historiques;
- 11- Limon sableux brun foncé, friable, avec des nodules de mortier blanc jaunâtre et des graviers subangulaires en calcaire;
- 12- Sable moyen beige à gris pâle, meuble, avec des graviers subangulaires et des cailloux en calcaire;
- 13- Sable fin à moyen limoneux brun moyen, meuble, avec quelques graviers;
- 14- Interlitage de sable moyen et de graviers subarrondis gris pâle à brun moyen, meuble à friable.

En somme, la séquence des sols observée dans l'emprise de l'émissaire 6 et décrite précédemment est située à la limite de la terrasse de Mitis (Mitis II) et de l'estran actuel (schorre) (figure 31). Sur l'épais niveau de sable graveleux associé à un bord de plage de la terrasse de Mitis (niveau 14), on peut y observer des sédiments intertidaux plus récents datant de 1000 ans à 300 ans AA (niveaux 11 à 13) qui sont recouverts à leur tour de remblais historique très compacts (niveaux 1 à 10) démontrant l'occupation de cette partie de la terrasse depuis le XVIII^e ou le XIX^e siècle.



Photo 26. Paroi est de la tranchée excavée dans l'émissaire 6, à la hauteur du chaînage 106+060, vers le sud-ouest (MTQ-1342-2016-146)



Légende

- | | | |
|--|--|---|
| <p>1 Niveau compact de pierres concassées grises (0-¼)</p> <p>2 Sable graveleux brun-gris, friable à peu compact, avec des cailloux subanguleux à subarrondis.</p> <p>3 Sable moyen graveleux brun-gris foncé, meuble, avec des cailloux subanguleux à subarrondis.</p> <p>4 Sable moyen très graveleux gris pâle, meuble, avec des cailloux subanguleux à subarrondis.</p> <p>5 Limon sableux brun foncé, friable, avec des racines.</p> <p>6 Sable limoneux bris-brun, friable, avec des graviers angulaires et des fragments de bois.</p> <p>7 Sable fin à moyen gris pâle, meuble.</p> | <p>8 Sable limoneux gris-brun pâle, friable, avec des concrétions ferreuses.</p> <p>9 Sable très limoneux brun foncé, friable.</p> <p>10 Sable fin à moyen gris pâle, meuble, avec des fragments de brique rouge et quelques artefacts historiques.</p> <p>11 Limon sableux brun foncé, friable, avec des nodules de mortier blanc jaunâtre et des graviers subangulaires en calcaire.</p> <p>12 Sable moyen beige à gris pâle, meuble, avec des graviers subangulaires et des cailloux de calcaire.</p> <p>13 Sable fin à moyen limoneux brun moyen, meuble, avec quelques graviers.</p> <p>14 Interitage de sable moyen et de graviers subarrondis gris pâle à brun moyen, meuble à friable.</p> | <p>15 Limon sableux brun moyen, friable, avec gravier schisteux.</p> <p>16 Limon sableux brun verdâtre à brun orangé, friable.</p> <p>17 Limon sableux gris foncé, friable, avec gravier arrondis.</p> <p>18 Limon sableux blanchâtre, friable, avec mortier (25%), cailloux angulaires calcaires (25%), fragments de briques rouges (10%) et métal laminé et tréfilé.</p> <p>19 Limon légèrement sableux brun foncé, friable.</p> <p>20 Sable fin brun jaunâtre, meuble.</p> <p>21 Sable moyen gris-brun, meuble, avec graviers arrondis.</p> <p>— Limite d'excavation</p> |
|--|--|---|

Interventions archéologiques (été-automne 2016)

Projet de réfection du réseau d'aqueduc et d'égout de la route 368 dans les limites de la municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans (projet n° 154-09-1342)

Croquis stratigraphiques de la paroi est de sondages tests réalisés dans l'emprise de l'émissaire 6, à la hauteur des chaînages 106+064, 106+066, 106+068, 106+071 et 106+073

Échelle 1 : 20

MTM NAD83 fuseau 7

Figure 31. Séquence stratigraphique type observée dans l'emprise de l'émissaire 6, à la hauteur des chaînages 106+064, 106+066, 106+068, 106+071 et 106+073

Par ailleurs, deux murets parallèles associés à un canal de ruissellement étaient visibles avant le début des travaux d'excavation le long de la moitié ouest de l'émissaire 6 (plan 8). Le canal de ruissellement ainsi formé est mitoyen avec le terrain du côté ouest et sert également de mur de rehaussement (photo 27). D'une hauteur de 1,20 m, ces murets sont constitués de grosses pierres calcaires généralement posées à plat. Un des murets est bétonné, mais celui du côté est est en partie détruit et enterré ainsi que remplacé, au nord du chaînage 106+030, par une bordure de béton. En surface de la stratigraphie, un remblai contenant des moellons de pierres calcaires et du mortier (0,20-0,30 m) a d'ailleurs été observé à quelques endroits au nord du chaînage 106+030, sous un remblai de pierres concassées grises (0-¾) (figure 31; photo 28). Ce niveau de démolition est fort probablement issu de la destruction du muret du canal lors du réaménagement de l'entrée du garage.

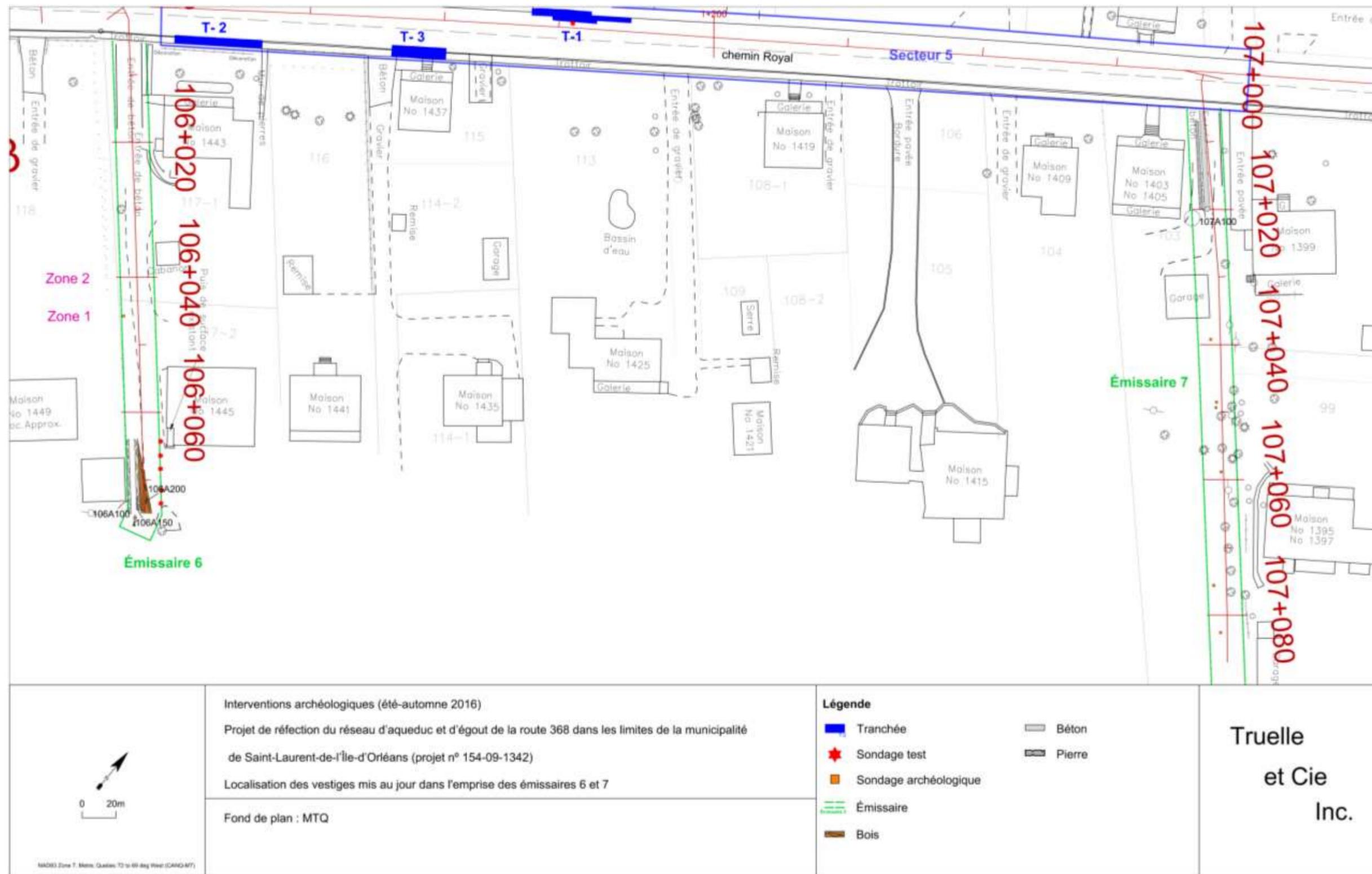


Photo 27. Vue rapprochée d'un muret de pierres associé à un canal de ruissellement identifié dans l'emprise de l'émissaire 6, à la hauteur du chaînage 106+070, vers l'ouest (MTQ-1342-2016-136)



Photo 28. Vue rapprochée de l'émissaire 6 à la hauteur du chaînage 106+030. Dans la paroi est de la tranchée, on peut observer la présence d'un niveau de démolition contenant des pierres calcaires et du mortier au nord du garage, vers l'est (MTQ-1342-2016-152)

Des planches de bois dans un état de décomposition très avancée ont été identifiées à la hauteur du chaînage 106+072 de l'émissaire 6 (plan 8). S'étendant sur une longueur de 11,00 m vers le nord-ouest et sur une largeur de 1,60 m, celles-ci semblent former une ancienne structure qui était comblée au moyen d'un remblai ayant livré une quantité appréciable d'artéfacts datant de la fin du XIX^e et du début du XX^e siècle (photos 29 et 30). Parmi les artéfacts recueillis, on retrouve des clous, des languettes de métal, de la terre cuite fine blanche, des bouteilles de verre, un pot de chambre et un rond de poêle (annexe 2). Bien que sa fonction soit difficilement reconnaissable, cette structure pourrait être reliée à un ancien canal de ruissellement. Initialement construit en bois, ce canal aurait été reconstruit en pierre calcaire par la suite pour être finalement bétonné.



Plan 8. Localisation des vestiges mis au jour dans l'emprise des émissaires 6 et 7



Photo 29. Vue rapprochée des planches de bois mises au jour dans l'émissaire 6, à la hauteur du chaînage 106+070, vers le nord (MTQ-1342-2016-134)



Photo 30. Vue rapprochée des artefacts découverts dans l'émissaire 6, à la hauteur du chaînage 106+070, en plongée (MTQ-1342-2016-135)

Enfin, un autre muret de pierres calcaires a été mis au jour entre les chaînages 107+002 et 107+020 de l'émissaire 7 (plan 8; photo 31). Ce muret est situé à la limite ouest de l'émissaire 7 tandis qu'il suit à l'est, l'actuelle conduite pluviale en béton. D'une longueur de 18 m et d'une largeur variant de 0,24 m à 0,45 m, le sommet de cette maçonnerie à simple parement repose à une d'altitude de 6,78 m NMM, sous un niveau de sable brun organique meuble (0,26 m). Il est constitué de trois à quatre assises irrégulières de moellons de pierres calcaires formant un parement peu dressé qui atteint une hauteur maximale de 0,55 m. Les pierres le constituant sont liées entre elles au moyen de large joints de mortier. Reposant sur la roche-mère à une profondeur de 0,67 m, le muret est recouvert d'un béton blanc grisâtre contenant beaucoup de sable grossier noir. Ce muret semble également être associé à un canal de ruissellement à ciel ouvert qui aurait été remblayé. Aucun artefact n'a été trouvé en association avec ce dernier à l'exception d'une bouteille complète d'encre Antoine en grès grossier français (photo 32).



Photo 31. Vue rapprochée d'un muret de pierres associé à un canal de ruissellement identifié dans l'emprise de l'émissaire 7, à la hauteur du chaînage 107+020, vers l'ouest (MTQ-1342-2016-161)



Photo 32. Bouteille d'encre Antoine en grès grossier français (MTQ-1342-2016-244)

Émissaires 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14 et 15

Les emprises des émissaires 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14 et 15 sont respectivement localisées entre les chaînages 108+000 et 108+010, 109+000 et 109+067, 110+000 et 110+093, 111+000 et 111+055, 112+000 et 112+035, 113+000 et 113+040, 114+000 et 114+062 et 115+000 et 115+085 (plans 1, 2, 3, 5 et 7; photo 33; tableau 6). Ces emprises s'étendent sur une longueur globale de 447 m et sur une largeur de 5 m, pour une superficie totale approximative de 2 235 m². Les émissaires 8 à 15 sont localisés dans la partie est du village de Saint-Laurent, au sud du chemin Royal, sur les berges du Saint-Laurent. L'emprise de ces émissaires correspond généralement à des entrées résidentielles aménagées ou à des terrains gazonnés dont la topographie est plane ou en faible pente vers le fleuve Saint-Laurent. Au total, 30 sondages y ont été effectués combinés à une surveillance ponctuelle dans les émissaires 12, 13, 14 et 15.



Photo 33. Vue générale de l'emprise de l'émissaire 11, à la hauteur du chaînage 111+000, vers le sud (MTQ-1342-2016-097)

La séquence des sols observée dans l'emprise des émissaires 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14 et 15 est relativement homogène (photo 34; figure 32). En somme, un épais remblai d'argile limono-sableuse brune, peu compacte, ayant livré quelques artefacts historiques (0,35 m) (niveau 1) (annexe 2) repose sur un sable limoneux graveleux brun moyen, meuble, contenant 50% de petits galets de shale multicolore (0,40 m et plus) (niveau 2).



Photo 34. Paroi est d'un sondage réalisé dans l'emprise de l'émissaire 11, à la hauteur du chaînage 111+010, vers le nord-est (MTQ-1342-2016-099)

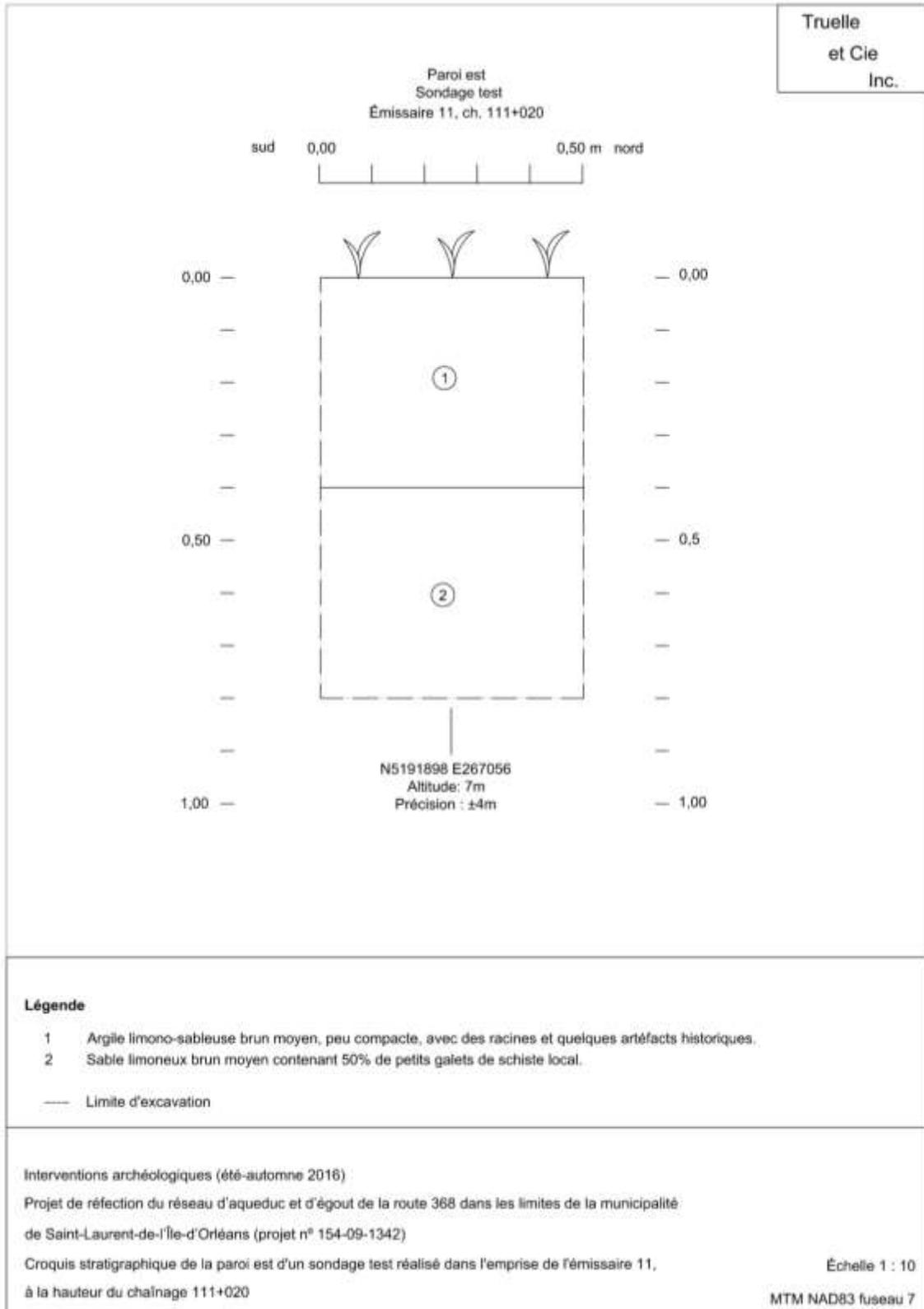


Figure 32. Séquence stratigraphique type observée dans l'emprise de l'émissaire 11, à la hauteur du chaînage 111+020

Tableau 6. Synthèse des activités – Projet n° 154-09-1342, municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans, réfection du réseau d'aqueduc et d'égout de la route 368 – Inventaire et surveillance archéologiques – Émissaires et bassin 1

Identification des émissaires	Localisation					Nombre de sondages		Surveillance	Observations	
	Début	Fin	Distance (m)	Largeur max. (m)	Superficie approximative (m ²)	(+)	(-)	Distance (m)	Topographie	Remarques
Bassin 1	60+000	60+360	360	5	1 800	0	40	30	Plane	Terrain plat gazonné avec quelques aménagements paysagers.
Émissaire 3	103+000	103+120	120	5	600	0	9	0	Plane	Terrain plat gazonné avec quelques aménagements paysagers.
Émissaire 6	106+000	106+067	67	5	335	0	1	80	Plane	Terrain plat gazonné avec quelques aménagements paysagers. Muret de pierres calcaires et structure de bois avec artefacts datant des XIX ^e et XX ^e siècles.
Émissaire 7	107+000	107+075	75	5	375	0	5	30	Plane	Terrain plat gazonné avec quelques aménagements paysagers. Muret de pierres calcaires.
Émissaire 8	108+000	108+010	10	5	50	0	2	0	Plane	Terrain plat gazonné avec quelques aménagements paysagers.
Émissaire 9	109+000	109+067	67	5	335	0	6	0	Plane	Terrain plat gazonné avec quelques aménagements paysagers.
Émissaire 10	110+000	110+093	93	5	465	0	7	0	Plane	Terrain plat gazonné avec quelques aménagements paysagers.
Émissaire 11	111+000	111+055	55	5	275	0	9	0	Plane	Terrain plat gazonné avec quelques aménagements paysagers.
Émissaire 12	112+000	112+035	35	5	175	0	0	15	Plane	Terrain plat gazonné avec quelques aménagements paysagers.
Émissaire 13	113+000	113+040	40	5	200	0	0	40	Plane	Terrain plat gazonné avec quelques aménagements paysagers.
Émissaire 14	114+000	114+062	62	5	310	0	0	62	Plane	Terrain plat gazonné avec quelques aménagements paysagers.
Émissaire 15	115+000	115+085	85	5	425	0	6	85	Plane	Terrain plat gazonné avec quelques aménagements paysagers.
TOTAL			1 069	5	5 345	0	85	342		

6.1.3 Chemin Royal

Dans le but de vérifier la présence d'anciennes fondations, notamment celles de l'ancienne chapelle de procession qui pourraient potentiellement être présentes dans l'emprise de l'actuelle route 368 (zone à potentiel historique H2-C) (Ruralys 2010 : 97), trois tranchées mécaniques ont été effectuées entre les chaînages 1+100 et 1+200 du chemin Royal, plus précisément dans le secteur de l'actuelle chapelle de procession (tranchée 1) (photo 35) ainsi que dans le secteur des maisons sises au 1443/6937 (tranchée 2) et au 1437/6925 (tranchée 3) du chemin Royal qui sont situées respectivement au nord et au sud de la route 368 (plans 1 et 5; tableau 7). Les tranchées 1, 2 et 3, qui mesuraient respectivement 14, 13 et 8 m de longueur sur une largeur variant de 0,8 à 1,6 m, ont été excavées jusqu'à une profondeur variant de 1,2 m à 1,8 m. Devant la chapelle de procession (tranchée 1), le roc vallonieux constitué de mudstone rouge à pourpre a été atteint à une profondeur de 1,3 m. Seuls quelques moellons de pierres brutes (calcaire et des champs) sans mortier et quelques petites planches en bois ont été observés à 4,5 m au sud du coin ouest de la chapelle de procession, sur une distance d'environ 2 m vers l'ouest. Ces traces peu structurées étaient visibles seulement sur une largeur de 0,5 m car une conduite pluviale en béton traversait parallèlement la portion nord de l'emprise. La pose de cette conduite aurait perturbé une partie du vestige de l'ancienne fondation de la chapelle ou de son remblai de démolition. Quelques artefacts historiques récents datant du XX^e siècle, plus précisément des années 1970-1980, ont d'ailleurs été trouvés à la limite de la tranchée de pose de la conduite pluviale. La tranchée mécanique effectuée devant la chapelle a donc été agrandie dans la voie nord du chemin Royal, sur une largeur de 2 m et une longueur de 3 m. En somme, l'agrandissement de la tranchée a permis de confirmer l'absence de vestiges en pierre ou en bois sous la route 368. Par ailleurs, cette tranchée a permis d'observer la présence d'une séquence de sols naturels intacte constituée d'un niveau de sable schisteux surmonté d'un niveau argileux. Ces deux niveaux seraient possiblement associés à une ancienne plage (photo 36; figure 33). À la lumière de ces informations, on peut déduire que le chemin Royal (route 368) a été construit en bordure de la partie haute d'un talus reposant à une altitude de 8 m et correspondant à une ancienne plage formée lors de la Transgression de Mitis. Aucun artefact témoignant de l'occupation préhistorique du secteur n'a cependant été trouvé lors de l'excavation mécanique de la tranchée 1. Les deux autres tranchées excavées sous le trottoir du côté sud du chemin Royal, en face des résidences sises au 1443/6937 et au 1437/6925, ont livré sensiblement les mêmes résultats. Une tranchée creusée pour la pose d'un drain de rue en plastique et comblée au moyen d'un remblai de sable de construction brun-beige homogène, a été observée à une profondeur de 1,8 m entre les chaînages 1+120 et 1+150. Aucun vestige associé aux anciennes fondations des bâtiments n'a cependant été mis au jour. En excavant légèrement dans la voie sud du chemin Royal, il a été observé, tout comme dans la voie nord, qu'une séquence de sols naturels y était également intacte.

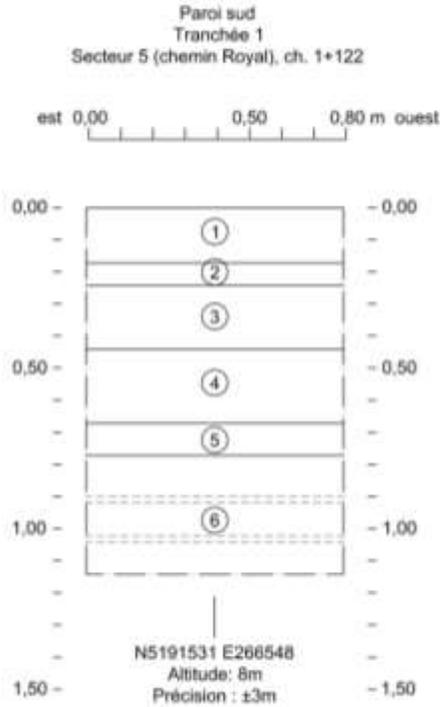
En somme, les trois tranchées mécaniques qui ont été réalisées entre les chaînages 1+100 et 1+200 du chemin Royal ont permis de constater la présence de bandes intactes de sols naturels d'au moins 2 m de largeur de part et d'autre du centre-ligne de la route 368. Cette dernière ayant été construite sur une ancienne plage, ces sols naturels pourraient potentiellement livrer des vestiges témoignant de l'occupation du secteur au cours de la préhistoire. À la lumière de ces observations, il a été recommandé que des tranchées mécaniques supplémentaires soient réalisées dans certains secteurs de la route 368 jugés pertinents, ce qui a été autorisé par le MTMDET.



Photo 35. Vue générale de la tranchée 1 réalisée à la hauteur du chaînage 1+119 du chemin Royal, face à la chapelle de procession, vers le sud-est (MTQ-1342-2016-118)



Photo 36. Paroi sud de la tranchée 1 réalisée à la hauteur du chaînage 1+119 du chemin Royal, face à la chapelle de procession, vers le sud (MTQ-1342-2016-117)



Légende

- 1 Asphalte.
 - 2 Ancienne asphalte avec des pierres calcaires.
 - 3 Sable limoneux brun-gris, très compact, avec du gravier fracturé (25%).
 - 4 Argile sableuse brun rougeâtre, compacte, avec des fragments de shale et quelques pierres angulaires calcaires, des taches de mortier beige-jaune et du sable noir.
 - 5 Argile limono-sableuse brun rougeâtre, compacte, avec quelques petits graviers.
 - 6 Sable et gravier schisteux brun foncé rougeâtre, meuble, avec des lits de graviers grossiers.
- Limite d'excavation
⋯ Lit de gravier / galet

Interventions archéologiques (été-automne 2016)

Projet de réfection du réseau d'aqueduc et d'égout de la route 368 dans les limites de la municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans (projet n° 154-09-1342)

Croquis stratigraphique de la paroi sud de la tranchée réalisée dans le secteur 5 (chemin Royal), à la hauteur du chaînage 1+122.

Échelle 1 : 20

MTM NAD83 fuseau 7

Figure 33. Séquence stratigraphique type observée dans le secteur 5, à la hauteur du chaînage 1+122 du chemin Royal

En somme, sept secteurs présentant un potentiel préhistorique ont été identifiés à partir des informations concernant l'état des sols sous le chemin Royal et de la photo-interprétation. Trois d'entre eux sont situés dans la portion est du projet (secteurs 5 à 7).

Secteur 5 (chaînages 1+100 à 1+280)

À la suite des données recueillies sur la présence de sols naturels intacts lors de la réalisation des tranchées mécaniques effectuées entre les chaînages 1+100 et 1+200, une inspection visuelle des parois de la tranchée de pose des conduites d'aqueduc et d'égout en cours d'excavation a été faite entre les chaînages 1+200 et 1+280 du chemin Royal afin de compléter la surveillance de la zone 5 (plans 1 et 5; tableau 7). Cette intervention a permis de confirmer la présence d'une séquence de sols naturels intacte sous la route 368, à environ 6 m de part et d'autre du centre-ligne de la route. En somme, les observations ainsi faites sur le terrain ont permis d'identifier que lors de la première phase d'excavation réalisée sous le chemin Royal, qui a atteint une profondeur variant de 0,60 m à 1,10 m, des niveaux naturels sableux très propices à l'occupation préhistorique y étaient présents. Le sol sur lequel a été construit le chemin Royal correspond donc au replat qui suit le rebord de la terrasse de Mitis qui se situe entre 6 m et 9 m d'altitude. Toutefois, aucun artefact témoignant de l'occupation préhistorique n'a été trouvé dans ce secteur. Quelques artefacts historiques datant de la fin du XIX^e siècle ont été observés dans la paroi sud de la tranchée, à la hauteur du chaînage 1+220 (annexe 2).

Secteur 6 (chaînages 1+360 à 1+445)

Quatre tranchées mécaniques mesurant généralement 2,30 m de longueur sur une largeur moyenne de 1,50 m ont été excavées à la hauteur des chaînages 1+365, 1+390, 1+415 et 1+440 du chemin Royal (plans 1 et 5; photo 37, tableau 7). Atteignant une profondeur moyenne de 1,20 m, ces tranchées ont permis d'observer les divers pavages du chemin Royal (plusieurs niveaux d'asphalte, pierres concassées, sable graveleux contenant de l'huile) reposant sur un sol argileux contenant quelques artefacts historiques tels que des fragments de brique, de verre et d'os (annexe 2). Ce remblai repose sur un sable naturel dont la surface se situe à une profondeur variant de 0,70 m à 1,00 m à partir de la surface initiale de la route. À la hauteur du chaînage 1+390, le rebord de terrasse a même été observé (photo 38; figure 34). Malgré le potentiel archéologique, aucune tranchée n'a livré d'artefact témoignant de l'occupation du secteur au cours de la période préhistorique.

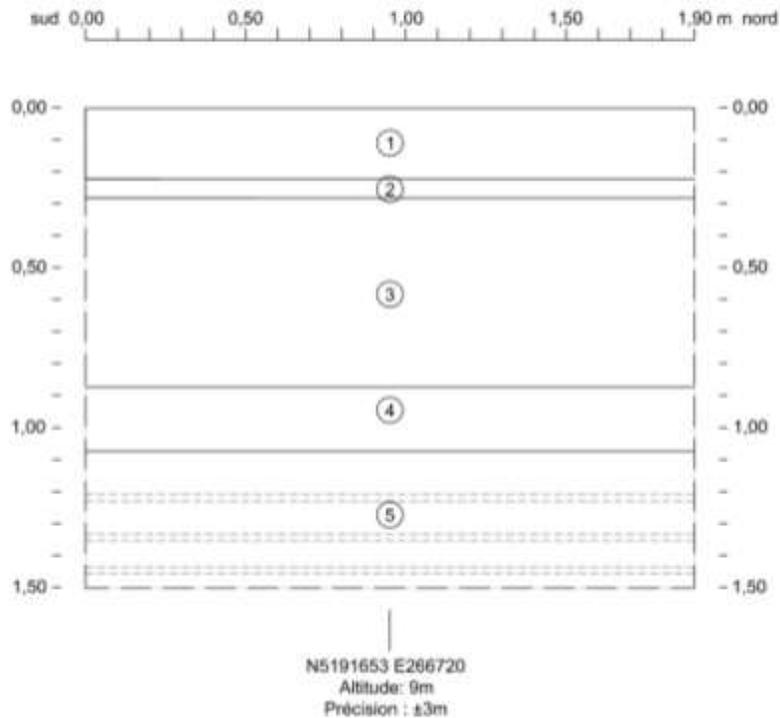


Photo 37. Vue générale du secteur 6, à la hauteur du chaînage 1+446 du chemin Royal, vers l'ouest (MTQ-1342-2016-173)



Photo 38. Paroi ouest de la tranchée 1 réalisée dans le secteur 6, à la hauteur du chaînage 1+365 du chemin Royal, vers l'ouest (MTQ-1342-2016-164)

Paroi ouest
Tranchée 2
Secteur 6 (chemin Royal), ch. 1+392



Légende

- 1 Asphalte.
 - 2 Niveau de pierres concassées grises, très compact.
 - 3 Sable limoneux brun-gris parfois orangé, moyennement compact, avec du gravier.
 - 4 Argile limono-sableuse brun rougeâtre, peu compact, avec quelques graviers et traces de charbon.
 - 5 Sable grossier à moyen brun-gris foncé à pâle, peu compact à friable, avec des lits de graviers (3-4 cm) et des galets aplatis de shale gris, vert et rouge (0,5-1cm).
- Limite d'excavation
 - - - - - Lit de gravier / galet

Interventions archéologiques (été-automne 2016)

Projet de réfection du réseau d'aqueduc et d'égout de la route 368 dans les limites de la municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans (projet n° 154-09-1342)

Croquis stratigraphique de la paroi ouest de la tranchée 2 réalisée dans le secteur 6 (chemin Royal), à la hauteur du chaînage 1+392

Échelle 1 : 20

MTM NAD83 fuseau 7

Figure 34. Séquence stratigraphique type observée dans le secteur 6, à la hauteur du chaînage 1+392 du chemin Royal

Secteur 7 (chaînages 1+710 à 1+840)

Six tranchées mécaniques mesurant généralement 2,50 m de longueur sur une largeur moyenne de 1,25 m ont été excavées à la hauteur des chaînages 1+725, 1+741, 1+762, 1+793, 1+823 et 1+845 dans les voies nord et sud du chemin Royal en alternance (secteur 7) (plans 1, 5 et 7; photo 39; tableau 7). Topographiquement, la portion ouest du secteur 7 correspond à une basse terrasse tandis que sa portion est correspond à un replat reposant respectivement à 7 m et à 9 m d'altitude. Par ailleurs, les tranchées réalisées sous le trottoir bordant la voie nord de la route ont permis d'observer la présence d'une tranchée associée à la pose d'un drain de rue comblée au moyen d'un remblai de sable de construction, indiquant que ce côté du chemin Royal est davantage perturbé.



Photo 39. Vue générale du secteur 7, à la hauteur du chaînage 1+825 du chemin Royal, vers le nord-ouest (MTQ-1342-2016-187)

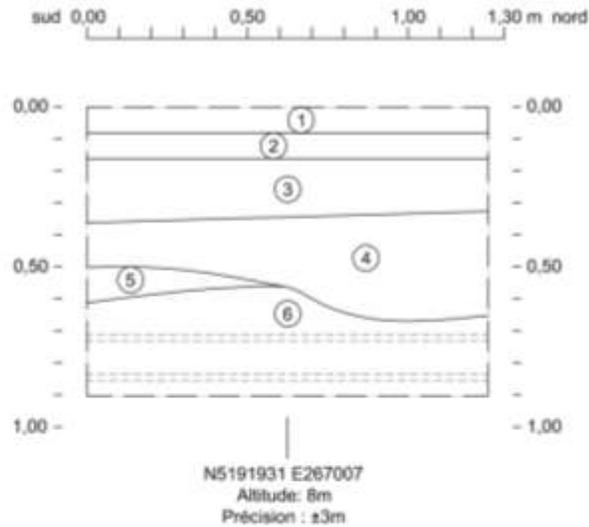
Atteignant une profondeur variant de 0,90 m à 1,20 m, ces tranchées ont permis d'observer, sous les différents niveaux de pavage de la route (plusieurs niveaux d'asphalte, pierres concassées et macadam, sable graveleux contenant de l'huile), la présence d'un sol argileux brun rougeâtre, moyennement compact, ayant livré par endroits quelques artefacts historiques tels que des petits tessons de terre cuite fine blanche ainsi que des concrétions de métal ferreux (annexe 2). Dans la tranchée effectuée à la hauteur du chaînage 1+725, plusieurs artefacts domestiques datant de la deuxième moitié du XIX^e siècle comme de la terre cuite fine blanche moulée ornée d'un décor motif de blé en relief sur la paroi extérieure, du verre à vitre, des

coquilles d'huître, des fragments de mortier et quelques clous tréfilés ont également été trouvés (annexe 2). Ces artefacts semblent témoigner du déplacement des maisons dans la voie nord du chemin Royal lors de son agrandissement. Enfin, une séquence de sols naturels constitués de sable et de graviers schisteux a été observée dans toutes les tranchées mécaniques, parfois surmontée d'un horizon plus argileux et organique en surface. Cette séquence de sols naturels apparaît à une profondeur variant entre 0,35 m et 0,60 m à partir de la surface initiale de la route (photo 40; figure 35). Malgré le potentiel archéologique identifié, aucune tranchée n'a livré d'artefact témoignant de l'occupation du secteur au cours de la période préhistorique. Les sols ont également pu être vérifiés à la hauteur du chaînage 1+690, sur une distance de plus de 10 m. Les résultats sont les mêmes que dans les tranchées mécaniques.



Photo 40. Paroi ouest de la tranchée 4 réalisée dans le secteur 7, à la hauteur du chaînage 1+793 du chemin Royal, vers l'ouest (MTQ-1342-2016-186)

Paroi ouest
Tranchée 3
Secteur 7 (chemin Royal), ch. 1+762



Légende

- 1 Asphalte.
 - 2 Niveau de pierres concassées grises, très compact.
 - 3 Sable grossier gris-brun-beige, compact, contenant des morceaux d'asphalte.
 - 4 Argile brun rougeâtre, moyennement compacte, contenant parfois des artefacts historiques.
 - 5 Sable moyen brun, meuble, sans inclusion. (Surface du sol naturel).
 - 6 Sable schisteux brun, friable, avec quelques lits de galets (0-2 cm).
- Limite d'excavation
--- Lit de gravier / galet

Interventions archéologiques (été-automne 2016)

Projet de réfection du réseau d'aqueduc et d'égout de la route 368 dans les limites de la municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans (projet n° 154-09-1342)

Croquis stratigraphique de la paroi ouest de la tranchée 3 réalisée dans le secteur 7 (chemin Royal), à la hauteur du chaînage 1+762.

Échelle 1 : 20

MTM NAD83 fuseau 7

Figure 35. Séquence stratigraphique type observée dans le secteur 7, à la hauteur du chaînage 1+762 du chemin Royal

Secteur 4

En prévision de la planification des imposantes tranchées qui devront être excavées mécaniquement dans le secteur de l'église de Saint-Laurent correspondant au secteur 4, sept sondages manuels ont été effectués de part et d'autre du chemin Royal afin de déterminer la nature des sols en présence. Seules de minces bandes de terrains aménagés ont ainsi pu être sondées (plans 1 et 3; photo 41; tableau 7).



Photo 41. Vue d'ensemble de l'emprise du côté sud du chemin Royal à proximité de l'église de Saint-Laurent, vers le sud-ouest (MTQ-1342-2016-224)

Du côté sud du chemin Royal, soit du côté de l'église, quatre sondages effectués aux 10 mètres ont permis d'observer une séquence stratigraphique constituée, sous le niveau de tourbe et d'humus, correspondant à un sable moyen légèrement limoneux brun un peu orangé, moyennement compact, contenant des racinettes (0,10-0,12 m) (niveau 1), d'un sable limono-graveleux brun grisâtre, compact à très compact, contenant des graviers (80%) (0,58-0,60 m) (niveau 2) reposant sur un sable moyen brun-roux, moyennement compact et très homogène, ne contenant pas d'inclusion (0,30 m) (niveau 3) (figure 36; photo 42). Du côté nord du chemin Royal, les niveaux de sol observés se sont révélés être principalement des remblais très compacts. En effet, sous le niveau de tourbe et d'humus décrit précédemment (0,15 m), un sable fin limono-argileux gris-beige jaunâtre, très compact et homogène, ne contenant pas d'inclusion (0,10 m) suivi d'un sable moyen graveleux brun, très compact, contenant parfois des cailloux anguleux et arrondis ainsi que des morceaux d'asphalte (0,10 m) ont été observés (photo 43).

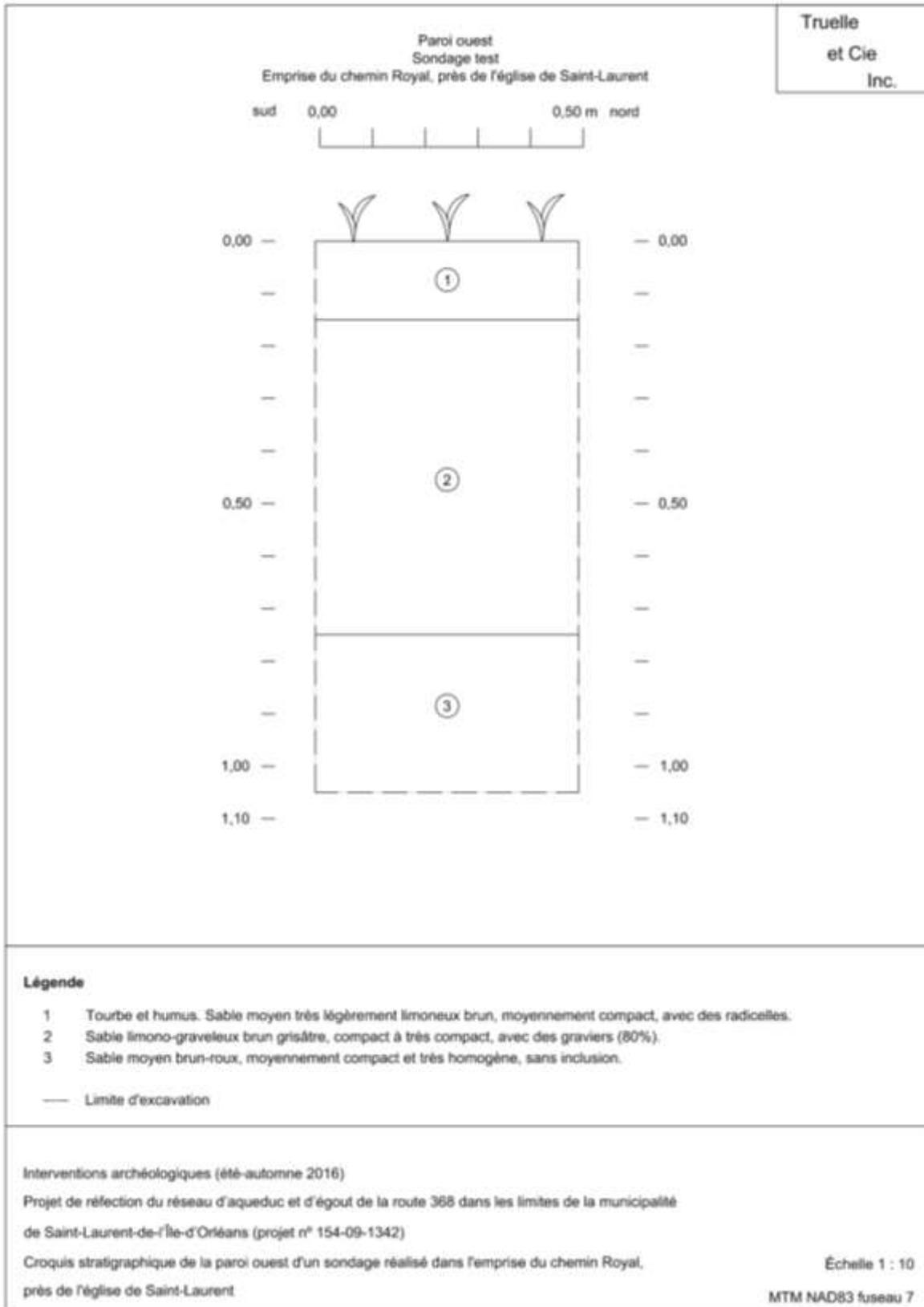


Figure 36. Paroi ouest d'un sondage réalisé à proximité de l'église de Saint-Laurent



Photo 42. Paroi ouest d'un sondage réalisé du côté sud du chemin Royal, près de l'église de Saint-Laurent, vers le sud-ouest (MTQ-1342-2016-221)



Photo 43. Paroi nord d'un sondage réalisé du côté nord du chemin Royal, près de l'église de Saint-Laurent, vers le nord (MTQ-1342-2016-229)

Tableau 7. Synthèse des activités – Projet n° 154-09-1342, municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans, réfection du réseau d'aqueduc et d'égout de la route 368 – Inventaire archéologique – Chemin Royal

Identification des secteurs	Localisation					Nombre de sondages (s)/tranchées (t)		Surveillance	Observations	
	Début	Fin	Distance (m)	Largeur max. (m)	Superficie approximative (m ²)	(+)	(-)	Distance (m)	Topographie	Remarques
4	0+810	1+040	230	10	2 300	0	7 (s)	0	Plane	Route 368, accotements et trottoirs
5	1+170	1+280	110	10	1 100	0	3 (t)	50	Plane	Route 368, accotements et trottoirs
6	1+360	1+445	85	10	850	0	4 (t)	0	Plane	Route 368, accotements et trottoirs
7	1+710	1+840	130	10	1 300	0	6 (t)	0	Plane	Route 368, accotements et trottoirs
TOTAL			255	10	2 550		7(s) et 13 (t)	50		

6.2 Discussion

Occupation préhistorique

Les interventions archéologiques réalisées dans le cadre du projet de réfection du réseau d'aqueduc et d'égout de la route 368 dans les limites de la municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans ont permis de confirmer le potentiel archéologique de nombreux secteurs favorables à l'établissement humain ancien, ces derniers ayant d'ailleurs en partie été identifiés dans une étude de potentiel archéologique réalisée par la firme Ruralys (2010). En somme, ce potentiel a été confirmé lors des diverses interventions réalisées (inventaire au moyen de sondages manuels et de tranchées mécaniques et surveillance des travaux d'excavation de l'entrepreneur) en raison de la présence de sols naturels intacts représentant des surfaces d'accueil propices à l'occupation humaine au cours de la préhistoire. Bien que les interventions réalisées n'aient pas conduit à la découverte de nouveaux sites archéologiques témoignant de cette période, leur réalisation a tout de même permis de comprendre et de reconstituer les formes de terrains situés au sud de l'île d'Orléans, permettant ainsi de mieux cibler les environnements propices à l'occupation préhistorique.

En effet, les données stratigraphiques recueillies sur le terrain permettent de reconstituer l'environnement, notamment l'évolution des berges du fleuve Saint-Laurent. La coupe schématique présentée à la figure 37 permet de visualiser la reconstitution du paysage ancien dans les limites de la municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans. On peut y apercevoir à gauche, l'estran actuel du fleuve Saint-Laurent avec la slikke, le schorre et la zone des hautes marées (saulaies). L'altitude maximale de l'estran est fixée à 6 m. Aucune zone à potentiel archéologique n'avait été identifiée dans cet environnement. Tandis qu'à droite, on y retrouve les terrasses de Mitis (I et II), situées de part et d'autre du chemin Royal, la falaise rocheuse et les hautes terrasses plus au nord.

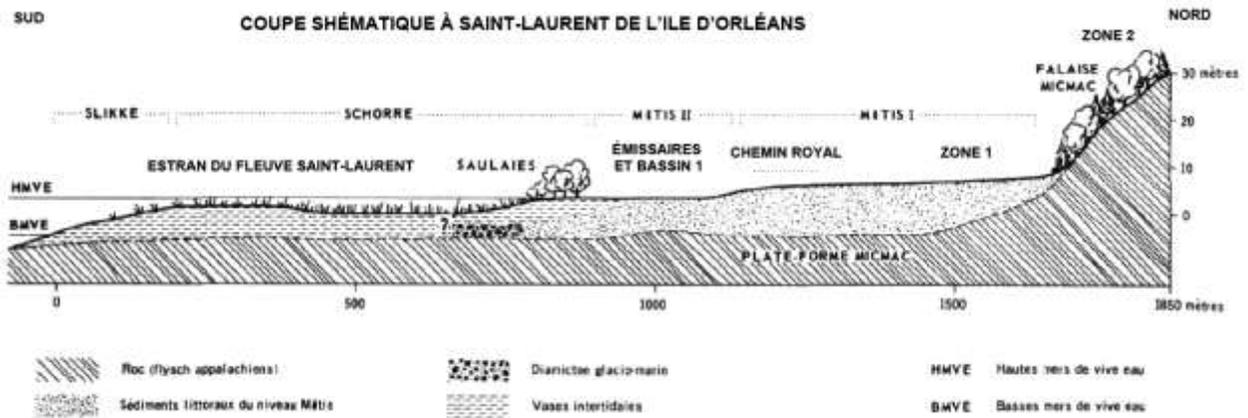


Figure 36. Coupe schématique transversale au bas de la falaise modifiée de Allard (1981) montrant la correspondance entre les environnements naturels et les secteurs d'intervention de 2016 (zones 1 et 2 du chemin de contournement, chemin Royal, émissaires et bassin 1).

L'environnement présentant les caractéristiques les plus propices à l'occupation humaine ancienne est la terrasse de Mitis. Elle est divisée en deux niveaux. La terrasse de Mitis II a été formée lors de la régression de la Transgression de Mitis vers 1 200 ans AA (Allard 1981). Cette terrasse est située entre 6 m et 8 m d'altitude. Elle était donc accessible à partir du Sylvicole supérieur (voir section 3). On y retrouve l'emprise des émissaires 3 à 15 ainsi que celle du bassin 1. Quant au chemin Royal, il est situé sur le rebord de la terrasse Mitis I, tandis que la zone 1 du chemin de contournement correspond au fond de la terrasse de Mitis I qui est adossée à la falaise rocheuse. La terrasse de Mitis I a été formée lors de l'extension maximale de la Transgression de Mitis vers 2 000 ans AA (Allard et Séguin 1992). Elle est située entre 8 m et 11 m d'altitude. Cette terrasse était donc accessible à partir du Sylvicole moyen. Le rebord de cette terrasse, où est situé le chemin Royal, est un environnement équivalent au Cap-Tourmente sur la Côte-de-Beaupré où plusieurs sites préhistoriques, datant principalement de la période du Sylvicole supérieur, ont été trouvés sur le rebord de terrasse de 7 m dans des sables graveleux (Chapdelaine et coll. 1991). Le secteur de la terrasse de Mitis I est également propice aux occupations historiques anciennes.

Les sédiments littoraux du niveau de Mitis (I et II) identifiés dans la municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans correspondent à un sable graveleux (petits cailloux plats de schiste et de grès), meuble, associé à une ancienne zone intertidale datée entre 2 000 ans et 1 000 ans AA. Ce sable a été identifié dans toutes les séquences de sols observées dans la zone 1 du chemin de contournement, dans le chemin Royal ainsi que dans l'emprise des émissaires et du bassin 1. À la lumière des observations faites sur le terrain, la surface du sable graveleux de Mitis est préservée presque partout par des remblais historiques. Par ailleurs, les recherches de Allard (1981) ont démontré que l'environnement et la végétation qui prévalaient il y a 1 000 ans AA à l'île d'Orléans étaient semblables à ceux qui prédominent aujourd'hui, soit l'environnement d'une zone intertidale en eaux douces et d'une érablière laurentienne.

Quant à la falaise rocheuse dont il a été question précédemment et qui est située dans la zone 2 du chemin de contournement, elle correspond à la ligne de rivage de la plateforme Micmac. Cette érosion jusqu'au roc a eu lieu avant la dernière glaciation (Dionne 2002). Cette zone est caractérisée par une pente forte et donc peu propice à des occupations humaines à l'exception des petits replats. Le rebord supérieur de la falaise est situé entre 20 m et 30 m d'altitude. Ces secteurs, qui correspondent à la portion supérieure de la zone 2 ainsi qu'aux zones 3, 5, 6 et 10 du chemin de contournement, étaient propices à des occupations pouvant remonter à la période de l'Archaique supérieur. Les sols identifiés, qui ont été observés à une faible profondeur, sont argileux et labourés sur une profondeur de 0,30 m. Enfin, plus au nord, les hautes terrasses marines situées entre 30 m et 60 m d'altitude, ont été formées à la suite du retrait de la mer de Goldthwait autour de 10 000 ans AA. Ce type d'environnement est caractérisé par un sol argileux labouré reposant successivement sur un sable fin et sur la roche-mère. Ces hautes terrasses, qui correspondent aux zones 4, 7 8 et 9 du chemin de contournement, étaient des secteurs propices à des occupations datant de la période paléo-indienne ou de l'Archaique ancien.

Occupation historique

En ce qui a trait à la période historique, ce sont surtout des artefacts datant des XVIII^e, XIX^e et XX^e siècle qui ont été mis au jour, notamment dans la zone 1 du chemin de contournement, plus précisément sur la terre appartenant à la famille Pouliot sur laquelle était supposément situé l'ancien moulin seigneurial. Il s'agissait en fait de quelques tessons de céramique témoignant d'une occupation essentiellement domestique. Ces derniers ont principalement été mis au jour dans l'ancien niveau de labour identifié dans l'emprise du chemin de contournement. Ils ne sont toutefois pas associés à des vestiges témoignant de cette époque tels qu'une fosse à déchets. Par ailleurs, leur présence n'est pas étonnante puisque les terres situées le long du chemin Royal sont concédées et occupées dès le XVII^e siècle.

Quant aux murets de pierres identifiés dans l'emprise des émissaires 6 et 7, ces derniers auraient servi à canaliser l'eau de ruissellement. Ces structures linéaires comportent parfois un conduit de béton et sont remblayées, en partie, avec du sol contenant des artefacts principalement du XX^e siècle. En raison de leur fonction probable, ces vestiges ne sont donc pas considérés comme ayant un intérêt archéologique. Dans l'emprise de l'émissaire 6, les vestiges d'une structure en bois ont également été découverts à proximité de l'estran du fleuve. Cette structure semble également être un ancien canal de ruissellement. Celui-ci était comblé au moyen d'un sol ayant livré beaucoup d'artefacts datant des XIX^e et XX^e siècles. Cette structure apporte peu de données sur l'occupation du village au cours de cette époque à l'exception des déchets de consommation qu'elle a livré et présente donc peu de valeur archéologique. Par conséquent, aucun code Borden n'a été octroyé à cette découverte.

7. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Au cours de l'été et de l'automne 2016, des interventions archéologiques ont été réalisées dans le cadre du projet de réfection du réseau d'aqueduc et d'égout de la route 368 dans les limites de la municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans s'étendant sur une longueur globale de près de 5,5 km. En somme, des inventaires archéologiques ainsi que des travaux de surveillance ont été réalisés dans l'emprise de la route 368 (chemin Royal) mais également dans les limites d'émissaires perpendiculaires à la route principale ainsi que dans l'emprise d'un chemin de contournement traversant des terres agricoles localisées au nord du chemin Royal. En plus des inspections visuelles, 459 sondages manuels et 13 tranchées mécaniques ont été réalisés.

Aucune de ces interventions archéologiques n'a cependant conduit à la découverte de sites archéologiques. La présence de sols naturels témoignant de la présence de la terrasse de Mitis a tout de même été identifiée dans l'emprise des émissaires ainsi que dans les limites du chemin Royal qui traverse le cœur du village, confirmant par le fait même le potentiel archéologique de nombreux secteurs pouvant s'avérer propices à l'occupation humaine au cours de la préhistoire. Quant à l'occupation historique ancienne, seuls d'anciens canaux de ruissellement ont été mis au jour dans les limites des émissaires 6 et 7 ainsi que des artefacts datant des XVIII^e, XIX^e et XX^e siècles et provenant soit d'anciens niveaux de labour ou de remblais identifiés dans les divers secteurs d'intervention. La découverte de ces éléments n'a toutefois pas conduit à l'attribution d'un code Borden qui désigne un site archéologique connu.

En somme, les interventions archéologiques effectuées ont donc permis de libérer les secteurs touchés par les travaux réalisés en 2016 dans le cadre de la réalisation de la première phase du projet de réfection du réseau d'aqueduc et d'égout de la route 368 dans les limites de la municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans qui concernait essentiellement la portion est du projet située entre les chaînages 1+100 et 2+400. Ces travaux ont donc pu être réalisés sans qu'il n'y ait de contrainte sur les ressources archéologiques. Par ailleurs, les travaux concernant la portion ouest du projet, qui s'étend entre les chaînages 0+000 et 1+100, seront réalisés à partir du printemps 2017. Ces derniers toucheront d'autres zones à potentiel situées de part et d'autre du chemin Royal qui, selon la firme Ruralys (2010), sont susceptibles de contenir des ressources archéologiques ayant trait à l'occupation ancienne du territoire au cours de la préhistoire et de la période historique. En conformité avec l'autorisation de travaux émise par le MCC et dans le but de limiter les impacts que pourrait avoir la réalisation de la seconde phase du projet de réfection du réseau d'aqueduc et d'égout de la route 368 de la municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans sur les ressources archéologiques potentielles, il est recommandé de réaliser les interventions archéologiques suivantes préalablement ou simultanément aux travaux d'excavation prévus :

- Réalisation d'environ 25 tranchées mécaniques dans plusieurs sections du chemin Royal dont deux plus imposantes de part et d'autre du chemin Royal, vis-à-vis l'église de Saint-Laurent.
- Réalisation de sondages manuels si possible et le cas échéant, d'une surveillance archéologique des travaux d'excavation qui seront réalisés dans l'emprise de la station de pompage ainsi que dans l'emprise des émissaires 4 et 5.

BIBLIOGRAPHIE

Allard M.

1981 « L'anse aux Canards, île d'Orléans, Québec : évolution holocène et dynamique actuelle ». *Géographie physique et Quaternaire*, 35 (2) : 133-154.

Allard M. et Séguin J.

1992 « Le niveau du Saint-Laurent de 2000 ans BP et l'occupation amérindienne préhistorique de la Place Royale, à Québec ». *Géographie physique et Quaternaire*, 46 (2) : 181-188.

Archambault, M.-F.

1995 « Les occupations pré-céramiques de la région de l'embouchure du Saguenay : Typologie des pointes et séquence régionale ». *Archéologiques* no 9.

Arkéos inc.

2000 *Renforcement du réseau de transport d'électricité de la Communauté urbaine de Québec. Lignes à 230 kV Laurentides – Québec et La Suète-Québec. Étude de potentiel archéologique*. Hydro-Québec.

Bélangier, D.

1984 *La construction navale à Saint-Laurent*. Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans, Bibliothèque David Gosselin, 149 pages.

Benmouyal, J.

1987 *Des Paléoindiens aux Iroquoiens en Gaspésie: six mille ans d'histoire*. Québec, ministère des Affaires culturelles du Québec, Collection Dossiers no 63.

Biggar, H.P.

1924 *Jacques Cartier's Portrait*. University Library, Toronto.

Boudreau, J.

2008 *A New England Typology of Native American Projectile Points*. Ashland (MA), Freedom Digital.

Castonguay, Dandenault et associés.

2016. *Site patrimonial du parc de la Chute-Montmorency. Démantèlement du poste de la Montmorency. Étude de potentiel, surveillance et inventaire archéologiques – 2015-2016*. Rapport remis à Hydro-Québec Équipement et services partagés. 147 pages et annexe.

Chalifoux, É.

1999 « Late Paleoindian Occupation in a Coastal Environment: A Perspective from La Martre, Gaspé Peninsula, Québec ». *Northeast Anthropology* 57 : 69-79.

Chapdelaine, C. (sous la direction de)

2007 *Entre lacs et montagnes au Méganticois. 12 000 ans d'histoire amérindienne.* Recherches amérindiennes au Québec, coll. Paléo-Québec 32.

Chapdelaine, C. et N. Clermont

2006 « Adaptation, Continuity and Change in the Middle Ottawa Valley : A View from the Morrison and Allumettes Island Late Archaic Sites ». dans D. Sanger et M.A.P. Renouf (éds.), *The Archaic of the Far Northeast*, The University of Maine Press : 191-220.

Clermont, N.

1978 « Les crémations de Pointe-du- Buisson ». *Recherches amérindiennes au Québec* 8 (1) : p. 3-20.

1990 « Le Sylvicole inférieur au Québec ». *Recherches amérindiennes au Québec* 20 (1) : 5-17.

Clermont, N. et C. Chapdelaine

1982 *Pointe-du-Buisson 4 : quarante siècles d'archives oubliées.* Montréal, Recherches amérindiennes au Québec, collection Signe des Amériques no 1.

Clermont, N., C. Chapdelaine et J. Guimont

1989 *L'occupation historique et préhistorique de la Place Royale.* Ministère des Affaires culturelles et Ville de Québec, rapport inédit.

Cossette, E.

2003 « Étude de l'assemblage zooarchéologique du site BkGg-11 ». dans Clermont, N., C. Chapdelaine et J. Cinq-mars (textes réunis sous la direction de), *L'île aux Allumettes. L'Archaique supérieur dans l'Outaouais*, Montréal, Recherches amérindiennes au Québec, collection Paléo-Québec no 30.

Côté, M.

1998 « Le site Ramsay : un témoignage furtif des premiers occupants de l'Abitibi-Témiscamingue » dans, R. Tremblay (éd.), *L'éveilleur et l'ambassadeur. Essais archéologiques et ethnohistoriques en hommage à Charles A. Martijn*, Montréal, Recherches amérindiennes au Québec, collection PaléoQuébec 27.

Dionne, J.-C.

2002 « État des connaissances sur la ligne de rivage Micmac de J. W. Goldthwait (estuaire du Saint-Laurent) ». *Géographie physique et Quaternaire*, 56, n° 1, p. 97-121.

2001 « Relative sea-level changes in the St. Lawrence estuary from deglaciation to present day » dans Weddle, T.K. et M.J. Retelle (éds), *Deglacial History and Relative Sea-Level Changes, Northern New England and Adjacent Canada*, Colorado, Boulder, Geological Society of America Special Paper 351 : 271-284.

- 1988 « Note sur les variations du niveau marin relative à l'Holocène, à Rivière-Ouelle, côte sud du Saint-Laurent ». *Géographie physique et Quaternaire*, 42 (1) : 83-88.
- Dumais, P.
2000 « The La Martre and Mitis Late Paleoindian Sites : A Reflection on the Peopling of Southeastern Québec ». *Archaeology of Eastern North America* 28 : 81-112.
- 1988 *Le Bic : images de neuf mille ans d'occupation amérindienne*. Ministère de la Culture et Communications, collection Dossiers no 64.
- Gagné, L.
1979 *Saint-Laurent en l'isle... souvenirs 1679-1979*. Corporation des fêtes du tricentenaire de Saint-Laurent, Île d'Orléans, 137 pages.
- Gates St-Pierre, C.
2010 *Le patrimoine archéologique amérindien du Sylvicole moyen au Québec. Étude produite dans le cadre de la participation du Québec au Répertoire canadien des lieux patrimoniaux (RCLP)*. MCCCCF, rapport inédit.
- Gosselin, J.
2005 *Guide de reconnaissance des types écologiques de la région écologique 2b - Plaine du Saint-Laurent*. Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Direction des inventaires forestiers, Division de la classification écologique et productivité des stations.
- Graillon,
2011 *Camp d'archéologie du Musée de la Nature et des sciences de Sherbrooke : Évaluation du site Gaudreau (BkEu-8) de Weedon, été 2010*. Musée de la nature et des sciences de Sherbrooke, rapport inédit.
- Laliberté, M.
1992 *Le site paléoindien CeEt-482 de Saint-Romuald, bilan des recherches archéologiques de 1991*. Ministère des Affaires culturelles, manuscrit, Québec.
- Lamarche, L.
2011 *Évolution paléoenvironnementale de la dynamique quaternaire dans la région de Québec : Application en modélisation tridimensionnelle et hydrogéologique*. Thèse de doctorat, INRS.
- La Roche, D.
1978 *Rapport final pour la reconnaissance des sites d'archéologie historique se trouvant sur l'île d'Orléans*. MAC, rapport inédit, 44 p.
- Lessard, M.
1998 *L'île d'Orléans. Aux sources du peuplement québécois et de l'Amérique française*. Éditions de l'Homme, 415 pages.

Ministère de la Culture et des Communications du Québec

2017a *Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ, cartes 21L14 et 21L15)*. Gouvernement du Québec, Québec.

2017b *Cartographie des sites et des zones d'intervention archéologiques du Québec, cartes 21L14 et 21L15*. Gouvernement du Québec, Québec.

2017c *Registre du patrimoine culturel du Québec (RPCQ)*. Gouvernement du Québec, Québec, Québec (<http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/> consulté le 4 janvier 2017).

Morneau, F.

1989 *Contribution à une méthodologie de caractérisation et de cartographie écologique en milieu urbain : le cas de la Basse-Ville de Québec*. Centre de recherche en aménagement et en développement, Québec, Cahiers du Centre de recherches en aménagement et en développement 12 (4).

Pintal, J.Y.

1998 *Aux frontières de la mer. La préhistoire de Blanc-Sablon*. Québec, ministère de la Culture et des Communications, collection Patrimoines, Dossiers 102.

2002 « De la nature des occupations paléindiennes à l'embouchure de la rivière Chaudière ». *Recherches Amérindiennes au Québec*, 32 (3) : 41-54.

2006 « Le site Price et les modes d'établissement du Palé Indien récent dans la région de la rivière Mitis ». *Archéologiques* 19 : 1-20.

2011h *Inventaires archéologiques (2008)*. Service des inventaires et du plan. Direction de la Capitale-Nationale. Direction générale de Québec et de l'Est. MTQ, rapport inédit, 32 p.

Plourde, G.

1979 *Sondages archéologiques à Sainte-Pétronille, île d'Orléans, site CfEs-8, mont des Roses*. MAC, rapport inédit, 18 p.

Plourde, M.

2003 *8000 ans de paléohistoire. Synthèse des recherches archéologiques menées dans l'aire de coordination du Parc marin du Saguenay-Saint-Laurent*. Parc marin du Saguenay-Saint-Laurent/Parcs Canada, rapport inédit.

2006 *Étude sur les sites archéologiques caractéristiques de l'occupation amérindienne du territoire*. Direction du patrimoine, Ministère de la culture et des communications du Québec

2009 *Étude synthèse sur les sites archéologiques caractéristiques de l'occupation amérindienne du territoire et sur la contribution scientifique de l'Archéométrie*. MCCCQ, rapport inédit.

- Plumet, P., J-F. Moreau, H. Gauvin, M.-F. Archambault et V. Elliot
 1993 *Le site Lavoie (DbEj-11). L'Archaïque aux Grandes Bergeronnes, Haute Côte-Nord du Saint-Laurent, Québec*. Montréal, Recherches amérindiennes au Québec, Paléo-Québec no 20.
- Pouliot, J.C.
 1984 [1927] *L'île d'Orléans. Glanures historiques et familiales*. Québec, Éditions Leméac, 198 pages.
- Richard, P.J.H.
 2007 « Le paysage tardiglaciaire du «Grand Méganticois» » : état des connaissances, dans C. Chapdelaine (dir.), *Entre lacs et montagnes au Méganticois, 12 000 ans d'histoire amérindienne*, Recherches amérindiennes au Québec, Montréal, collection Paléo-Québec 32 : 23-46.
- Richard, P.J.H. et S. Occhietti
 2005 14C chronology for ice retreat and inception of Champlain Sea in the St. Lawrence Lowlands, Canada. *Quaternary Research*, 63 : 353-358.
- Ruralys
 2010 *Étude de potentiel archéologique et plan d'interventions. Égouts, voirie et traitement des eaux usées. Municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans*. Rapport remis à la municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans.
- 2015a *Surveillance archéologique (automne 2014). Projet de réfection du réseau d'aqueduc et d'égoût de la municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans*. Municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans, rapport inédit, 77 p.
- 2015b *Étude de potentiel archéologique du site des Nouvelles Casernes, Îlot de l'Arsenal (CeEt-403)*. Commission de la Capitale Nationale, rapport inédit.
- Trigger, B.
 1976 *The Children of Aataentsic: A History of the Huron People to 1660*. Montreal : McGill-Queen's University Press.

ANNEXE 1

CATALOGUE DES PHOTOGRAPHIES

Cliché	Date	Chaînage	Description	Orientation
MTQ-1342-2016-001	07-juin-16	20+820	Vue générale de la zone 1, chemin de contournement (montée à l'est du 1458/6954, chemin Royal)	Nord-ouest
MTQ-1342-2016-002	07-juin-16	20+776	Vue générale de la zone 1 au sud du sondage test	Sud-est
MTQ-1342-2016-003	07-juin-16	20+776	Vue générale de la zone 1 à l'ouest, en arrière des maisons	Sud-ouest
MTQ-1342-2016-004	07-juin-16	20+776	Stratigraphie paroi nord du sondage test	Nord
MTQ-1342-2016-005	07-juin-16	20+776	Vue générale du sondage test	Sud-ouest
MTQ-1342-2016-006	07-juin-16	20+776	Stratigraphie paroi sud du sondage test	Sud
MTQ-1342-2016-007	07-juin-16	20+750	Vue générale de la zone 2, de la falaise et de la chute du ruisseau	Nord-ouest
MTQ-1342-2016-008	07-juin-16	20+760	Vue générale de la zone 2, de la falaise et de la chute du ruisseau	Nord-ouest
MTQ-1342-2016-009	07-juin-16	20+750	Vue générale de la zone 2, du sentier et de l'emprise	Ouest
MTQ-1342-2016-010	07-juin-16	20+740	Vue rapprochée de la chute, zone 2	Nord
MTQ-1342-2016-011	07-juin-16	20+750	Vue générale du fossé du ruisseau, zone 2	Nord-est
MTQ-1342-2016-012	07-juin-16	20+730	Vue générale de l'équipe au travail, zone 2	Sud
MTQ-1342-2016-013	07-juin-16	20+720	Vue rapprochée de la stratigraphie du sondage test (S24), zone 2	Est
MTQ-1342-2016-014	07-juin-16	20+720	Vue générale de l'emplacement du sondage test (S24), zone 2 en haut	Est
MTQ-1342-2016-015	07-juin-16	20+720	Vue générale de l'emplacement du sondage test (S24), zone 2 en haut	Nord-ouest
MTQ-1342-2016-016	07-juin-16	20+700	Vue générale de la zone 3, champ en friche	Nord-ouest
MTQ-1342-2016-017	07-juin-16	20+667	Vue générale de l'emplacement du sondage test, zone 3	Sud-est
MTQ-1342-2016-018	07-juin-16	20+667	Vue rapprochée de la stratigraphie du sondage test, zone 3	Sud-ouest
MTQ-1342-2016-019	07-juin-16	30+000	Vue générale de la zone 4, champ en culture	Nord-ouest
MTQ-1342-2016-020	07-juin-16	30+000	Vue générale de la zone 4, champ en culture	Nord-est
MTQ-1342-2016-021	07-juin-16	30+020	Vue générale de l'inspection visuelle dans la zone 4	Sud-ouest
MTQ-1342-2016-022	07-juin-16	30+000	Vue générale de l'inspection visuelle dans la zone 4	Nord-ouest
MTQ-1342-2016-023	08-juin-16	30+460	Vue générale de la zone 4, champ en culture	Nord-est
MTQ-1342-2016-024	08-juin-16	30+460	Vue générale de la zone 4, champ en culture	Nord-ouest
MTQ-1342-2016-025	08-juin-16	30+460	Vue générale de la zone 4, champ en culture et chemin correspondant à la montée 50	Sud-ouest
MTQ-1342-2016-026	08-juin-16	30+440	Vue générale du chemin existant dans la zone 4	Nord
MTQ-1342-2016-027	08-juin-16	30+500	Vue générale du sondage test #2, zone 4	Nord-est
MTQ-1342-2016-028	08-juin-16	30+500	Vue rapprochée du sondage test #2 avec la roche-mère au fond, zone 4	En plongée
MTQ-1342-2016-029	08-juin-16	30+500	Vue rapprochée de la stratigraphie du sondage test #2, paroi nord	Nord
MTQ-1342-2016-030	08-juin-16	30+500	Vue rapprochée de la stratigraphie du sondage test #2, paroi sud	Sud
MTQ-1342-2016-031	08-juin-16	30+500	Vue générale du sondage test #2, zone 4	Nord-ouest
MTQ-1342-2016-032	08-juin-16	30+380	Vue générale de la zone 4 (chemin en bordure des champs)	Sud-ouest
MTQ-1342-2016-033	08-juin-16	30+380	Vue générale de la zone 4 (chemin en bordure des champs)	Sud-ouest
MTQ-1342-2016-034	08-juin-16	30+240	Vue générale de la zone 4, champ labouré	Sud-ouest
MTQ-1342-2016-035	08-juin-16	30+240	Vue générale de la zone 4, inspection visuelle	Nord-est

Cliché	Date	Chaînage	Description	Orientation
MTQ-1342-2016-036	08-juin-16	30+460	Vue générale des installations souterraines agricoles implantées dans le roc	Ouest
MTQ-1342-2016-037	08-juin-16	30+120	Vue rapprochée de la roche-mère qui affleure dans la zone 4	En plongée
MTQ-1342-2016-038	08-juin-16	30+120	Vue générale des installations agricoles creusées jusqu'au roc, zone 4	Nord-ouest
MTQ-1342-2016-039	08-juin-16	30+120	Vue générale d'amoncellement de sol meuble de surface	Sud-ouest
MTQ-1342-2016-040	08-juin-16	30+120	Vue rapprochée d'un hangar agricole creusé dans le roc	Nord
MTQ-1342-2016-041	08-juin-16	30+020	Vue générale du sondage test sur un rebord de haute terrasse	Sud-ouest
MTQ-1342-2016-042	08-juin-16	30+020	Vue rapprochée de la stratigraphie du sondage test #1, zone 4, paroi sud-ouest	Sud-ouest
MTQ-1342-2016-043	08-juin-16	30+020	Vue générale du sondage test #1 et du champ au nord	Nord-ouest
MTQ-1342-2016-044	08-juin-16	30+020	Vue générale du sondage test#1 zone 4 et du champ à l'est	Nord-est
MTQ-1342-2016-045	09-juin-16	30+598	Vue générale de la zone 4 (chemin en bordure des champs)	Sud-ouest
MTQ-1342-2016-046	09-juin-16	30+598	Vue générale de la zone 4 (champ labouré)	Nord-est
MTQ-1342-2016-047	09-juin-16	30+642	Vue générale de la zone 4 (champ en culture)	Sud
MTQ-1342-2016-048	09-juin-16	30+700	Vue générale de la zone 4 (champ en culture)	Nord
MTQ-1342-2016-049	09-juin-16	30+700	Vue générale de la zone 4 (bassin d'eau)	Sud-est
MTQ-1342-2016-050	09-juin-16	30+840	Vue générale de la zone 4 (champ en culture), d'un sondage et de la vue sur le fleuve	Sud
MTQ-1342-2016-051	09-juin-16	30+840	Vue rapprochée de la stratigraphie, paroi est	Est
MTQ-1342-2016-052	09-juin-16	31+000	Vue générale de la zone 4 (champ en culture) et de l'emprise	Ouest
MTQ-1342-2016-053	09-juin-16	30+960	Vue rapprochée de la stratigraphie du sondage test, zone 4, paroi sud-ouest	Sud-ouest
MTQ-1342-2016-054	09-juin-16	30+960	Vue générale de la zone 4, au sud et des bâtiments agricoles	Sud
MTQ-1342-2016-055	09-juin-16	30+960	Vue rapprochée du sondage test de la zone 4	Ouest
MTQ-1342-2016-056	09-juin-16	50+000	Vue générale de la zone 6 (du chemin de gravier) et de l'emprise	Sud
MTQ-1342-2016-057	09-juin-16	50+050	Vue générale de la zone 6 (du chemin de gravier) et de l'emprise	Nord
MTQ-1342-2016-058	09-juin-16	50+050	Vue générale de la zone 6 (du chemin de gravier) et de l'emprise	Nord
MTQ-1342-2016-059	09-juin-16	50+085	Vue générale de la zone 6 (du chemin de gravier)	Sud
MTQ-1342-2016-060	09-juin-16	50+085	Vue générale de la zone 6 (du chemin de gravier) et de l'emprise	Est
MTQ-1342-2016-061	09-juin-16	50+220	Vue générale de la zone 6 (du chemin de gravier) et de l'emprise boisé	Sud-est
MTQ-1342-2016-062	09-juin-16	50+230	Vue générale de la zone 6 (du chemin de gravier) et de l'emprise boisé	Nord-est
MTQ-1342-2016-063	09-juin-16	50+287	Vue générale de la zone 6 (du chemin de gravier) et de l'emprise gazonnée	Nord-ouest
MTQ-1342-2016-064	09-juin-16	50+260	Vue générale de la zone 6 (du chemin de gravier) et de l'emprise gazonnée près du sondage test	Nord
MTQ-1342-2016-065	09-juin-16	50+287	Vue générale de la zone 6, de l'emprise dans la falaise rocheuse et de la pente forte	Sud
MTQ-1342-2016-066	09-juin-16	50+245	Vue rapprochée de la stratigraphie du sondage test, zone 6, paroi nord-ouest	Nord-ouest
MTQ-1342-2016-067	09-juin-16	50+245	Vue rapprochée du sondage test de la zone 6	Nord-ouest
MTQ-1342-2016-068	10-juin-16	50+329	Vue générale de l'emprise de la zone 6, au sud et de la pente forte avec route de gravier	Nord
MTQ-1342-2016-069	10-juin-16	20+840	Vue générale de l'emprise de la zone 1, au sud dans l'emprise du chemin Royal	Sud
MTQ-1342-2016-070	10-juin-16	31+100	Vue générale de la zone 4 (inspection visuelle des champs en culture)	Ouest

Cliché	Date	Chaînage	Description	Orientation
MTQ-1342-2016-071	10-juin-16	31+300	Vue générale de la zone 4 (des champs de fraises)	Sud-Ouest
MTQ-1342-2016-072	10-juin-16	31+320	Vue générale de la zone 4 (des champs de fraises)	Sud-Est
MTQ-1342-2016-073	10-juin-16	31+400	Vue générale de la zone 4 (inspection visuelle des champs en culture)	Est
MTQ-1342-2016-074	10-juin-16	60+330	Vue générale du bassin 1 (entre les maisons)	Ouest
MTQ-1342-2016-075	10-juin-16	60+310	Vue générale du sondage test du bassin 1	Sud-Est
MTQ-1342-2016-076	10-juin-16	60+310	Vue rapprochée du sondage test du bassin 1	Sud-est
MTQ-1342-2016-077	10-juin-16	60+310	Vue rapprochée du sondage test du bassin 1	Sud
MTQ-1342-2016-078	10-juin-16	60+310	Vue rapprochée de la stratigraphie, paroi sud	Sud
MTQ-1342-2016-079	10-juin-16	60+250	Vue générale de l'emprise du bassin 1 (gazonnée)	Ouest
MTQ-1342-2016-080	10-juin-16	60+200	Vue générale de l'emprise du bassin 1 (gazonnée)	Nord
MTQ-1342-2016-081	10-juin-16	60+200	Vue générale de l'emprise du bassin 1 (gazonnée avec le fleuve)	Sud
MTQ-1342-2016-082	10-juin-16	103+180	Vue générale de l'emprise de l'émissaire 3 (gazonnée avec le fleuve)	Sud
MTQ-1342-2016-083	10-juin-16	103+180	Vue générale de l'emprise de l'émissaire 3 (gazonnée avec les maisons)	Nord
MTQ-1342-2016-084	13-juin-16	60+200	Vue générale de l'emprise du bassin 1 (aménagée)	Ouest
MTQ-1342-2016-085	13-juin-16	60+250	Vue générale de l'emprise du bassin 1 (aménagée)	Nord
MTQ-1342-2016-086	13-juin-16	60+050	Vue générale de l'emprise du bassin 1 (aménagée)	Nord-ouest
MTQ-1342-2016-087	13-juin-16	60+030	Vue générale de l'emprise du bassin 1 (aménagée)	Est
MTQ-1342-2016-088	13-juin-16	60+050	Vue générale de l'emprise du bassin 1 (aménagée)	Nord
MTQ-1342-2016-089	13-juin-16	60+050	Vue générale du bord du fleuve, près du bassin 1	Sud-est
MTQ-1342-2016-090	13-juin-16	60+310	Vue générale de l'emprise du bassin 1 (aménagée)	Ouest
MTQ-1342-2016-091	13-juin-16	60+360	Vue générale de l'emprise du bassin 1 (aménagée)	Sud
MTQ-1342-2016-092	13-juin-16	106+000	Vue générale de l'emprise de l'émissaire 6 (aménagée)	Sud
MTQ-1342-2016-093	13-juin-16	106+075	Vue générale de l'emprise de l'émissaire 6 (à la descente vers le fleuve)	Sud
MTQ-1342-2016-094	13-juin-16	106+075	Vue générale de l'emprise de l'émissaire 6 et du canal de ruissellement	Nord
MTQ-1342-2016-095	13-juin-16	107+000	Vue générale de l'emprise de l'émissaire 7 (aménagée)	Sud
MTQ-1342-2016-096	13-juin-16	107+040	Vue générale de l'emprise de l'émissaire 7 (gazonnée)	Sud
MTQ-1342-2016-097	13-juin-16	111+010	Vue générale de l'emprise de l'émissaire 11 (gazonnée)	Sud
MTQ-1342-2016-098	13-juin-16	111+010	Vue générale du sondage test de l'émissaire 11 (gazonnée)	Sud
MTQ-1342-2016-099	13-juin-16	111+010	Vue rapprochée de la stratigraphie du sondage test, paroi nord-ouest l'émissaire 11	Nord-ouest
MTQ-1342-2016-100	13-juin-16	111+010	Vue générale du sondage test de l'émissaire 11 avec le chemin Royal	Nord
MTQ-1342-2016-101	14-juin-16	110+010	Vue générale de l'emprise de l'émissaire 10 (peu aménagée)	Sud
MTQ-1342-2016-102	14-juin-16	109+000	Vue générale de l'emprise de l'émissaire 9 (mal arpentée)	Sud
MTQ-1342-2016-103	14-juin-16	108+000	Vue générale de l'emprise de l'émissaire 8 (aménagée)	Sud
MTQ-1342-2016-104	14-juin-16	112+000	Vue générale de l'emprise de l'émissaire 12 (aménagée en gravier)	Sud
MTQ-1342-2016-105	14-juin-16	112+020	Vue générale de l'emprise de l'émissaire 12 (aménagée en gravier)	Sud

Cliché	Date	Chaînage	Description	Orientation
MTQ-1342-2016-106	14-juin-16	112+040	Vue générale de l'emprise de l'émissaire 12 (aménagée en béton)	Sud
MTQ-1342-2016-107	14-juin-16	113+000	Vue générale de l'emprise de l'émissaire 13 (aménagée)	Sud
MTQ-1342-2016-108	14-juin-16	113+010	Vue générale de l'emprise de l'émissaire 13 (canal de ruissellement et pluvial en béton aménagé)	Sud
MTQ-1342-2016-109	14-juin-16	114+000	Vue générale de l'emprise de l'émissaire 14 (aménagée en gravier)	Sud
MTQ-1342-2016-110	14-juin-16	114+040	Vue générale de l'emprise de l'émissaire 14 (aménagée avec un pluvial)	Sud
MTQ-1342-2016-111	14-juin-16	114+070	Vue générale de l'emprise de l'émissaire 14 (aménagée en béton)	Nord
MTQ-1342-2016-112	14-juin-16	115+000	Vue générale de l'emprise de l'émissaire 15	Sud
MTQ-1342-2016-113	14-juin-16	115+010	Vue générale de l'emprise de l'émissaire 15 (aménagée avec un canal de ruissellement)	Sud-est
MTQ-1342-2016-114	14-juin-16	109+000	Vue générale de l'emprise de l'émissaire 9	Sud
MTQ-1342-2016-115	14-juin-16	109+060	Vue générale de l'emprise de l'émissaire 9	Sud
MTQ-1342-2016-116	14-juin-16	103+00	Vue générale de l'emprise de l'émissaire 3 (gazonnée entre les maisons)	Sud
MTQ-1342-2016-117	21-juin-16	1+119	Vue rapprochée de la stratigraphie de la tranchée 1 de la zone 5, paroi sud	Sud
MTQ-1342-2016-118	21-juin-16	1+125	Vue générale de la tranchée 1 de la zone 5	Sud-ouest
MTQ-1342-2016-119	21-juin-16	1+178	Vue générale de la tranchée 3 de la zone 5	Est
MTQ-1342-2016-120	21-juin-16	1+178	Vue générale de la tranchée 3 de la zone 5 (décapage)	Est
MTQ-1342-2016-121	21-juin-16	1+178	Stratigraphie de la tranchée 3 de la zone 5, paroi sud contenant un drain sous le trottoir	Sud
MTQ-1342-2016-122	21-juin-16	1+178	Stratigraphie de la tranchée 3 de la zone 5 dans la rue, paroi nord	Nord
MTQ-1342-2016-123	21-juin-16	1+156	Vue générale de la tranchée 2 de la zone 5	Est
MTQ-1342-2016-124	21-juin-16	1+156	Vue générale de la tranchée 2 de la zone 5	Nord-est
MTQ-1342-2016-125	21-juin-16	1+156	Vue générale de la tranchée 2 de la zone 5	Est
MTQ-1342-2016-126	21-juin-16	1+156	Stratigraphie de la tranchée 2 de la zone 5 dans la rue, paroi nord	Nord
MTQ-1342-2016-127	21-juin-16	1+156	Stratigraphie de la tranchée 2 de la zone 5 dans la rue, paroi nord	Est
MTQ-1342-2016-128	21-juin-16	1+125	Vue rapprochée de la stratigraphie de la tranchée 1 de la zone 5, paroi est	Est
MTQ-1342-2016-129	21-juin-16	1+125	Vue rapprochée de la stratigraphie de la tranchée 1 de la zone 5, paroi nord	Nord
MTQ-1342-2016-130	28-juin-16	106+070	Surveillance de la pose de l'émissaire 6 près du fleuve	Sud-ouest
MTQ-1342-2016-131	28-juin-16	106+070	Surveillance de la pose de l'émissaire 6 près du fleuve	Sud-ouest
MTQ-1342-2016-132	28-juin-16	106+070	Stratigraphie de l'émissaire 6, paroi ouest contenant du bois près du canal	Ouest
MTQ-1342-2016-133	28-juin-16	106+070	Stratigraphie de l'émissaire 6, paroi est montrant le sol naturel	Est
MTQ-1342-2016-134	28-juin-16	106+070	Vue rapprochée de planches de bois dans l'émissaire 6	Nord
MTQ-1342-2016-135	28-juin-16	106+070	Vue rapprochée d'artéfacts remplissant les planches de bois	En plongée
MTQ-1342-2016-136	28-juin-16	106+070	Vue rapprochée du muret de béton et pierres calcaires pour le canal de ruissellement	Ouest
MTQ-1342-2016-137	28-juin-16	106+070	Vue rapprochée du muret de béton et pierres calcaires pour le canal de ruissellement	Sud-ouest
MTQ-1342-2016-138	28-juin-16	106+070	Vue rapprochée du muret de bois sur la grève	Ouest
MTQ-1342-2016-139	28-juin-16	31+440	Vue générale de la zone 5 du chemin Royal	Sud
MTQ-1342-2016-140	28-juin-16	31+650	Vue générale de la zone 5 et de la route de gravier	Nord

Cliché	Date	Chaînage	Description	Orientation
MTQ-1342-2016-141	28-juin-16	31+520	Vue générale de la zone 5 avec le roc qui affleure dans la route	Nord
MTQ-1342-2016-142	28-juin-16	31+800	Vue générale de la zone 5 et des bâtiments agricoles	Sud
MTQ-1342-2016-143	28-juin-16	31+900	Vue générale de la zone 5 et des bâtiments agricoles	Est
MTQ-1342-2016-144	28-juin-16	31+950	Vue générale de la zone 5 et du talus	Sud-ouest
MTQ-1342-2016-145	28-juin-16	31+990	Vue générale de la zone 5 et l'emprise du chemin Royal	Nord
MTQ-1342-2016-146	29-juin-16	106+060	Stratigraphie de l'émissaire 6, paroi est montrant le sol naturel	Est
MTQ-1342-2016-147	29-juin-16	106+060	Stratigraphie de l'émissaire 6, paroi est montrant le sol naturel	Est
MTQ-1342-2016-148	29-juin-16	31+650	Vue générale du sondage test de la zone 5	Nord
MTQ-1342-2016-149	29-juin-16	31+650	Vue rapprochée de la stratigraphie du sondage test de la zone 5	Ouest
MTQ-1342-2016-150	29-juin-16	106+050	Stratigraphie de l'émissaire 6, paroi est montrant le sol naturel	Est
MTQ-1342-2016-151	29-juin-16	106+050	Stratigraphie de l'émissaire 6, paroi est montrant le sol naturel	Est
MTQ-1342-2016-152	29-juin-16	106+030	Stratigraphie de l'émissaire 6, paroi est montrant un niveau de pierres calcaires	Est
MTQ-1342-2016-153	29-juin-16	106+030	Stratigraphie de l'émissaire 6, paroi est montrant un niveau de pierres calcaires	Est
MTQ-1342-2016-154	29-juin-16	106+020	Stratigraphie de l'émissaire 6, paroi est montrant un niveau de pierres calcaires	Est
MTQ-1342-2016-155	06-juil-16	107+030	Vue générale de l'emprise de l'émissaire 7	Sud
MTQ-1342-2016-156	06-juil-16	1+210	Surveillance chemin Royal devant le 6917, secteur 5 du chemin Royal	Est
MTQ-1342-2016-157	06-juil-16	107+025	Vue générale de l'emprise de l'émissaire 7	Nord-ouest
MTQ-1342-2016-158	06-juil-16	107+020	Vue générale du pluvial de béton de l'émissaire 7	Nord
MTQ-1342-2016-159	06-juil-16	107+020	Vue générale du muret de pierres de l'émissaire 7	Ouest
MTQ-1342-2016-160	06-juil-16	107+020	Vue générale du muret de pierres de l'émissaire 7	Nord
MTQ-1342-2016-161	06-juil-16	107+020	Vue générale du muret de pierres de l'émissaire 7	Ouest
MTQ-1342-2016-162	06-juil-16	107+020	Vue générale du muret de pierres de l'émissaire 7	Sud
MTQ-1342-2016-163	12-juil-16	1+364	Vue générale de la tranchée 1, secteur 6 du chemin Royal	Ouest
MTQ-1342-2016-164	12-juil-16	1+364	Stratigraphie de la tranchée 1, secteur 6 du chemin Royal	Ouest
MTQ-1342-2016-165	12-juil-16	1+390	Vue générale de la tranchée 2, secteur 6 du chemin Royal	Nord
MTQ-1342-2016-166	12-juil-16	1+390	Stratigraphie de la tranchée 2, secteur 6 du chemin Royal	Nord
MTQ-1342-2016-167	12-juil-16	1+200	Vue générale surveillance secteur 5 du chemin Royal	Nord-ouest
MTQ-1342-2016-168	12-juil-16	1+250	Vue générale surveillance secteur 5, paroi sud avec pierres et artefacts	Sud
MTQ-1342-2016-169	12-juil-16	1+250	Vue générale surveillance secteur 5 du chemin Royal	Ouest
MTQ-1342-2016-170	12-juil-16	1+415	Stratigraphie de la tranchée 3, secteur 6 du chemin Royal	Nord
MTQ-1342-2016-171	12-juil-16	1+415	Vue générale de la tranchée 3, secteur 6 du chemin Royal	Nord
MTQ-1342-2016-172	12-juil-16	1+446	Stratigraphie de la tranchée 4, secteur 6 du chemin Royal	Nord
MTQ-1342-2016-173	12-juil-16	1+446	Vue générale de la tranchée 4, secteur 6 du chemin Royal	Sud-ouest
MTQ-1342-2016-174	18-juil-16	113+010	Vue générale de l'emprise de l'émissaire 13	Sud
MTQ-1342-2016-175	18-juil-16	113+010	Vue générale de la stratigraphie paroi est de l'émissaire 13	Est

Cliché	Date	Chaînage	Description	Orientation
MTQ-1342-2016-176	18-juil-16	113+040	Vue générale de la stratigraphie paroi est de l'émissaire 13 avec du remblai au fleuve	Sud-est
MTQ-1342-2016-177	18-juil-16	113+040	Vue générale de l'emprise de l'émissaire 13	Nord
MTQ-1342-2016-178	18-juil-16	1+350	Vue générale de la surveillance du secteur 6 avec un drain en bois	Ouest
MTQ-1342-2016-179	18-juil-16	1+350	Vue rapprochée du drain en bois sous le chemin Royal	Sud
MTQ-1342-2016-180	24-août-16	1+725	Stratigraphie paroi ouest de la tranchée 1, secteur 7 du chemin Royal	Ouest
MTQ-1342-2016-181	24-août-16	1+725	Vue générale de la tranchée 1, secteur 7 du chemin Royal	Ouest
MTQ-1342-2016-182	24-août-16	1+741	Vue générale de la tranchée 2, secteur 7 du chemin Royal	Nord
MTQ-1342-2016-183	24-août-16	1+762	Vue générale de la tranchée 3, secteur 7 du chemin Royal	Ouest
MTQ-1342-2016-184	24-août-16	1+762	Stratigraphie paroi sud de la tranchée 3, secteur 7 du chemin Royal	Sud
MTQ-1342-2016-185	24-août-16	1+793	Vue générale de la tranchée 4, secteur 7 du chemin Royal	Ouest
MTQ-1342-2016-186	24-août-16	1+793	Stratigraphie paroi ouest de la tranchée 4, secteur 7 du chemin Royal	Ouest
MTQ-1342-2016-187	24-août-16	1+825	Vue générale de la tranchée 5, secteur 7 du chemin Royal	Nord-ouest
MTQ-1342-2016-188	24-août-16	1+825	Stratigraphie paroi nord de la tranchée 5, secteur 7 du chemin Royal	Nord
MTQ-1342-2016-189	24-août-16	1+846	Vue générale de la tranchée 6, secteur 7 du chemin Royal	Est
MTQ-1342-2016-190	24-août-16	1+846	Stratigraphie paroi nord de la tranchée 6, secteur 7 du chemin Royal	Nord
MTQ-1342-2016-191	03-oct-16	20+550	Vue générale de la zone 7 (champ et poulailler)	Nord
MTQ-1342-2016-192	03-oct-16	20+454	Vue générale de la zone 7 (champ et poulailler)	Nord
MTQ-1342-2016-193	03-oct-16	20+454	Vue rapprochée de la stratigraphie du sondage test, de la zone 7	Nord-est
MTQ-1342-2016-194	03-oct-16	20+450	Vue générale de la zone 7 (champ et installations agricoles)	Sud-ouest
MTQ-1342-2016-195	03-oct-16	20+400	Vue générale de la zone 7 (champ et roc)	Nord-ouest
MTQ-1342-2016-196	03-oct-16	20+350	Vue générale de la zone 7 (ancien verger)	Nord
MTQ-1342-2016-197	03-oct-16	20+350	Installations agricoles et maison ancestrale de M. Pouliot	Sud
MTQ-1342-2016-198	03-oct-16	20+300	Vue générale de la zone 7 (route de gravier)	Est
MTQ-1342-2016-199	03-oct-16	20+280	Vue générale de la zone 8 (route de roc)	Ouest
MTQ-1342-2016-200	03-oct-16	20+080	Vue générale de la zone 8 (route de roc)	Est
MTQ-1342-2016-201	03-oct-16	20+080	Vue rapprochée de la zone 8 (route de roc)	Est
MTQ-1342-2016-202	03-oct-16	20+120	Vue rapprochée de la zone 8 (route de roc)	Est
MTQ-1342-2016-203	03-oct-16	20+120	Vue rapprochée de la zone 8 (talus)	Nord
MTQ-1342-2016-204	03-oct-16	20+200	Vue générale de la zone 8 (route de roc)	Est
MTQ-1342-2016-205	03-oct-16	10+380	Vue générale de la zone 10 (décapage au roc et étang)	Ouest
MTQ-1342-2016-206	03-oct-16	10+310	Vue rapprochée de la zone 10 (décapage au roc et étang)	Ouest
MTQ-1342-2016-207	03-oct-16	10+280	Vue rapprochée de la zone 10 (décapage au roc et étang)	Est
MTQ-1342-2016-208	03-oct-16	10+260	Vue rapprochée de la zone 9 (champ labouré)	Est
MTQ-1342-2016-209	03-oct-16	10+240	Vue générale de la zone 9 (champ labouré) et du sondage test	Nord
MTQ-1342-2016-210	03-oct-16	10+240	Vue rapprochée du sondage test de la zone 9 (champ labouré)	Nord

Cliché	Date	Chaînage	Description	Orientation
MTQ-1342-2016-211	03-oct-16	10+180	Vue générale de la zone 9 (champ cultivé)	Sud
MTQ-1342-2016-212	05-oct-16	10+120	Vue générale de la zone 9 (champ en friche)	Sud-ouest
MTQ-1342-2016-213	05-oct-16	10+120	Vue générale de la zone 9 (champ en friche) et d'un sondage	Est
MTQ-1342-2016-214	05-oct-16	10+096	Stratigraphie du sondage test de la zone 9	Sud
MTQ-1342-2016-215	05-oct-16	10+069	Vue générale de la zone 9 (champ en friche) et des bâtiments sur le chemin Royal	Ouest
MTQ-1342-2016-216	05-oct-16	10+025	Vue générale de la zone 9 et de l'emprise au chemin Royal	Ouest
MTQ-1342-2016-217	05-oct-16	10+015	Vue générale de la zone 9 et de l'emprise au chemin Royal	Nord-est
MTQ-1342-2016-218	19-sept-16	0+850	Côté sud de la route 368, le long de l'église de Saint-Laurent	Nord-est
MTQ-1342-2016-219	19-sept-16	0+850	Côté sud de la route 368, le long de l'église de Saint-Laurent	Sud-ouest
MTQ-1342-2016-220	19-sept-16	0+850	Paroi nord d'un sondage réalisé du côté sud de la route 368, le long de l'église de Saint-Laurent	Nord
MTQ-1342-2016-221	19-sept-16	0+850	Paroi nord d'un sondage réalisé du côté sud de la route 368, le long de l'église de Saint-Laurent	Nord
MTQ-1342-2016-222	19-sept-16	0+850	Côté nord de la route 368, le long de l'église de Saint-Laurent	Nord-est
MTQ-1342-2016-223	19-sept-16	0+850	Côté nord de la route 368, le long de l'église de Saint-Laurent	Sud-ouest
MTQ-1342-2016-224	19-sept-16	0+850	Côté sud de la route 368, le long de l'église de Saint-Laurent	Sud-ouest
MTQ-1342-2016-225	19-sept-16	0+850	Côté nord de la route 368, le long de l'église de Saint-Laurent	Ouest
MTQ-1342-2016-226	19-sept-16	0+850	Côté nord de la route 368, le long de l'église de Saint-Laurent	Ouest
MTQ-1342-2016-227	19-sept-16	0+850	Côté nord de la route 368, le long de l'église de Saint-Laurent	Nord-nord-est
MTQ-1342-2016-228	19-sept-16	0+850	Côté sud de la route 368, le long de l'église de Saint-Laurent	Est
MTQ-1342-2016-229	19-sept-16	0+850	Paroi nord d'un sondage réalisé du côté nord de la route 368, le long de l'église de Saint-Laurent	Nord
MTQ-1342-2016-230	19-sept-16	0+850	Paroi nord d'un sondage réalisé du côté nord de la route 368, le long de l'église de Saint-Laurent	Nord
MTQ-1342-2016-231	19-sept-16	0+850	Morceaux de béton provenant d'un sondage réalisé du côté nord de la route 368, le long de l'église de Saint-Laurent	En plongée
MTQ-1342-2016-232	21-sept-16	Émissaire 12	Vue générale de l'extrémité sud de l'émissaire 12	Nord-ouest
MTQ-1342-2016-233	21-sept-16	Émissaire 12	Vue générale de l'extrémité nord de l'émissaire 12	Sud-est
MTQ-1342-2016-234	21-sept-16	Émissaire 12	Vue générale de l'extrémité nord de l'émissaire 12	Sud-est
MTQ-1342-2016-235	21-sept-16	Émissaire 12	Paroi est de la tranchée, à 6 m au sud du coin nord-ouest de la maison	Nord-est
MTQ-1342-2016-236	21-sept-16	Émissaire 12	Extrémité sud de l'émissaire 12 en cours d'excavation	Nord-ouest
MTQ-1342-2016-237	21-sept-16	Émissaire 12	Portion centrale de l'émissaire 12 en cours d'excavation	Nord-ouest
MTQ-1342-2016-238	21-sept-16	Émissaire 12	Portion centrale de l'émissaire 12 en cours d'excavation	Nord-ouest
MTQ-1342-2016-239	21-sept-16	Émissaire 12	Paroi ouest non nettoyée de la tranchée, à 6 m au nord du coin nord-ouest de la maison	Sud-ouest
MTQ-1342-2016-240	21-sept-16	Émissaire 12	Paroi est de la tranchée, à 6 m au nord du coin nord-ouest de la maison	Nord-est
MTQ-1342-2016-241	21-sept-16	Émissaire 12	Paroi est de la tranchée à la hauteur du chaînage 112+017	Nord-est
MTQ-1342-2016-242	21-sept-16	Émissaire 12	Extrémité nord de l'émissaire 12 en cours d'excavation	Nord-ouest
MTQ-1342-2016-243	26-janv-17	20+760-20+840	Artéfacts historiques mis au jour dans l'ancien niveau de labour observé dans la zone 1, entre les chaînages 20+760 à 20+840	NA
MTQ-1342-2016-244	26-janv-17	Émissaire 6	Bouteille d'encre Antoine en grès grossier français	NA



MTQ-1342-2016-001.jpg



MTQ-1342-2016-002.jpg



MTQ-1342-2016-003.jpg



MTQ-1342-2016-004.jpg



MTQ-1342-2016-005.jpg



MTQ-1342-2016-006.jpg



MTQ-1342-2016-007.jpg



MTQ-1342-2016-008.jpg



MTQ-1342-2016-009.jpg



MTQ-1342-2016-010.jpg



MTQ-1342-2016-011.jpg



MTQ-1342-2016-012.jpg



MTQ-1342-2016-013.jpg



MTQ-1342-2016-014.jpg



MTQ-1342-2016-015.jpg



MTQ-1342-2016-016.jpg



MTQ-1342-2016-017.jpg



MTQ-1342-2016-018.jpg



MTQ-1342-2016-019.jpg



MTQ-1342-2016-020.jpg



MTQ-1342-2016-021.jpg



MTQ-1342-2016-022.jpg



MTQ-1342-2016-023.jpg



MTQ-1342-2016-024.jpg



MTQ-1342-2016-025.jpg



MTQ-1342-2016-026.jpg



MTQ-1342-2016-027.jpg



MTQ-1342-2016-028.jpg



MTQ-1342-2016-029.jpg



MTQ-1342-2016-030.jpg



MTQ-1342-2016-031.jpg



MTQ-1342-2016-032.jpg



MTQ-1342-2016-033.jpg



MTQ-1342-2016-034.jpg



MTQ-1342-2016-035.jpg



MTQ-1342-2016-036.jpg



MTQ-1342-2016-037.jpg



MTQ-1342-2016-038.jpg



MTQ-1342-2016-039.jpg



MTQ-1342-2016-040.jpg



MTQ-1342-2016-041.jpg



MTQ-1342-2016-042.jpg



MTQ-1342-2016-043.jpg



MTQ-1342-2016-044.jpg



MTQ-1342-2016-045.jpg



MTQ-1342-2016-046.jpg



MTQ-1342-2016-047.jpg



MTQ-1342-2016-048.jpg



MTQ-1342-2016-049.jpg



MTQ-1342-2016-050.jpg



MTQ-1342-2016-051.jpg



MTQ-1342-2016-052.jpg



MTQ-1342-2016-053.jpg



MTQ-1342-2016-054.jpg



MTQ-1342-2016-055.jpg



MTQ-1342-2016-056.jpg



MTQ-1342-2016-057.jpg



MTQ-1342-2016-058.jpg



MTQ-1342-2016-059.jpg



MTQ-1342-2016-060.jpg



MTQ-1342-2016-061.jpg



MTQ-1342-2016-062.jpg



MTQ-1342-2016-063.jpg



MTQ-1342-2016-064.jpg



MTQ-1342-2016-065.jpg



MTQ-1342-2016-066.jpg



MTQ-1342-2016-067.jpg



MTQ-1342-2016-068.jpg



MTQ-1342-2016-069.jpg



MTQ-1342-2016-070.jpg



MTQ-1342-2016-071.jpg



MTQ-1342-2016-072.jpg



MTQ-1342-2016-073.jpg



MTQ-1342-2016-074.jpg



MTQ-1342-2016-075.jpg



MTQ-1342-2016-076.jpg



MTQ-1342-2016-078.jpg



MTQ-1342-2016-079.jpg



MTQ-1342-2016-080.jpg



MTQ-1342-2016-081.jpg



MTQ-1342-2016-082.jpg



MTQ-1342-2016-083.jpg



MTQ-1342-2016-084.jpg



MTQ-1342-2016-085.jpg



MTQ-1342-2016-086.jpg



MTQ-1342-2016-087.jpg



MTQ-1342-2016-088.jpg



MTQ-1342-2016-089.jpg



MTQ-1342-2016-090.jpg



MTQ-1342-2016-091.jpg



MTQ-1342-2016-092.jpg



MTQ-1342-2016-093.jpg



MTQ-1342-2016-094.jpg



MTQ-1342-2016-095.jpg



MTQ-1342-2016-096.jpg



MTQ-1342-2016-097.jpg



MTQ-1342-2016-098.jpg



MTQ-1342-2016-099.jpg



MTQ-1342-2016-100.jpg



MTQ-1342-2016-101.jpg



MTQ-1342-2016-102.jpg



MTQ-1342-2016-103.jpg



MTQ-1342-2016-104.jpg



MTQ-1342-2016-105.jpg



MTQ-1342-2016-106.jpg



MTQ-1342-2016-107.jpg



MTQ-1342-2016-108.jpg



MTQ-1342-2016-109.jpg



MTQ-1342-2016-110.jpg



MTQ-1342-2016-111.jpg



MTQ-1342-2016-112.jpg



MTQ-1342-2016-113.jpg



MTQ-1342-2016-114.jpg



MTQ-1342-2016-115.jpg



MTQ-1342-2016-116.jpg



MTQ-1342-2016-117.jpg



MTQ-1342-2016-118.jpg



MTQ-1342-2016-119.jpg



MTQ-1342-2016-120.jpg



MTQ-1342-2016-121.jpg



MTQ-1342-2016-122.jpg



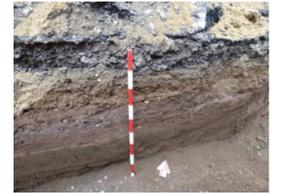
MTQ-1342-2016-123.jpg



MTQ-1342-2016-124.jpg



MTQ-1342-2016-125.jpg



MTQ-1342-2016-126.jpg



MTQ-1342-2016-127.jpg



MTQ-1342-2016-128.jpg



MTQ-1342-2016-129.jpg



MTQ-1342-2016-130.jpg



MTQ-1342-2016-131.jpg



MTQ-1342-2016-132.jpg



MTQ-1342-2016-133.jpg



MTQ-1342-2016-134.jpg



MTQ-1342-2016-135.jpg



MTQ-1342-2016-136.jpg



MTQ-1342-2016-137.jpg



MTQ-1342-2016-138.jpg



MTQ-1342-2016-139.jpg



MTQ-1342-2016-140.jpg



MTQ-1342-2016-141.jpg



MTQ-1342-2016-142.jpg



MTQ-1342-2016-143.jpg



MTQ-1342-2016-144.jpg



MTQ-1342-2016-145.jpg



MTQ-1342-2016-146.jpg



MTQ-1342-2016-147.jpg



MTQ-1342-2016-148.jpg



MTQ-1342-2016-149.jpg



MTQ-1342-2016-150.jpg



MTQ-1342-2016-151.jpg



MTQ-1342-2016-152.jpg



MTQ-1342-2016-153.jpg



MTQ-1342-2016-154.jpg



MTQ-1342-2016-155.jpg



MTQ-1342-2016-156.jpg



MTQ-1342-2016-157.jpg



MTQ-1342-2016-158.jpg



MTQ-1342-2016-159.jpg



MTQ-1342-2016-160.jpg



MTQ-1342-2016-161.jpg



MTQ-1342-2016-162.jpg



MTQ-1342-2016-163.jpg



MTQ-1342-2016-164.jpg



MTQ-1342-2016-165.jpg



MTQ-1342-2016-166.jpg



MTQ-1342-2016-167.jpg



MTQ-1342-2016-168.jpg



MTQ-1342-2016-169.jpg



MTQ-1342-2016-170.jpg



MTQ-1342-2016-171.jpg



MTQ-1342-2016-172.jpg



MTQ-1342-2016-173.jpg



MTQ-1342-2016-174.jpg



MTQ-1342-2016-175.jpg



MTQ-1342-2016-176.jpg



MTQ-1342-2016-177.jpg



MTQ-1342-2016-178.jpg



MTQ-1342-2016-179.jpg



MTQ-1342-2016-180.jpg



MTQ-1342-2016-181.jpg



MTQ-1342-2016-182.jpg



MTQ-1342-2016-183.jpg



MTQ-1342-2016-184.jpg



MTQ-1342-2016-185.jpg



MTQ-1342-2016-186.jpg



MTQ-1342-2016-187.jpg



MTQ-1342-2016-188.jpg



MTQ-1342-2016-189.jpg



MTQ-1342-2016-190.jpg



MTQ-1342-2016-191.jpg



MTQ-1342-2016-192.jpg



MTQ-1342-2016-193.jpg



MTQ-1342-2016-194.jpg



MTQ-1342-2016-195.jpg



MTQ-1342-2016-196.jpg



MTQ-1342-2016-197.jpg



MTQ-1342-2016-198.jpg



MTQ-1342-2016-199.jpg



MTQ-1342-2016-200.jpg



MTQ-1342-2016-201.jpg



MTQ-1342-2016-202.jpg



MTQ-1342-2016-203.jpg



MTQ-1342-2016-204.jpg



MTQ-1342-2016-205.jpg



MTQ-1342-2016-206.jpg



MTQ-1342-2016-207.jpg



MTQ-1342-2016-208.jpg



MTQ-1342-2016-209.jpg



MTQ-1342-2016-210.jpg



MTQ-1342-2016-211.jpg



MTQ-1342-2016-212.jpg



MTQ-1342-2016-213.jpg



MTQ-1342-2016-214.jpg



MTQ-1342-2016-215.jpg



MTQ-1342-2016-216.jpg



MTQ-1342-2016-217.jpg



MTQ-1342-2016-218.JPG



MTQ-1342-2016-219.JPG



MTQ-1342-2016-220.JPG



MTQ-1342-2016-221.JPG



MTQ-1342-2016-222.JPG



MTQ-1342-2016-223.JPG



MTQ-1342-2016-224.JPG



MTQ-1342-2016-225.JPG



MTQ-1342-2016-226.JPG



MTQ-1342-2016-227.JPG



MTQ-1342-2016-228.JPG



MTQ-1342-2016-229.JPG



MTQ-1342-2016-230.JPG



MTQ-1342-2016-231.JPG



MTQ-1342-2016-232.jpg



MTQ-1342-2016-233.jpg



MTQ-1342-2016-234.jpg



MTQ-1342-2016-235.jpg



MTQ-1342-2016-236.jpg



MTQ-1342-2016-237.jpg



MTQ-1342-2016-238.jpg



MTQ-1342-2016-239.jpg



MTQ-1342-2016-240.jpg



MTQ-1342-2016-241.jpg



MTQ-1342-2016-242.jpg



MTQ-1342-2016-243.jpg



MTQ-1342-2016-244.jpg

ANNEXE 2

INVENTAIRE DES ARTÉFACTS

No sondage	Chaînage	Provenance	Lot	No Matériau	Matériau	Objet	Intégrité	Nb Artefacts	Nb Objets	No Fonction	Commentaires
1	20+825	Zone 1	2	1.1.1.19	TCG chamois-rose gl verte	Contenant	F	1	1	4.1	Un fragment de corps d'un contenant à la pâte rose-chamois avec inclusions d'ocre rouge, recouvert sur les deux parois d'une glaçure verdâtre, plus foncée et micacée à l'extérieure. Sur la paroi extérieure, il y a un décor d'une bande horizontale en relief. Les lignes de tournassage sont visibles sur la paroi intérieure. Datation: Principalement 1ère moitié 18 ^e siècle mais aussi dans des contextes de la 2 ^{ème} moitié du 18 ^e siècle, 1700-1800 environ.
1	20+825	Zone 1	2	1.1.1.31	TCG avec glaçure	Contenant	F	1	1	4.1	Un petit fragment de corps d'un contenant à la pâte rouge-orangé avec des inclusions variées et dont une partie est grisâtre dû à la chaleur. La paroi intérieure est recouverte d'une glaçure d'aspect brun foncé inégal. Les lignes de tournassage sont visibles sur la paroi extérieure. Datation: Production locale, gros de la fabrication 1760-1830.
2	20+825	Zone 1	2	1.1.1.31	TCG avec glaçure	Terrine ou bol	F	1	1	4.1.1	Un petit fragment de rebord d'une terrine ou bol à la pâte rouge-orangé avec des inclusions variées. La paroi extérieure a de petites traces de glaçure d'aspect brunâtre et les lignes de tournassage sont visibles sur la partie non glaçurée. Datation: Production locale, gros de la fabrication 1760-1830.
2	20+819	Zone 1	2	1.1.2.61	TCF blanche	Bol ou tasse	F	1	1	4.1.3.3	Un fragment de corps d'un bol ou tasse avec des décors floraux peints en bleu sur la paroi intérieure, peints et imprimés en vert, bleu et noir sur la paroi extérieure. La pièce a subi de l'altération par le feu. Datation: 1820+.
2	20+819	Zone 1	2	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Contenant	F	1	1	4	Un petit fragment de corps d'un contenant sans marque ni décor visible. Datation: 1850+
2	20+819	Zone 1	2	3.1.1.11	Fer forgé	Clou forgé	C	1	1	4.7.2.3	Un petit clou forgé complet dont le corps est carré avec une petite tête décentrée et aplatie. Longueur: 3,6cm. Datation: Avant 1790.
2	20+819	Zone 1	2	3.1.1.12	Fer laminé	Clou découpé	I	2	2	4.7.2.3	Deux fragments de clous qui semblent découpés au corps et tête rectangulaires. Datation: 1790-1850 environ.
5	20+813	Zone 1	2	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	Bol?	F	1	1	4.1	Un fragment de corps d'un possible bol à la pâte chamois et décor moulé sur la paroi extérieure recouvert d'une glaçure d'aspect jaunâtre. Un engobe blanc est appliqué sur la paroi intérieure et recouvert d'une glaçure incolore. Datation: Seconde moitié du 19 ^e et 1ère décennies du 20 ^e siècle, 1850-1930 environ.

No sondage	Chainage	Provenance	Lot	No Matériau	Matériau	Objet	Intégrité	Nb Artefacts	Nb Objets	No Fonction	Commentaires
5	20+813	Zone 1	2	3.1.1.11	Fer forgé	Clou forgé	I	1	1	4.7.2.3	Un fragment d'un clou forgé dont le corps est carré avec une tête aplatie et arrondie. Datation: Avant 1790.
6	20+809	Zone 1	2	1.1.2.41	tcf argileuse blanche	Pipe	F	2	2	4.2.2	Deux fragments de tuyau de pipe dont un avec inscriptions en creux: "W & [D BELL]" d'un côté et "[QU]EBEC" de l'autre. Datation: marque associée au modèle TD postérieur à 1840.
6	20+809	Zone 1	2	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	Contenant	F	1	1	4	Un petit fragment de corps d'un contenant à la pâte chamois recouvert d'une glaçure d'aspect jaunâtre, sans marque ni décor visible. Datation: Seconde moitié du 19 ^e et 1 ^{ère} décennies du 20 ^e siècle, 1850-1930 environ.
6	20+809	Zone 1	2	2.1.1	V incolore sans plomb	Verre à pied	F	1	1	4	Un fragment du pied d'un verre à pied en verre incolore moulé. Diamètre pied: 5,5cm environ.
6	20+809	Zone 1	2	2.1.1	V incolore sans plomb	Tige à parfumer?	I	1	1	4.5	Un fragment d'une petite tige de section ronde avec une petite tête circulaire et plate à une extrémité et cassée à l'autre extrémité, le tout en verre incolore. Ressemble à une possible tige à parfumer dans les bouteilles de parfum. Longueur résiduelle: 2,2cm; diamètre tige: 0,3cm; diamètre tête: 0,5cm.
6	20+809	Zone 1	2	3.1.1.11	Fer forgé	Clou forgé	F	1	1	4.7.2.3	Un fragment de la tige carrée d'un clou forgé. Datation: Avant 1790.
7	20+806	Zone 1	2	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Assiette?	F	2	1	4.1.3.3	Deux fragments dont un de rebord au décor moulé et un de base au fond plat qui pourraient appartenir à la même assiette. Le fragment de base a subi une altération par le feu, la glaçure est matte et noircie. Datation: 1850+
11	20+804	Zone 1	2	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Contenant	F	1	1	4	Un fragment de corps d'un contenant cintré, sans marque ni décor visible. Datation: 1850+
14	20+802	Zone 1	2	1.1.2.61	TCF blanche	Assiette?	F	1	1	4.1.3.3	Un fragment de base d'une possible assiette au décor imprimé en bleu de type "Willow". Aucune marque visible. Datation: 1820+.
14	20+802	Zone 1	2	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille à boisson alcoolisée?	F	1	1	4.2.1.2	Un mini fragment d'une possible bouteille à boisson alcoolisée en verre vert foncé.
14	20+802	Zone 1	2	3.1.1.11	Fer forgé	Clou forgé	I	1	1	4.7.2.3	Un fragment d'un clou forgé dont le corps est carré avec une tête aplatie et décentrée, pointe manquante. Datation: Avant 1790.

No sondage	Chainage	Provenance	Lot	No Materiau	Matériau	Objet	Intégrité	Nb Artefacts	Nb Objets	No Fonction	Commentaires
16	20+796	Zone 1	2	1.1.2.41	tcf argileuse blanche	Pipe	F	1	1	4.2.2	Un petit fragment d'un fourneau de pipe qui a pris une teinte chamois-rosé, sans marque ni décor visible.
16	20+796	Zone 1	2	5.1.1	Os	Ossement	F	1	1	6.1.1.1	Un petit fragment d'un os blanchi.
17	20+796	Zone 1	2	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Contenant	F	1	1	4	Un mini fragment d'un contenant, sans marque ni décor visible. Datation: 1850+
18	20+790	Zone 1	2	1.1.1.31	TCG avec glaçure	Contenant	F	1	1	4.1	Un fragment de corps d'un contenant à la pâte rouge-orangé avec des inclusions variées et dont une partie est grisâtre dû à la chaleur lors de la cuisson. Les deux parois sont recouvertes d'une glaçure d'aspect orangé et parfois gris-verdâtre. Datation: Production locale, gros de la fabrication 1760-1830.
18	20+790	Zone 1	2	2.2.1.4	V Teinté régulier bleu	Bouteille?	F	1	1	4	Un fragment de corps d'une possible bouteille en verre teinté bleu. Sans marque ni décor visible.
197	20+792	Zone 1	2	1.1.1.31	TCG avec glaçure	Contenant	F	1	1	4.1	Un mini fragment de corps d'un contenant à la pâte rouge-orangé avec des inclusions variées. La paroi intérieure est recouverte d'une glaçure d'aspect brunâtre mouchetée. Les lignes de tournassage sont visibles sur la paroi extérieure. Datation: Production locale, gros de la fabrication 1760-1830.
Inspection visuelle	20+830	Zone 1	99	1.1.1.19	TCG chamois-rose gl verte	Terrine ou bol	F	1	1	4.1.1	Un fragment de rebord d'une terrine ou bol à la pâte chamois-rosée avec inclusions d'ocre rouge et mica, recouvert d'une glaçure verdâtre dont il ne reste que de petites traces. Les lignes de tournassage sont visibles sur la paroi extérieure. Datation: Principalement 1ère moitié 18 ^e siècle mais aussi dans des contextes de la 2 ^e moitié du 18 ^e siècle, 1700-1800 environ.
Inspection visuelle	20+830	Zone 1	99	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant	F	1	1	4	Un fragment de corps d'un contenant, sans marque ni décor visible. Datation: 1820+.
Inspection visuelle	30+100	Zone 4	1	1.1.1.3	TCG sans glaçure	Contenant	F	1	1	4	Un fragment d'un contenant à la pâte rouge-orangé avec des inclusions variées. Aucune glaçure visible. Les lignes de tournassage sont visibles sur les deux parois. Datation: Production locale, gros de la fabrication 1760-1830.

No sondage	Chaînage	Provenance	Lot	No Matériau	Matériau	Objet	Intégrité	Nb Artefacts	Nb Objets	No Fonction	Commentaires
Inspection visuelle	30+100	Zone 4	1	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Bol?	F	1	1	4.1.3.3	Un fragment de base au pied annulaire d'un possible bol sans marque ni décor visible. Datation: 1850+
Inspection visuelle	30+100	Zone 4	1	3.1.1.11	Fer forgé	Clou forgé	I	1	1	4.7.2.3	Un fragment de la tige rectangulaire d'un clou forgé avec tête aplatie, pointe manquante. Datation: Avant 1790.
Inspection visuelle	30+100	Zone 4	1	3.1.1.11	Fer forgé	Clou forgé	C	1	1	4.7.2.3	Long clou forgé complet avec tige rectangulaire, tête aplatie et pointe en spatule. Longueur: 20,5cm. Datation: Avant 1790.
Inspection visuelle	30+230	Zone 4	1	1.1.1.3	TCG sans glaçure	Contenant	F	2	1	4	Deux fragments d'un contenant à la pâte rouge-orangé avec des inclusions variées et aucune glaçure visible. Les fragments ont été émoussés par l'eau. Datation: Possiblement production locale, gros de la fabrication 1760-1830.
Inspection visuelle	30+230	Zone 4	1	1.1.1.106	TCG n-e Angleterre 2	Contenant	F	1	1	4	Un mini fragment de corps d'un contenant à la pâte rouge brique avec inclusions blanchâtres. Un fond d'engobe blanc recouvre la paroi intérieure mais n'a plus de glaçure incolore qui donne l'aspect jaunâtre. La paroi extérieure est cassée. Aucun décor visible. Datation: Fin du 18 ^e siècle et 19 ^e siècle.
Inspection visuelle	30+230	Zone 4	1	1.1.2.1	Faïence blanche	Contenant	F	1	1	4	Un fragment de corps d'un contenant à la pâte chamois-jaunâtre avec de petites inclusions. Quelques traces d'émail blanc-bleuté sur les deux parois, sans décor visible. Origine difficile à déterminer.
Inspection visuelle	30+230	Zone 4	1	1.1.2.51	Pearlware	Contenant	F	1	1	4	Un mini fragment de corps d'un contenant sans marque ni décor visible. Teintes bleutées dans la glaçure. Datation: 1780-1830.
Inspection visuelle	30+230	Zone 4	1	1.1.2.61	TCF blanche	Assiette?	F	1	1	4.1.3.3	Un fragment de base d'une possible assiette au décor imprimé en bleu de type "Willow". Aucune marque visible. Datation: 1820+.
Inspection visuelle	30+230	Zone 4	1	1.1.2.61	TCF blanche	Bol?	F	2	1	4.1.3.3	Deux fragments de corps d'un possible bol avec des décors de lignes et bandes d'engobe bleu pâle sur la paroi extérieure. Datation: 1820+.
Inspection visuelle	30+230	Zone 4	1	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Bol?	F	1	1	4	Un fragment de rebord d'un possible bol au décor moulé sur la paroi extérieure. Datation: 1850+
Inspection visuelle	30+230	Zone 4	1	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	Bol?	F	2	1	4.1	Deux fragments dont un de rebord et un de corps d'un possible bol à la pâte chamois et décor moulé sur la paroi extérieure recouvert d'une glaçure d'aspect jaunâtre. Un engobe blanc est visible sur la paroi intérieure d'un fragment et recouvert d'une glaçure incolore. Datation: Seconde moitié du 19 ^e et 1 ^{ère} décennies du 20 ^e siècle, 1850-1930 environ.

No sondage	Chainage	Provenance	Lot	No Matériau	Matériau	Objet	Intégrité	Nb Artefacts	Nb Objets	No Fonction	Commentaires
Inspection visuelle	30+230	Zone 4	1	1.2.1.991	GG glaçure saline – général	Cruche ou jarre	F	1	1	4.1.5	Un fragment de corps d'une possible cruche ou jarre à la pâte chamois avec petites inclusions noires. La paroi extérieure est recouverte d'une glaçure saline d'aspect chamois-brunâtre. La paroi intérieure est sans glaçure et les lignes de tournassage sont visibles. Datation: Production nord américaine, début 19 ^e siècle au 1 ^{er} quart du 20 ^e siècle, 1800-1925 environ.
Inspection visuelle	30+230	Zone 4	1	3.1.1.11	Fer forgé	Clou forgé	C	1	1	4.7.2.3	Long clou forgé complet avec tige et tête carrée, une partie de la pointe est peut-être manquante. Longueur: 13,3cm. Datation: Avant 1790.
Inspection visuelle	30+500 à 600	Zone 4	1	1.1.2.51	Pearlware	Soucoupe?	F	2	1	4.1.3.3	Deux fragments qui recollent d'une possible soucoupe aux décors peints, lignes et points en brun et orange sur le pourtour intérieur et en vert, peut-être floral, sur la paroi intérieure. Teintes bleutées dans la glaçure. Datation: 1780-1830.
Inspection visuelle	30+500 à 600	Zone 4	1	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant	F	1	1	4.1	Un fragment de corps d'un contenant au décor végétal et géométrique imprimé en vert sur la paroi intérieure. Datation: 1820+.
Inspection visuelle	30+500 à 600	Zone 4	1	2.3.1.5	V Coul transp bleu	Bouteille?	F	1	1	4	Un fragment de corps d'une possible bouteille en verre bleu, sans marque ni décor visible.
Inspection visuelle	30+500 à 600	Zone 4	1	3.1.1.11	Fer forgé	Crochet	C	1	1	4.7.2.5	Long crochet fait d'une tige de section circulaire repliée à une extrémité pour créer un crochet. L'autre extrémité à été aplatie et un trou de fixation à été percé. Confection artisanale. Longueur repliée: 15cm; longueur totale: 22,8cm; diamètre tige: 1cm; largeur fixation: 1,5cm.
Inspection visuelle	30+000 à 080	Zone 4	1	1.1.1.131	TCG avec glaçure	Terrine ou bol	F	1	1	4.1	Un fragment d'un gros rebord d'une terrine ou d'un bol à la pâte rougeâtre avec des inclusions variées. La paroi intérieure est recouverte d'une glaçure d'aspect brun-orangé avec mouchetures brunes foncées. Les lignes de tournassage sont visibles sur la paroi extérieure du rebord. Datation: Production locale, gros de la fabrication 1760-1830.
Inspection visuelle	30+00 à 080	Zone 4	1	1.1.1.106	TCG n-e Angleterre 2	Plat ou bol	F	1	1	4.1	Un fragment de rebord d'un plat ou bol à la pâte rouge-brunâtre avec inclusions blanchâtres. Un fond d'engobe blanc recouvre la paroi intérieure avec une glaçure incolore donnant un aspect jaunâtre. Le rebord a une glaçure incolore donnant un aspect brunâtre et laissant entrevoir les inclusions blanches. La paroi extérieure est sans glaçure et les lignes de tournassage sont visibles. Aucun décor visible. Datation: Fin du 18 ^e siècle et 19 ^e siècle.
Inspection visuelle	30+000 à 080	Zone 4	1	1.1.2.1	Faïence blanche	Contenant ouvert	F	1	1	4	Un petit fragment de corps d'un contenant ouvert à la pâte chamois-jaunâtre avec de petites inclusions. Un émail blanc-bleuté recouvre les deux parois et un décor, possiblement floral, est peint en bleu sur la paroi intérieure. Origine difficile à déterminer.

No sondage	Chaînage	Provenance	Lot	No Materiau	Matériau	Objet	Intégrité	Nb Artefacts	Nb Objets	No Fonction	Commentaires
Inspection visuelle	30+000 à 080	Zone 4	1	1.1.2.31	Creamware	Contenant	F	1	1	4	Un fragment de corps d'un contenant à glaçure crème, une des paroi est cassée, sans décor ni marque visible. Datation: 1762-1830.
Inspection visuelle	30+000 à 080	Zone 4	1	1.1.2.41	tcf argileuse blanche	Pipe	F	1	1	4.2.2	Un fragment de tuyau de pipe avec une partie d'inscription en creux sur les deux côtés mais plutôt illisible. Un côté semble avoir: "...D".
Inspection visuelle	30+000 à 080	Zone 4	1	1.1.2.61	TCF blanche	Soucoupe ou assiette	F	1	1	4.1.3.3	Un fragment de la base au petit pied annulaire d'une soucoupe ou assiette. Il y a une inscription sur le fond de la paroi intérieure imprimée en noir, difficile à lire mais peut-être: "...H O..."? Datation: 1820+.
Inspection visuelle	30+000 à 080	Zone 4	1	3.1.1.11	Fer forgé	Clou forgé	F	1	1	4.7.2.3	Un fragment d'un clou forgé avec tige carrée et tête aplatie. Partie de la pointe manquante. Datation: Avant 1790.
399	31+750	Zone 5	2	1.2.1.101	GG gl saline et Albany	Jarre ou pot	F	1	1	4.1.5	Un fragment de gros rebord d'une jarre ou pot à la pâte chamois, glaçure saline d'aspect grisâtre et brunâtre sur la paroi extérieure. Un enduit épais brun foncé est appliqué sur la paroi intérieure. Les lignes de tournassage sont visibles sur la paroi extérieure. Datation: Production nord américaine, début 19 ^e siècle au 1 ^{er} quart du 20 ^e siècle, 1800-1925 environ.
399	31+800	Zone 5	2	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Contenant	F	1	1	4	Un mini fragment de corps d'un contenant, peut-être décor moulé. Datation: 1850+
399	31+800	Zone 5	2	1.1.2.91	tcf jaune glaçure claire	Bol?	F	1	1	4.1.3.3	Un petit fragment de corps d'un possible bol à la pâte chamois avec glaçure jaunâtre sur les deux parois et décor d'une bande d'engobe blanc avec une ligne brune en haut et un décor végétal vert diffusé à l'intérieur, de type Mocha. Datation: Seconde moitié du 19 ^e et 1 ^{ère} décennies du 20 ^e siècle, 1850-1930 environ.
273	60+190	Bassin 1	1	1.1.2.31	Creamware	Pot?	F	1	1	4	Un fragment de corps d'un possible pot à glaçure crème sur les deux parois, sans décor ni marque visible. Datation: 1762-1830.

No sondage	Chainage	Provenance	Lot	No Materiau	Matériau	Objet	Intégrité	Nb Artefacts	Nb Objets	No Fonction	Commentaires
267	60+230	Bassin 1	1	1.1.1.31	TCG avec glaçure	Terrine ou bol	F	1	1	4.1	Un fragment de rebord d'une terrine ou d'un bol à la pâte rouge-orangé avec des inclusions variées. Sur la paroi extérieure, trace de glaçure d'aspect brunâtre et lignes de tournassage visibles. Datation: Production locale, gros de la fabrication 1760-1830.
267	60+230	Bassin 1	1	1.1.2.61	TCF blanche	Assiette	F	1	1	4.1.3.3	Un fragment de marli d'une assiette au décor Shell Edge seulement peint en bleu et non moulé. Datation: 1820+.
277	60+110	Bassin 1	1	1.1.2.61	TCF blanche	Assiette	F	2	1	4.1.3.3	Deux fragments de marli d'une assiette qui recollent au décor pittoresque imprimé en brun sur la paroi intérieure. Diamètre rebord: 19,5cm. Datation: 1820+.
277	60+110	Bassin 1	1	1.1.2.66	TCF blanche Mason	Assiette	F	1	1	4.1.3.3	Un fragment de la base et bouge d'une assiette au décor floral peint en bleu, noir et orangé avec dorure sur la paroi intérieure. Datation: 1800+
277	60+110	Bassin 1	1	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Tasse?	F	1	1	4.1.3.3	Un fragment de la base de ce qui semble être une tasse sans marque ni décor visible. Datation: 1850+
277	60+110	Bassin 1	1	1.1.2.91	tcf jaune glaçure claire	Bol	F	8	1	4.1.3.3	Huit fragments d'un bol qui recollent à la pâte chamois avec glaçure jaunâtre sur les deux parois et décor d'une bande d'engobe blanc avec deux lignes brunes de chaque côté et un décor végétal vert diffusé à l'intérieur, de type Mocha. Diamètre rebord: 21,5cm. Datation: Seconde moitié du 19 ^e et 1 ^{ère} décennies du 20 ^e siècle, 1850-1930 environ.
277	60+110	Bassin 1	1	1.2.1.991	GG glaçure saline – général	Jarre ou pot	F	2	1	4.1.5	Deux fragments de rebord droit qui recollent d'une possible jarre ou pot à la pâte chamois avec inclusions variées. La paroi extérieure est recouverte d'une glaçure saline d'aspect chamois-beige. La paroi intérieure est sans glaçure et les lignes de tournassage sont visibles. Datation: Production nord américaine, début 19 ^e siècle au 1 ^{er} quart du 20 ^e siècle, 1800-1925 environ.
277	60+110	Bassin 1	1	2.1.4	V incolore au plomb	Bouteille rectangulaire?	F	1	1	4	Un fragment d'une bouteille, possiblement rectangulaire qui a subi une altération par le feu. Épaule et parois droites et col long et cylindrique. Aucune trace de moule visible, possiblement soufflée. Aucune marque ou décor visible. Diamètre du goulot: 1,4cm; diamètre col: 2,1cm. Datation: Verre au plomb, 18 ^e siècle au milieu 19 ^e siècle environ.
277	60+110	Bassin 1	1	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Vitre	F	1	1	4.7.1.1	Un fragment de vitre légèrement teinté verdâtre.

No sondage	Chaînage	Provenance	Lot	No Materiau	Matériau	Objet	Intégrité	Nb Artefacts	Nb Objets	No Fonction	Commentaires
277	60+110	Bassin 1	1	3.1.1.1	Fer ind.	Support?	I	1	1	4.7.2	Un possible support fabriqué à partir d'une bande en fer dont une extrémité est recourbée et l'autre, avec un petit trou de fixation. Longueur: 10,5cm; largeur: 2,5cm.
277	60+110	Bassin 1	1	3.1.1.11	Fer forgé	Clou forgé	C	1	1	4.7.2.3	Un petit clou forgé complet dont le corps est carré avec une petite tête arrondie, la pointe est recourbée. Longueur: 6cm environ. Datation: Avant 1790.
277	60+110	Bassin 1	1	3.1.1.12	Fer laminé	Clou découpé	C	3	3	4.7.2.3	Trois clous découpés complets au corps et tête rectangulaires, entre 8,2cm et 8,8cm. Datation: 1790-1850 environ.
Inspection visuelle	31+380	Zone 4	4	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Contenant	F	2	1	4	Deux fragments dont un de base circulaire et un de corps de contenants sans marque ni décor visible. Datation: 1850+
Inspection visuelle	31+380	Zone 4	4	1.3.1.21	PC avec glaçure	Carreau	E	1	1	4.7.1.4	Un petit carreau de revêtement de forme carrée à glaçure blanche et texturée. L'arrière est non glaçuré et strié afin d'être appliqué à une surface. Sans marque ou décor visible. Dimensions: 2,5cm X 2,5cm X 0,5cm.
Inspection visuelle	31+380	Zone 4	4	2.3.1.5	V Coul transp bleu	Bouteille à médicament?	F	1	1	4.3	Un fragment de ce qui semble être la base d'une possible bouteille en verre bleu avec une partie de marque en relief: un "E"? au centre d'un triangle isocèle; quelque chose d'illisible est visible au dessus et en dessous, un "7". Aucune référence trouvée pour cette marque.
Inspection visuelle	31+380	Zone 4	4	2.3.1.13	V Coul transp autre	Bouteille à boisson gazeuse?	F	2	1	4.1.4	Deux fragments de corps d'une possible bouteille à boisson gazeuse en verre vert, couleur 7-up. Sans marque ni décor visible.
Inspection visuelle	31+380	Zone 4	4	3.2.1	Métal plaqué	Pièce de machinerie	C	2	1	4.7.2.4	Une pièce de machinerie d'agriculture faite d'une plaque de fonte dont une extrémité est taillée en pointe et l'autre un peu refermée avec un trou de fixation avec un boulon fileté à tête ovale. La partie extérieure et le dessus le la tête du boulon sont plaqué de chrome. La face intérieure est peinte en noir avec une marque en creux: "MADE IN MEXICO"; "NICHOLS"; "G2839W". Datation: Nichols est une marque de pièce de machinerie d'agriculture, ici possiblement une pièce de rechange comme un soc à échange rapide pour déchaumer.

No sondage	Chainage	Provenance	Lot	No Materiau	Matériau	Objet	Integrité	Nb Artefacts	Nb Objets	No Fonction	Commentaires
301	111+020	Émissaire 11	1	3.1.1.11	Fer forgé	Clou forgé	C	1	1	4.7.2.3	Un petit clou forgé avec tige carrée et tête plutôt grosse, la pointe est amincie. Longueur: 5,5cm. Datation: Avant 1790.
301	111+020	Émissaire 11	1	3.1.1.11	Fer forgé	Poignée?	I	1	1	4.7.2.1	Grosse poignée en forme de U faite d'une tige de section ronde pour la poignée et de section rectangulaire pour les branches. Aux extrémités des branches, le fer est évasé et aplati à 90 degrés vers l'extérieur formant des ailettes. Longueur poignée: 15,5cm; diamètre poignée: 1,3cm; largeur branche: 0,3cm; hauteur totale: 7,5cm; longueur totale: 20,5cm.
Surveillance	113+020	Émissaire 13	99	1.2.1.991	GG présumé français	Bouteille à encre	E	1	1	5.3	Une bouteille à encre cylindrique avec col court et rétrécit vers le haut ainsi qu'un bec verseur. Il y a un décor de petites lignes annulaires sur la paroi extérieure. La pâte semble grisâtre avec inclusions variées. Un enduit blanchâtre semble avoir été appliqué inégalement sur l'extérieur et l'intérieur du goulot en ensuite recouvert d'une glaçure feldspathique d'aspect grisâtre-chamois. Certains endroits sont cristallisés. Le dessous est non glacé. Une marque en creux est visible sur le bas de la paroi extérieure: "ENCRES ANTOINE". Diamètre rebord: 2,7cm; diamètre goulot: 1,7cm; diamètre base: 7,7cm; hauteur: 20,9cm. Datation: Manufacture des Encres Antoine & Fils fondée en 1840 à Paris par François Narcisse Antoine; cessation d'activité en 1960.
Surveillance	113+020	Émissaire 13	99	1.3.1.21	PC avec glaçure	Toilette	F	1	1	4.5.1	Un gros fragment légèrement arrondi de ce qui pourrait être une partie du pied de la base d'une toilette car le dessous n'est pas glacé.
100	30+040	Zone 4	1	1.1.2.2	Faïence brune	Contenant	F	1	1	4	Un mini fragment de corps d'un contenant à la pâte rougeâtre avec inclusions blanches. La paroi intérieure est recouverte d'un émail blanc-bleuté et la paroi extérieure a une glaçure plombifère brun foncé. Aucun décor visible. Datation: Faïence française probablement importée en Nouvelle-France après 1725 à 1760.
98	30+040	Zone 4	1	1.1.1.31	TCG avec glaçure	Contenant	F	1	1	4	Un mini fragment de rebord d'un contenant à la pâte rouge-orangé avec des inclusions variées. Sur la paroi extérieure, traces de glaçure d'aspect vert-brunâtre. Datation: Possiblement production locale, gros de la fabrication 1760-1830.
98	30+040	Zone 4	1	1.1.2.1	Faïence blanche	Contenant	F	1	1	4	Un fragment de corps d'un contenant à la pâte rose-orangé avec inclusions blanches et variées. Les deux parois sont recouvertes d'un émail blanc. Aucun décor visible. Datation: Faïence française dû à la couleur de la pâte, grande popularité en Amérique coloniale entre 1700 et 1760.

No sondage	Chaînage	Provenance	Lot	No Matériau	Matériau	Objet	Intégrité	Nb Artefacts	Nb Objets	No Fonction	Commentaires
98	30+040	Zone 4	1	1.1.1.101	TCG Saintonge	Jatte	F	2	1	4.1.1	Deux fragments du rebord à aile d'une jatte à la pâte rose-rougeâtre avec inclusions blanches et rouges. Une partie du rebord a été recouvert d'un engobe blanc et ensuite, une glaçure d'oxyde de cuivre a été appliquée donnant un aspect vert vif à la glaçure. Datation: 17 ^e siècle jusqu'en 1760 environ.
	50+275	Zone 6	1	1.1.1.19	TCG chamois-rose gl verte	Terrine ou bol	F	1	1	4.1	Un fragment de corps d'une possible terrine ou bol à la pâte chamois-rosé avec inclusions d'ocre rouge, quartz et mica. La paroi intérieure est recouverte d'une glaçure verdâtre. La paroi extérieure, a quelques petites traces de glaçure verdâtre et les lignes de tournassage sont visibles. Certaines traces noircies possiblement dû à une altération par le feu. Datation: Principalement 1 ^{ère} moitié 18 ^e siècle mais aussi dans des contextes de la 2 ^{ème} moitié du 18 ^e siècle, 1700-1800 environ.
200	50+275	Zone 6	1	1.1.2.41	tcf argileuse blanche	Pipe	F	1	1	4.2.2	Un fragment de tuyau de pipe sans marque ni décor visible.
200	50+275	Zone 6	1	3.1.1.1	Fer ind.	Crampe	C	1	1	4.7.2.4	Une crampe en forme de U faite d'une tige de section ronde se terminant aux extrémités en pointes.
220	20+785	Zone 1	1	1.1.2.41	tcf argileuse blanche	Pipe	F	1	1	4.2.2	Un fragment de tuyau de pipe avec marque en creux "[HEND]ERSON/MONT[REAL]". Datation: 1847-1876.
220	20+785	Zone 1	1	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Contenant	F	1	1	4	Un fragment de corps d'un contenant sans marque ni décor visible. Datation: 1850+
258	60+180	Bassin 1	1	1.1.2.41	tcf argileuse blanche	Pipe	F	1	1	4.2.2	Un fragment de tuyau de pipe sans marque ni décor visible.
197	50+265	Zone 6	1	1.1.1.31	TCG avec glaçure	Terrine	F	1	1	4.1.1	Un fragment d'un gros rebord d'une terrine à la pâte rougeâtre avec des inclusions variées. La pièce a subi une altération, peut-être par le feu, et dû à cela la glaçure sur la paroi intérieure et le rebord semble brunâtre. Il y a des traces blanchâtre, peut-être de l'engobe? Datation: Possiblement production locale, gros de la fabrication 1760-1830.
202	50+280	Zone 6	1	1.1.1.31	TCG avec glaçure	Contenant	F	1	1	4.1	Un fragment de corps d'un contenant à la pâte rouge brique avec plusieurs inclusions variées. Une glaçure d'aspect brunâtre mouchetée a été appliquée sur la paroi intérieure. Ligne de tournassage visibles. Datation: Production locale, gros de la fabrication 1760-1830.
104	30+070	Zone 4	1	1.1.2.41	tcf argileuse blanche	Pipe	F	1	1	4.2.2	Un fragment de tuyau avec partie de fourneau de pipe sans marque ni décor visible. Il y a un talon qui est renforcé, fabrication mal faite.
102	30+045	Zone 4	1	1.1.2.41	tcf argileuse blanche	Pipe	F	1	1	4.2.2	Un petit fragment de tuyau de pipe sans marque ni décor visible.

No sondage	Chainage	Provenance	Lot	No Materiau	Matériau	Objet	Intégrité	Nb Artefacts	Nb Objets	No Fonction	Commentaires
102	30+045	Zone 4	1	5.1.1	Os	Ossement	F	1	1	6.1.1.1	Un petit fragment d'un os qui semble avoir été poli sur le dessus? Peut-être fragment d'un manche?
Sondage test	30+020	Zone 4	1	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant	F	4	2	4	Un fragment de corps avec un décor moulé de stries sur une paroi et un décor bleu sur l'autre paroi. Trois minis fragments d'un possible même contenant dont un avec un décor imprimé en bleu. Datation: 1820+.
Sondage test	30+020	Zone 4	1	1.1.2.91	tcf jaune glaçure claire	Bol	F	1	1	4.1	Un fragment de rebord d'un bol à la pâte chamois avec glaçure jaunâtre sur les deux parois et décor d'une bande d'engobe blanc avec une ligne brune au dessus et un décor végétal bleu diffusé à l'intérieur, de type Mocha. Datation: Seconde moitié du 19 ^e et 1 ^{ère} décennies du 20 ^e siècle, 1850-1930 environ.
254	60+180	Bassin 1	1	1.3.2.29	PF dure indéterminée	Soucoupe	I	2	1	4.1.3.3	Deux fragments d'une soucoupe qui recollent au rebord ondulé et décor d'une guirlande moulée sur le pourtour intérieur. Petit pied annulaire. La porcelaine est translucide. Diamètre rebord: 13cm; diamètre pied: 7cm; hauteur: 2,5cm.
254	60+180	Bassin 1	1	2.2.1.1	v teinté régulier vert	Bouteille	F	1	1	4	Un fragment de corps d'une bouteille en verre teinté vert-bleuté avec une trace de moule sur la paroi. Sans marque ni décor visible.
254	60+180	Bassin 1	1	2.3.1.10	v coul transp brun	Bouteille	F	1	1	4	Un fragment de corps d'une bouteille en verre brun-orangé. Sans marque ni décor visible.
256	60+168	Bassin 1	1	1.1.1.31	TCG avec glaçure	Pavé	F	1	1	4.7.1.4	Un fragment d'un bloc de pavé en terre cuite à pâte brun-rougeâtre avec une glaçure d'aspect brunâtre sur le dessus. Une marque partielle en creux est visible sur le dessus: "CITA...", possiblement pour Citadel. Datation: Citadel Brick & Paving Block Co, Québec, 1919 (Voir Gurcke, Karl. "Bricks and Brickmaking, 1987, p.216-217); Sur internet, plusieurs documents et plans montrant l'usine dans la région de L'Ange-Gardien entre les années 1912-1922. Aucune date de fermeture trouvée.
256	60+168	Bassin 1	1	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Contenant	F	1	1	4	Un fragment de corps d'un contenant sans marque ni décor visible. Datation: 1850+
263	60+224	Bassin 1	1	1.1.2.61	TCF blanche	Assiette?	F	1	1	4.1.3.3	Un fragment de ce qui semble être un marli d'une assiette au décor Shell Edge peint en bleu et légèrement moulé. Datation: 1820+.
263	60+224	Bassin 1	1	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant	F	1	1	4	Un fragment de corps d'un contenant au décor à l'éponge de couleur mauve. Datation: 1820+.
220	20+760	Zone 1	1	1.1.2.61	TCF blanche	Assiette?	F	1	1	4.1.3.3	Un fragment de la base d'une possible assiette sans marque ni décor visible. Datation: 1820+.

No sondage	Chainage	Provenance	Lot	No Materiau	Matériau	Objet	Intégrité	Nb Artefacts	Nb Objets	No Fonction	Commentaires
220	20+760	Zone 1	1	1.2.1.101	GG gl saline et Albany	Jarre ou pot	F	1	1	4.1.5	Un petit fragment de corps d'une jarre ou pot à la pâte chamois, glaçure saline d'aspect gris-brunâtre sur la paroi extérieure avec des décors peints en bleu cobalt. Un enduit épais brun foncé est appliqué sur la paroi intérieure. Les lignes de tournassage sont visibles sur la paroi extérieure. Datation: Production nord américaine, début 19 ^e siècle au 1 ^{er} quart du 20 ^e siècle, 1800-1925 environ.
220	20+760	Zone 1	1	3.1.1.12	Fer laminé	Clou découpé	F	2	2	4.7.2.3	Deux fragments de clous découpés dont un fragment de tige rectangulaire et un fragment de tige et tête rectangulaires. Datation: 1790-1850 environ.
Surveillance	106+072	Émissaire 6	6	1.1.1.31	TCG avec glaçure	Contenant	F	1	1	4.1	Un fragment de rebord d'un contenant à la pâte rose-orangé avec inclusions variées. Une glaçure d'aspect orange-jaunâtre a été appliquée sur le rebord et la paroi extérieure. Ligne de tournassage visibles. La paroi intérieure est cassée. Datation: Production locale, gros de la fabrication 1760-1830.
Surveillance	106+072	Émissaire 6	6	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Vitre	F	1	1	4.7.1.1	Un fragment de vitre très légèrement teinté verdâtre.
Surveillance	106+072	Émissaire 6	10	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	Plat?	F	1	1	4	Un fragment de rebord légèrement évasé vers l'arrière d'un possible plat à la pâte chamois recouvert d'une glaçure d'aspect jaunâtre, sans marque ni décor visible. Datation: Seconde moitié du 19 ^e et 1ère décennies du 20 ^e siècle, 1850-1930 environ.
Surveillance	106+072	Émissaire 6	10	3.1.1.12	Fer laminé	Clou découpé	I	1	1	4.7.2.3	Un clou découpé dont il manque une partie de la tête et de la pointe, au corps rectangulaire et corrodé, 13cm. Datation: 1790-1850 environ.
Surveillance	106+072	Émissaire 6	11	1.2.1.81	GG Derbyshire 3	Encrier	I	1	1	5.3	Un fragment d'un encrier en GG à la pâte chamois-grisâtre avec une glaçure beige-brunâtre sur la paroi extérieure et il semble y avoir un petit enduit à l'intérieur. Aucune marque ou décor visible. Diamètre base: 5cm; hauteur à l'épaulé: 4,1cm. Datation: 1800-1875 environ.
Surveillance	106+072	Émissaire 6	11	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Vitre	F	1	1	4.7.1.1	Un fragment de vitre teinté vert-bleuté, un côté droit et arrondi.
Surveillance	106+072	Émissaire 6	12	2.1.4	V incolore au plomb	Bouteille?	F	1	1	4	Un fragment de corps épais d'une possible bouteille en verre incolore au plomb avec de minis bulles d'air. Aucune marque ou décor visible. Datation: Verre au plomb, 18 ^e siècle au milieu 19 ^e siècle environ.
Surveillance	106+072	Émissaire 6	12	3.1.1.1	Fer ind.	Maillon de chaîne	I	1	1	4.7.2.4	Un maillon de chaîne de forme ovale, faite d'une tige de section ronde, cassée une extrémité. Assez corrodé. Largeur ext: 4,3cm; largeur int: 2cm; diamètre tige: 0,5cm.
Surveillance	106+072	Émissaire 6	20	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Contenant	F	1	1	4	Un fragment de corps d'un contenant sans marque ni décor visible. Datation: 1850+

No sondage	Chainage	Provenance	Lot	No Materiau	Matériau	Objet	Intégrité	Nb Artefacts	Nb Objets	No Fonction	Commentaires
Surveillance	106+072	Émissaire 6	20	2.1.1	V Inc sans plomb	Bouteille à médicament	E	1	1	4.3	Une bouteille rectangulaire de 2 onces complète aux coins arrondies et graduée sur deux côtés, en verre incolore, moulée à la machine avec traces de moule en deux parties diagonales, marque horizontale entre col et extrémité et marques fantômes laissées par le moule-ébauche. La lèvre est arrondie et un col rétréci vers le haut et l'épaule décorée de cannelures. La base ajoutée est à retrait rectangulaire et démontre la marque laissée par le procédé Owens avec un losange et la lettre: "D" embossé au centre; au dessus "16"; en dessous, trois petites lignes. Sur le haut de la face principale, des inscriptions embossées "zi" (Z stylisé pour Once). Sur le bas, "14". Sur le côté gauche, graduation de 1 avec "3" en haut (onces). Sur le côté droit, graduation de 20, 40 avec "CC" en haut (centilitres?). Dimensions base: 2,8cm X 4,4cm; diamètre de lèvre: 2,8cm; diamètre goulot: 1,2cm; hauteur: 11,8cm. Datation: Fabrication machine Owens à partir de 1904 jusqu'en 1940-50. "D" dans un losange = Dominion Glass Company, Pointe St-Charles, Montréal, 1928-1980 environ, donc 1928-1950.
Surveillance	106+072	Émissaire 6	20	2.1.1	V Inc sans plomb	Bouteille à condiment?	E	1	1	4.1.4	Une bouteille cylindrique complète en verre incolore avec décors de cannelures annulaires en reliefs au bas et à l'épaule, moulée à la machine avec traces de moule en deux parties, marque horizontale entre col et extrémité et marques fantômes laissées par le moule-ébauche. La lèvre à deux longs crans d'arrêt avec bague arrondie et un col large et légèrement renflé. La base ajoutée est légèrement concave et démontre la marque laissée par le procédé Owens avec un losange et la lettre: "D" embossé au centre; en dessous "3". Aucune autre inscription sur la bouteille. Diamètre base: 3,8cm; diamètre avec cannelures: 4cm; diamètre col: 3cm; diamètre de lèvre: 2,9cm; diamètre avec crans: 3,3cm; diamètre goulot: 2,1cm; hauteur: 11,3cm. Datation: Fabrication machine Owens à partir de 1904 jusqu'en 1940-50. "D" dans un losange = Dominion Glass Company, Pointe St-Charles, Montréal, 1928-1980 environ, donc 1928-1950.

No sondage	Chainage	Provenance	Lot	No Materiau	Matériau	Objet	Intégrité	Nb Artefacts	Nb Objets	No Fonction	Commentaires
Surveillance	106+072	Émissaire 6	106A200	1.1.1.31	TCG avec glaçure	Broc ou pichet	F	4	1	4.5.2	Quatre fragments de rebord/corps de 2 ensembles qui recollent d'un broc ou pichet avec début de bec verseur TCG à la pâte rouge-orangée avec quelques endroits grisâtres et plusieurs inclusions variées. Le col est cintré et le corps pansu. La paroi extérieure a probablement été badigeonnée au pinceau avec une glaçure au plomb et recouvert d'une glaçure brun-roux de type Rockingham au manganèse, laissant les endroits pré-glaçurées, plus foncées. La paroi intérieure est recouverte d'une glaçure incolore au plomb donnant un aspect orangé. Aucun décor en relief visible. Datation: Possiblement TCG locale de la 2 ^e moitié du 19 ^e siècle. (Imreh-Rásonyi, Lydia. "La céramique québécoise ancienne", Gouvernement du Québec, 1983, pp.43-44; 67).
Surveillance	106+072	Émissaire 6	106A200	1.1.1.31	TCG avec glaçure	Pichet?	F	1	1	4.5.2	Un fragment du bas du corps d'un possible pichet trapu à la pâte rougeâtre avec inclusions variées. Une glaçure plombifère incolore d'aspect orangé a été appliquée sur la paroi extérieure. La paroi intérieure est recouverte d'un engobe blanc avec une glaçure incolore donnant un aspect crème, les anneaux de tournassage sont visibles. Datation: Genre de pichet utilisé pour faire la toilette. Possiblement TCG locale qui aurait pu être produite par la famille Dion, 1850 à 1920 environ, ce type possiblement vers la 2 ^e moitié du 19 ^e siècle. Pourrait aussi provenir de l'Angleterre. (Imreh-Rásonyi, Lydia. "La céramique québécoise ancienne", Gouvernement du Québec, 1983, pp.58-59).
Surveillance	106+072	Émissaire 6	106A200	1.1.1.35	TCG locale gl coloration multi	Plat à aile	F	4	1	4.1.3.4	Quatre fragments de rebord à aile/corps de 2 ensembles qui recollent d'un plat possiblement ovale et peu profond en TCG à la pâte rouge-orangée avec quelques endroits grisâtres et plusieurs inclusions variées. Les deux parois ont une glaçure inégale aux couleurs multiple dont le verdâtre dû à l'oxyde de cuivre, l'orangé dû aux impuretés ferriques dans l'argile et mouchetures brunâtre. Lignes de tournassage visibles. Datation: TCG locale produite par la famille Dion, 1850 à 1920 environ, ce type possiblement vers les années 1860 (Imreh-Rásonyi, Lydia. "La céramique québécoise ancienne", Gouvernement du Québec, 1983, pp.43 et 54 (photo 29)).

No sondage	Chaînage	Provenance	Lot	No Materiau	Matériau	Objet	Intégrité	Nb Artefacts	Nb Objets	No Fonction	Commentaires
Surveillance	106+072	Émissaire 6	106A200	1.1.1.53	TCG n-e Angleterre 1	Plat de service	F	1	1	4.1.3.4	Un fragment de rebord/corps d'un plat de service possiblement rectangulaire et peu profond à la pâte rouge-brunâtre avec inclusions blanchâtres. Une glaçure incolore recouvre la paroi intérieure et le haut de la paroi extérieure donnant un aspect brunâtre avec picots blanchâtres visibles. Un décor de lignes sinueuses faites d'un engobe blanc épais a été effectué sur la paroi intérieure avant l'application de la glaçure donnant ainsi un aspect jaunâtre à l'engobe. Le dessus du rebord droit est gaufré. Sur la paroi extérieure, deux réparations avec plâtre et tissu. Hauteur approx du plat: 7,2cm. Datation: Deuxième moitié du 18 ^e siècle et 19 ^e siècle.
Surveillance	106+072	Émissaire 6	106A200	1.1.2.51	Pearlware	Plat de service?	F	1	1	4.1.3.4	Un fragment de rebord à aile d'un possible plat de service, soit ovale ou rectangulaire, au décor moulé et peint en vert sur le pourtour du rebord de type ShellEdge. Teintes bleutées dans la glaçure. Datation: 1780-1830.
Surveillance	106+072	Émissaire 6	106A200	1.1.2.61	TCF blanche	Assiette creuse	F	1	1	4.1.3.3	Un fragment de base au pied annulaire d'une assiette creuse avec décor pittoresque imprimé en bleu sur le fond et un décor géométrique sur le pourtour du haut du bouge. Aucune marque visible. Diamètre pied: 12,5cm. Même décor que l'assiette qui suit. Datation: 1820+.
Surveillance	106+072	Émissaire 6	106A200	1.1.2.61	TCF blanche	Assiette	F	1	1	4.1.3.3	Un fragment de marli large d'une assiette avec décors géométriques imprimés en bleu sur le marli et le bouge. Aucune marque visible. Même décor que l'assiette creuse qui précède. Datation: 1820+.
Surveillance	106+072	Émissaire 6	106A200	1.1.2.61	TCF blanche	Assiette	F	1	1	4.1.3.3	Un fragment de marli/bouge d'une assiette avec décor annulaire de bandes peintes en fuchsia et lignes peintes en vert. Aucune marque visible. Datation: 1820+.
Surveillance	106+072	Émissaire 6	106A200	1.1.2.61	TCF blanche	Soucoupe	F	1	1	4.1.3.3	Un fragment de rebord d'une soucoupe au décor floral moulé sur le pourtour intérieur. Aucune marque visible. Datation: 1820+.
Surveillance	106+072	Émissaire 6	106A200	1.1.2.61	TCF blanche	Bol?	F	1	1	4.1.3.3	Un fragment de rebord légèrement évasé vers l'arrière d'un possible bol au décor géométrique fait à l'éponge en bleu-mauve sur la paroi extérieure et deux lignes annulaires sur le pourtour extérieur du rebord, une bleu-mauve et l'autre fuchsia. Aucune marque visible. Datation: 1820+.
Surveillance	106+072	Émissaire 6	106A200	1.1.2.61	TCF blanche	Assiette	F	5	3	4.1.3.3	Un fragment de base et un de marli, de possiblement deux assiettes, au décor imprimé en bleu de type "Willow", aucune marque visible. Deux fragments de marli et un de base d'une possible même assiette, au décor imprimé en bleu de type "Willow", une marque imprimée en bleu sous la base: Lion et blason avec inscription partiel au dessus "STA..." (Staffordshire) et dans une banderole en dessous "???", il y a aussi une marque en creux faite de petits triangles formant un cercle qui pourrait appartenir à la firme W. Adams (1785-1865). Datation: 1820-1865.

No sondage	Chaînage	Provenance	Lot	No Matériau	Matériau	Objet	Intégrité	Nb Artefacts	Nb Objets	No Fonction	Commentaires
Surveillance	106+072	Émissaire 6	106A200	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Bol	F	3	2	4.1.3.3	Deux fragments qui recollent d'un bol au rebord légèrement évasé avec un décor de lignes annulaires et un décor végétal à l'éponge en bleu sur la paroi extérieure, diamètre rebord: 20cm. Un fragment de corps d'un bol avec un décor de lignes annulaires et un décor végétal à l'éponge en bleu sur la paroi extérieure. Datation: 1850+
Surveillance	106+072	Émissaire 6	106A200	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Bol ou pot	F	1	1	4	Un fragment d'un possible bol ou pot moulé à la base au pied annulaire surélevé et central. Aucun décor visible mais une marque en creux sous la base: "G". Pas trouvé de référence à cette marque. Datation: 1850+
Surveillance	106+072	Émissaire 6	106A200	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Tasse?	F	2	2	4.1.3.3	Un fragment de rebord d'une possible tasse au décor végétal moulé sur le pourtour du rebord extérieur, diamètre rebord: 9cm. Un fragment de la base au pied annulaire d'une possible tasse sans décor ou marque visible mais avec un bris au niveau du fond et réparation faite de plâtre et tissu, diamètre pied: 3,5cm. Datation: 1850+
Surveillance	106+072	Émissaire 6	106A200	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Assiette	F	3	3	4.1.3.3	Un fragment de marli d'une assiette avec décor de blé moulé sur le pourtour. Un fragment de marli d'une assiette au décor végétal moulé sur le pourtour. Un fragment de base avec marque imprimé en noir sous la base: Licorne et blason avec inscription au dessus "... [G]LASSGOW"; dessous dans une banderole "... DROIT" et dessous "[IMPER]IAL"; "...E CHINA". Datation: 1850+
Surveillance	106+072	Émissaire 6	106A200	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	Bol ou pot	F	2	1	4	Deux fragments de la base au large pied annulaire d'un possible bol ou pot à la pâte chamois recouvert d'une glaçure d'aspect jaunâtre, sans marque ni décor visible. Diamètre pied: 14cm. Datation: Seconde moitié du 19 ^e et 1 ^{ère} décennies du 20 ^e siècle, 1850-1930 environ.
Surveillance	106+072	Émissaire 6	106A200	1.1.2.91	tcf jaune glaçure claire	Bol	F	1	1	4.1.3.3	Un fragment d'un bol à la pâte chamois avec glaçure jaunâtre sur les deux parois et décor d'une bande d'engobe blanc avec une ligne brune et une bleu au dessus, deux bruns au dessous et un décor végétal noir diffusé à l'intérieur, de type Mocha. Diamètre rebord: 20cm. Datation: Seconde moitié du 19 ^e et 1 ^{ère} décennies du 20 ^e siècle, 1850-1930 environ.
Surveillance	106+072	Émissaire 6	106A200	1.1.2.91	tcf jaune glaçure claire	Pichet?	F	3	1	4	Trois fragments de la base au pied annulaire évasé d'un possible pichet dont la panse va en s'évasant, à la pâte chamois avec glaçure jaunâtre sur les deux parois et décor d'une petite bande d'engobe blanc avec une ligne brune de chaque côté. Aucune marque visible. Diamètre pied: 10cm. Datation: Seconde moitié du 19 ^e et 1 ^{ère} décennies du 20 ^e siècle, 1850-1930 environ.
Surveillance	106+072	Émissaire 6	106A200	1.1.2.91	tcf jaune glaçure claire	Bol ou pot	F	3	3	4	Trois fragments de bol ou pot différents à la pâte chamois avec glaçure jaunâtre sur les deux parois et décors de bandes d'engobe blanc et bleu avec des lignes d'engobe brun et blanc. Datation: Seconde moitié du 19 ^e et 1 ^{ère} décennies du 20 ^e siècle, 1850-1930 environ.

No sondage	Chainage	Provenance	Lot	No Materiau	Matériau	Objet	Intégrité	Nb Artefacts	Nb Objets	No Fonction	Commentaires
Surveillance	106+072	Émissaire 6	106A200	1.2.1.91	GG Bristol	Bouteille	F	1	1	4	Un fragment de la base d'une bouteille à la pâte chamois avec de petites inclusions. Une glaçure transparente au feldspath, brillante et d'aspect beige recouvre les deux parois. Un enduit est visible sous la base. Lignes de tournassage visibles à l'intérieur. Aucun décor ou marque visible. Datation: À partir de 1835 jusqu'au début XXe siècle.
Surveillance	106+072	Émissaire 6	106A200	1.3.1.21	PC avec glaçure	Poignée de porte	C	1	1	4.5.1	Une poignée de porte circulaire et convexe sur le dessus en porcelaine blanche. En dessous, un trou circulaire central avec deux petites ailettes afin d'y introduire la tige de fixation à la porte. Sans décor ou marque visible. Diamètre poignée: 5,8cm; épaisseur poignée: 2,8cm; diamètre trou: 1,7cm.
Surveillance	106+072	Émissaire 6	106A200	2.1.1	V Inc sans plomb	Bouteille à boisson gazeuse	F	1	1	4.1.4	Un fragment de corps d'une bouteille à boisson gazeuse en verre incolore, moulée à la machine avec trace de moule et marques fantômes laissées par le moule-ébauche. Une marque en relief en bas de l'épaule: [CAN]ADIAN BOTTLERS ASS[OCIATION LIMITED].
Surveillance	106+072	Émissaire 6	106A200	2.1.1	V Inc sans plomb	Bouteille carrée	E	1	1	4	Une bouteille carrée entière, moulée à la machine avec traces de moule en deux parties diagonales et marques fantômes laissées par le moule-ébauche. La bouteille est en verre incolore avec bulles d'air dans le verre. Le col est cylindrique avec lèvre arrondie. La base ajoutée démontre la marque laissée par le procédé Owens avec un losange et la lettre: "D" embossée au centre. Aucune autre inscription sur la bouteille. Dimensions base: 4,8cm X 4,8cm; diamètre lèvre: 3,2cm; diamètre goulot: 1,9cm; diamètre col: 2,7cm; hauteur: 14,1cm. Datation: Fabrication machine Owens à partir de 1904 jusqu'en 1940-50. "D" dans un losange = Dominion Glass Company, Pointe St-Charles, Montréal, 1928-1980 environ, donc 1928-1950.
Surveillance	106+072	Émissaire 6	106A200	2.1.4	V Inc au plomb	Bouteille cylindrique	I	1	1	4	Une petite bouteille cylindrique en verre incolore au plomb dont le haut est manquant. Elle a été soufflée dans un moule vertical en deux parties avec bulles d'air dans le verre. La base légèrement concave a été ajoutée, on peut voir la trace du petit piston circulaire au centre. Aucune marque ou décor visible. Diamètre base: 3,6cm; diamètre goulot: 1,8cm; hauteur à l'épaule: 5,3cm. Datation: Verre au plomb, 18 ^e siècle au milieu 19 ^e siècle environ.
Surveillance	106+072	Émissaire 6	106A200	2.1.4	V Inc au plomb	Pot à anse	F	2	1	4	Deux fragments épais en verre incolore au plomb d'un pot à anse moulé de décors de diamants en reliefs et pans verticaux. Sur un fragment, la partie du bas d'une grosse anse. Datation: Verre au plomb, 18 ^e siècle au milieu 19 ^e siècle environ.

No sondage	Chainage	Provenance	Lot	No Materiau	Matériau	Objet	Intégrité	Nb Artefacts	Nb Objets	No Fonction	Commentaires
Surveillance	106+072	Émissaire 6	106A200	2.2.1.1	v teinté régulier vert	Bouteille à médicament	E	1	1	4.3	Une petite bouteille cylindrique à médicament entière en verre teinté vert, moulée à la machine avec traces de moule en deux parties, marque horizontale entre col et extrémité et marques fantômes verticales sur le corps laissées par le moule-ébauche. Lèvre de type brevetée ajoutée par la suite et col court cylindrique. Une partie du bouchon de liège est collé à l'intérieur et un résidu brun-roux est toujours dans la bouteille. La base ajoutée porte la marque laissée par le procédé Owens avec le nombre "155" en relief. Inscriptions verticales embossées sur la paroi dans un cartouche: "Sirop d'Anis Gauvin". Diamètre base: 3,4cm; diamètre lèvre: 2,1cm; diamètre goulot: 1cm; diamètre col: 1,8cm; hauteur: 12,2cm. Datation: Fabrication machine Owens à partir de 1904 jusqu'en 1940-50. Sirop d'Anis Gauvin – Un composé pour les enfants réalisé par le Pharmacien-Chimiste J.A.E. Gauvin, début de l'existence du sirop en 1894 à Montréal. Décédé en 1937-38 mais succession donc difficile de donner une datation exacte. Donc, 1904-1950.
Surveillance	106+072	Émissaire 6	106A200	2.2.1.1	v teinté régulier vert	Bouteille à colle	E	1	1	7.2	Une petite bouteille pyramidale à colle (mucilage) entière en verre teinté vert, moulée à la machine avec traces de moule en deux parties, marque horizontale entre col et extrémité et marques fantômes verticales sur le corps laissées par le moule-ébauche. Lèvre arrondie, col cylindrique court à anneau. La base ajoutée et instable porte la marque laissée par le procédé Owens avec les inscriptions embossées "L ^E PAGE'S"; "CANADA"; "MUCILAGE". Aucune autre inscription sur la bouteille. Diamètre base: 5,9cm; diamètre lèvre: 3cm; diamètre goulot: 2cm; diamètre col: 2,8cm; diamètre anneau: 3,7cm; hauteur: 6,4cm. Datation: Compagnie fondée à Gloucester Mass, ÉU en 1876 par William Nelson LePage; 1941 établi à Montréal. Fabrication machine Owens à partir de 1904 jusqu'en 1940-50. Donc, 1940-1950 environ pour ce type de bouteille.
Surveillance	106+072	Émissaire 6	106A200	2.2.1.1	v teinté régulier vert	Bouteille	F	2	1	4	Un fragment tu haut d'une bouteille en verre teinté vert avec tenon du bouchon en verre qui s'insère dans le goulot. La bouteille a été soufflée dans un moule vertical en deux parties avec bulles d'air dans le verre. La lèvre aplatie et la bague profilée en V ont été façonnées et ajoutées par la suite. Le col est rétréci vers le haut. Petite assise à l'intérieure de goulot pour accueillir le bouchon en verre. Aucune marque ou décor visible. Diamètre lèvre: 2,8cm; diamètre goulot: 2,2cm; hauteur col/extrémité: 5,5cm; diamètre min et max tenon: 0,8cm et 1,5cm; hauteur tenon: 3,2cm. Datation: Soufflée dans un moule en deux parties pourrait dater, entre 1850 et 1920 environ.

No sondage	Chaînage	Provenance	Lot	No Materiau	Matériau	Objet	Intégrité	Nb Artefacts	Nb Objets	No Fonction	Commentaires
Surveillance	106+072	Émissaire 6	106A200	2.2.1.3	V Teinté régulier turquoise	Bouteille à médicament	I	2	1	4.3	Deux fragments du corps et base qui recollent d'une bouteille cylindrique à médicament en verre teinté turquoise, possiblement soufflée dans un moule vertical en deux parties avec bulles d'air dans le verre. La base ajoutée a un cul légèrement concave sans inscriptions. Inscriptions verticales embossées sur la paroi: "[SIROP DE GOMME D'EPIN]ETTE"; "[COMPOSE]"; "[D]ES SŒURS DE LA PROVIDENCE"; "ENREGISTRE". Diamètre base: 4cm; hauteur résiduelle: 10,7cm. Datation: Sirop de gomme d'épinette (composé) des Soeurs de la Providence (enregistré) – environ 1850-1900. Soufflée dans un moule en deux parties daterait, entre 1850 et 1920 environ.
Surveillance	106+072	Émissaire 6	106A200	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille à gin	I	2	1	4.2.1.2	Deux fragments dont un de base/corps et l'autre d'épaule/extrémité d'une possible même bouteille à gin carrée à 4 épaules en verre vert foncé avec plusieurs bulles d'air visible. Bouteille soufflée dans un moule avec pans gaufrés et coins chanfreinés. La lèvres rabattue a été façonnée et finie à la pince par la suite sur un col très court. Une base avec 4 petites gouttes en relief. Dimensions base: 6cm X 6cm; diamètre lèvres: 2,6cm; diamètre goulot: 1,6cm; hauteur col/extrémité: 3cm. Datation: Soufflée dans un moule en deux parties pourrait dater, entre 1850 et 1920 environ.
Surveillance	106+072	Émissaire 6	106A200	2.4	Verre Polychrome	Votives	I	3	2	5.6	Trois fragments de deux votives (pour lampions) en verre coloré transparent rouge et le haut de la votive au niveau du rebord droit, le verre est coloré transparent jaune-orangé. Une légèrement plus grande que l'autre. Diamètres rebords: 5,7cm et 5,9cm; diamètre base: 4,8cm; hauteur: 6,3cm.
Surveillance	106+072	Émissaire 6	106A200	3.1.1.11	Fer forgé	Clou forgé	E	2	2	4.7.2.3	Deux clous forgés complets assez gros avec tige carrée et tête en rosette, la pointe est en spatule. Longueurs: 16,4cm et 16,8cm; tiges: 1,2cm et 1cm. Datation: Avant 1790.
Surveillance	106+072	Émissaire 6	106A200	3.1.1.11	Fer forgé	Clou gros?	I	2	2	4.7.2.4	Deux grosses tiges forgé de section carrée, une avec pointe amincie et l'autre pointue. Les deux tiges n'ont pas de tête et semblent cassées à cette extrémité. Longueurs: 30cm et 34cm; tiges: 2,5cm et 2,3cm. Peut-être des genres de tirants?
Surveillance	106+072	Émissaire 6	106A200	3.2.4	Métal émaillé	Bol	C	1	1	4.1.3.3	Un petit bol demi sphérique au fond presque arrondi, en fer émaillé en blanc sur les deux parois. Quelques trous dans le fer et concrétions. Diamètre rebord: 11,5cm; hauteur: 5,3cm.

No sondage	Chainage	Provenance	Lot	No Matériau	Matériau	Objet	Intégrité	Nb Artefacts	Nb Objets	No Fonction	Commentaires
Surveillance	106+072	Émissaire 6	106A200	3.2.4	Métal émaillé	Couvercle de théière	C	1	1	4.1.3.6	Un couvercle en double-dôme en fer émaillé en bleu avec mouchetures blanches à l'extérieur et blanc à l'intérieur, se terminant par un bouton sphérique. Deux tiges/crochets en fer sont visibles sur la partie arrière du couvercle afin de le fixer à la théière. Corrosion à certains endroits. Diamètre collerette verticale: 11,5cm; diamètre collerette horizontale: 12cm; diamètre bouton: 2cm; hauteur couvercle: 8cm.
Surveillance	106+072	Émissaire 6	106A200	3.2.4	Métal émaillé	Pot de chambre	I	1	1	4.5.1	Un pot de chambre circulaire et pansu avec une anse verticale et rebord évasé, en fer émaillé en blanc sur les deux parois. Le fond de l'objet est très abîmé et il y a plusieurs bris et corrosion sur l'objet. Diamètre rebord: 23cm; diamètre base: 15cm environ; hauteur pot: 13cm environ.